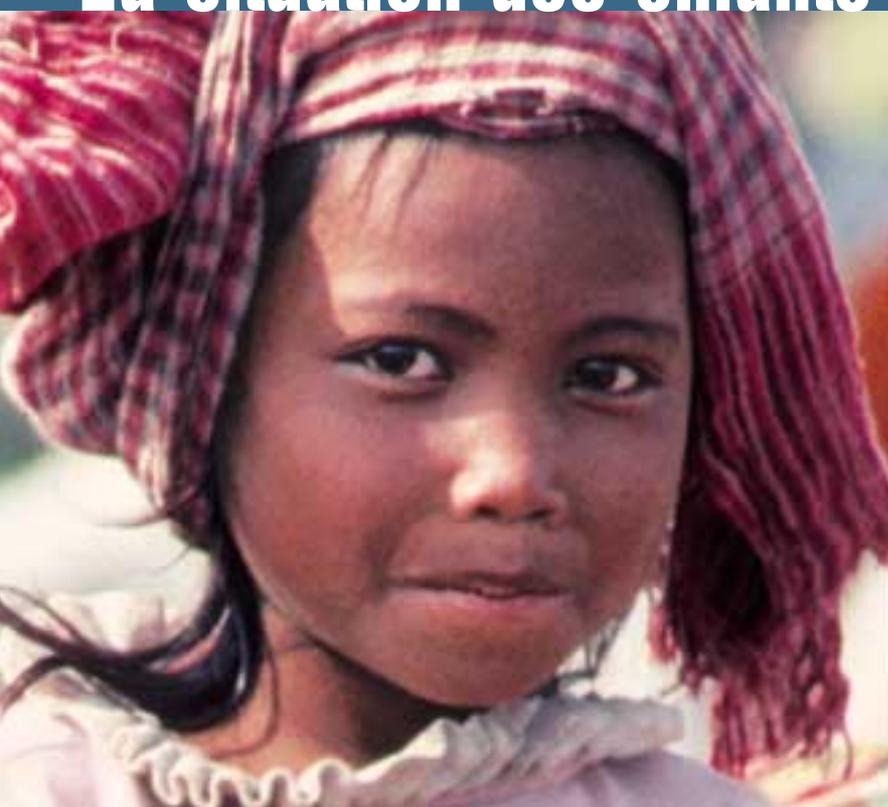




La situation des enfants dans le monde 2002

PRENDRE L'INITIATIVE



LA SITUATION DES
ENFANTS DANS
LE MONDE
2002

Ce rapport a été préparé avec l'aide de nombreuses personnes et organisations, y compris les bureaux extérieurs de l'UNICEF et les Comités nationaux pour l'UNICEF suivants : Afghanistan, Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Cisjordanie et Gaza, Comores, Costa Rica, El Salvador, Equateur, Erythrée, Etats-Unis, Ethiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Gambie, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Libéria, Malawi, Maldives, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Pakistan, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Sri Lanka, Thaïlande, Timor oriental, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance
(UNICEF)

Une autorisation est nécessaire pour publier quelque partie de cette publication que ce soit. Veuillez vous adresser à la Section des éditions et des publications, Division de la communication, UNICEF NY (3 UN Plaza, New York, NY 10017 USA Tél. : 212-326-7513; Télécopie : 212-303-7985 Courriel : pubdoc@unicef.org). L'autorisation sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif. Les autres devront s'acquitter d'une somme modique.

ISBN 92-806-3668-5

Cette publication figure au catalogue de la Library of Congress des Etats-Unis sous le nom suivant :
The state of the world's children 2002

UNICEF, UNICEF House, 3 UN Plaza,
New York, NY 10017, Etats-Unis

Courriel : pubdoc@unicef.org
Site sur Internet : www.unicef.org

UNICEF, Palais des Nations,
CH-1211 Genève 10, Suisse

Photo de couverture :
UNICEF/92-1291/Lemoyne

LA SITUATION DES
ENFANTS DANS
LE MONDE
2002

Carol Bellamy, Directrice générale
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Table des matières

Avant-propos de Kofi A. Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies6

La situation des enfants dans le monde 2002 : prendre l'initiative

Par Carol Bellamy, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Les gouvernements et les institutions internationales doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne les initiatives qu'ils prennent pour placer la question des droits et du bien-être des enfants au premier rang des préoccupations. Et ceux qui ne le font pas devront rendre des comptes.

Le développement durable d'un pays et la paix et la sécurité dans le monde ne sont possibles que si les droits et le bien-être des enfants sont garantis. Le rôle des dirigeants consiste intrinsèquement à s'acquitter pleinement, systématiquement et à n'importe quel prix de cette responsabilité. Celle-ci incombe essentiellement aux chefs d'Etat ou de gouvernement, mais l'engagement et l'action sont nécessaires à tous les niveaux : responsables et entrepreneurs locaux, artistes et scientifiques, chefs religieux et journalistes, sans oublier les enfants et les adolescents eux-mêmes.

I. Naissance et promesses non tenues : le village était en émoi, porté par l'allégresse que seule.....9
l'arrivée d'un nouveau-né peut procurer. Ayodele était un beau bébé, son potentiel était illimité et elle avait toute la vie devant elle. Comme il se doit à la naissance de tout enfant, chacun a écarté un moment ses craintes pour l'avenir, la santé et l'alimentation de la famille. Tout le monde a félicité les parents du bébé et savouré le regain d'espoir que la vie nouvelle porte toujours en elle.

Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, on assistait à une naissance d'un autre type, une naissance qui suscitait elle aussi un grand espoir. Un nombre sans précédent de présidents et autres chefs d'Etat s'étaient réunis à New York à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants. C'était en septembre 1990, une époque marquée par un optimisme inhabituel dans le monde.

II. « Changer le monde avec les enfants » : depuis ses tout premiers jours, l'UNICEF invite le.....33
monde à s'intéresser à la situation des enfants – aux nombreux laissés-pour-compte du fonctionnement des sociétés nationales et de l'économie mondiale, aux souffrances qu'ils endurent du fait de la pauvreté de leurs parents, aux effets délétères de l'absence de nourriture ou de vaccination et aux conséquences sur leur développement de leur mauvaise santé, des mauvais traitements, de l'abandon moral et de l'absence d'instruction – et prend des dispositions pour réparer ces préjudices.

III. Les actions qui peuvent changer le monde : il est incontestable que les pays qui sont éco-.....51
nomiquement les plus puissants du monde doivent prendre des initiatives en faveur des droits des enfants. Mais les gouvernements des pays en développement ne peuvent se prévaloir du handicap dont souffre leur pays pour s'abstenir de mobiliser les énergies au nom des enfants. Les droits des enfants sont indivisibles et primordiaux. Toutes les sociétés ne doivent avoir de cesse que les droits de tous soient garantis et respectés.

Investir en faveur des enfants, c'est tout simplement le meilleur investissement qu'un gouvernement puisse faire. Aucun pays n'a pu se hisser au niveau d'un développement appréciable et soutenu sans investir de façon substantielle au profit de ses enfants.

Tableaux statistiques

1. OBJECTIF 1 : Réduire le taux de mortalité infantile et de mortalité des moins de 5 ans	10
2. OBJECTIF 2 : Réduire le taux de mortalité maternelle	12
3. OBJECTIF 3 : Réduire la malnutrition grave ou modérée chez les enfants de moins de 5 ans	16
4. OBJECTIF 4 ET 5 : Accès pour tous à de l'eau potable et à des moyens hygiéniques de traitement des excréments.....	18
5. OBJECTIF 6 : Accès universel à l'éducation de base	22
6. OBJECTIF 7 : Renforcer la protection des enfants	24

La voix des jeunes

1. CHANGER LE MONDE AVEC LES ENFANTS	30
2. SUR LE VIH/SIDA	40
3. SUR LES CONFLITS	42
4. SUR LA DISCRIMINATION	52
5. SUR LA PAUVRETÉ ET L'ÉDUCATION	72

Encadrés

1. VACCINATION PLUS	14
2. TOSTAN : UN MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE	20
3. LES ENFANTS DU LIBÉRIA : RÉSOLUS À PRENDRE LEUR DESTIN EN MAIN	28
4. INSTRUIRE TOUS LES ENFANTS : LES ASPIRATIONS DU NAGALAND	34
5. PYALARA : DE JEUNES DIRIGEANTS PALESTINIENS	36
6. DES SONDAGES D'OPINION RÉALISÉS AUPRÈS DES ENFANTS	38
7. MOUVEMENT MONDIAL EN FAVEUR DES ENFANTS : UN RÔLE POUR TOUT LE MONDE	44
8. DONNER AUX ENFANTS LE MEILLEUR DÉPART POSSIBLE DANS LA VIE : CONSEILS AUX PARENTS EN JORDANIE	54
9. AU MALAWI, LA LUTTE CONTRE LE SIDA COMMENCE À L'ÉCOLE	56
10. DES MANUELS SCOLAIRES À DOS D'ÂNE : L'ÉDUCATION DES FILLES AU BADAKHSHAN	58
11. L'ENSEIGNANT ANONYME	60
12. L'IMPLICATION D'ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMÉS : PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT	62
13. LA VENTE D'ENFANTS, LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE METTANT EN SCÈNE DES ENFANTS : PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT	64
14. CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE ANNONCÉE	66
15. TIMOR ORIENTAL : LA VOLONTÉ DE BÂTIR UNE NATION INDÉPENDANTE	68

Figures

1. LE SOUS-INVESTISSEMENT DANS LES SERVICES SOCIAUX DE BASE	53
2. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, EN POURCENTAGE DU PNB DES PAYS DONATEURS, 2000	65

Cartes

77
Représentation des conclusions tirées de l'examen de fin de décennie dans plus de 130 pays qui ont évalué la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants. Les indices choisis capturent à la fois les gains obtenus et les problèmes à résoudre pour le bien-être des enfants.

Bilans

85
Un résumé des objectifs, gains, et problèmes en suspens de la décennie 1990-2000, extrait du Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants. »

Consultations régionales

91
Extraits des réunions régionales de haut niveau qui ont eu lieu en 2000-2001 dans le cadre des préparatifs de la Session extraordinaire consacrée aux enfants

Références

74

Index

99

Glossaire

103

Avant-propos

Comme des millions de personnes de par le monde, j'ai participé à la campagne « Dites oui pour les enfants », qui proclame que « tous les enfants devraient pouvoir grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité ». Y a-t-il de devoir plus sacré que celui qui nous voue à défendre les droits des enfants avec autant de vigilance que nous défendons les droits des autres personnes ? A quoi reconnaîtra-t-on nos talents de dirigeants si ce n'est à notre capacité à veiller à ce que tous les enfants puissent se prévaloir de ces libertés, dans tous les pays, sans exception ?

Lors de la Session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacra aux enfants en septembre, la communauté internationale relèvera ce défi tout en évaluant les progrès réalisés depuis le Sommet mondial pour les enfants de 1990. Le bilan de ces dix dernières années est mitigé. Grâce en grande partie aux programmes de vaccination et aux efforts soutenus des familles et des communautés, on évite chaque année le décès de trois millions d'enfants de moins de cinq ans. Dans les pays en développement, le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition a été réduit de 28 millions. La polio a été éliminée dans plus de 175 pays, et le tétanos néonatal dans 104 pays. Mais malgré ces progrès, plus de 10 millions d'enfants meurent encore de maladies qui auraient généralement pu être évitées. Quelque 600 millions d'enfants vivent encore dans le dénuement et plus de 100 millions – des filles pour la plupart – ne vont pas à l'école.

De tous les enseignements que nous avons tirés de cette dernière décennie, il en est peut-être un, à l'orée du XXI^e siècle, qu'il nous faut avant tout garder à l'esprit : si nous voulons améliorer la vie des enfants, de leur famille et de leur communauté, il est impératif de prendre l'initiative et de nous mobiliser. L'intérêt des enfants doit être au cœur même de toutes les décisions politiques, économiques et sociales et de tous nos comportements et actes quotidiens.

Le rapport de l'UNICEF, « La situation des enfants dans le monde », ne pourrait donc être publié à un moment plus opportun. Ce rapport lance un appel à la mobilisation de tous les pays sur tous les continents et de toutes les catégories sociales. Il illustre les nombreuses et diverses contributions à l'amélioration de la situation des enfants. Et il souligne à quel point il est nécessaire de donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie, afin que chaque enfant reçoive une éducation de base et que les enfants et les jeunes – en particulier les adolescents – participent aux décisions qui les concernent.

A n'en pas douter, ces objectifs sont ambitieux, surtout si l'on considère la persistance de la pauvreté, des inégalités, des conflits et des ravages du VIH/SIDA et d'autres maladies évitables. Aucun gouvernement ou aucun organisme ne peut à lui seul espérer les atteindre. Mais, ensemble, nous avons les moyens de bâtir un monde digne des enfants, à condition que chacun d'entre nous se sente directement concerné par la situation des enfants et s'acquitte des responsabilités qui lui incombent. La session extraordinaire doit galvaniser nos efforts collectifs. Ce rapport s'inscrit dans la réalisation de cet objectif essentiel et mérite d'être lu par un public aussi nombreux que possible.



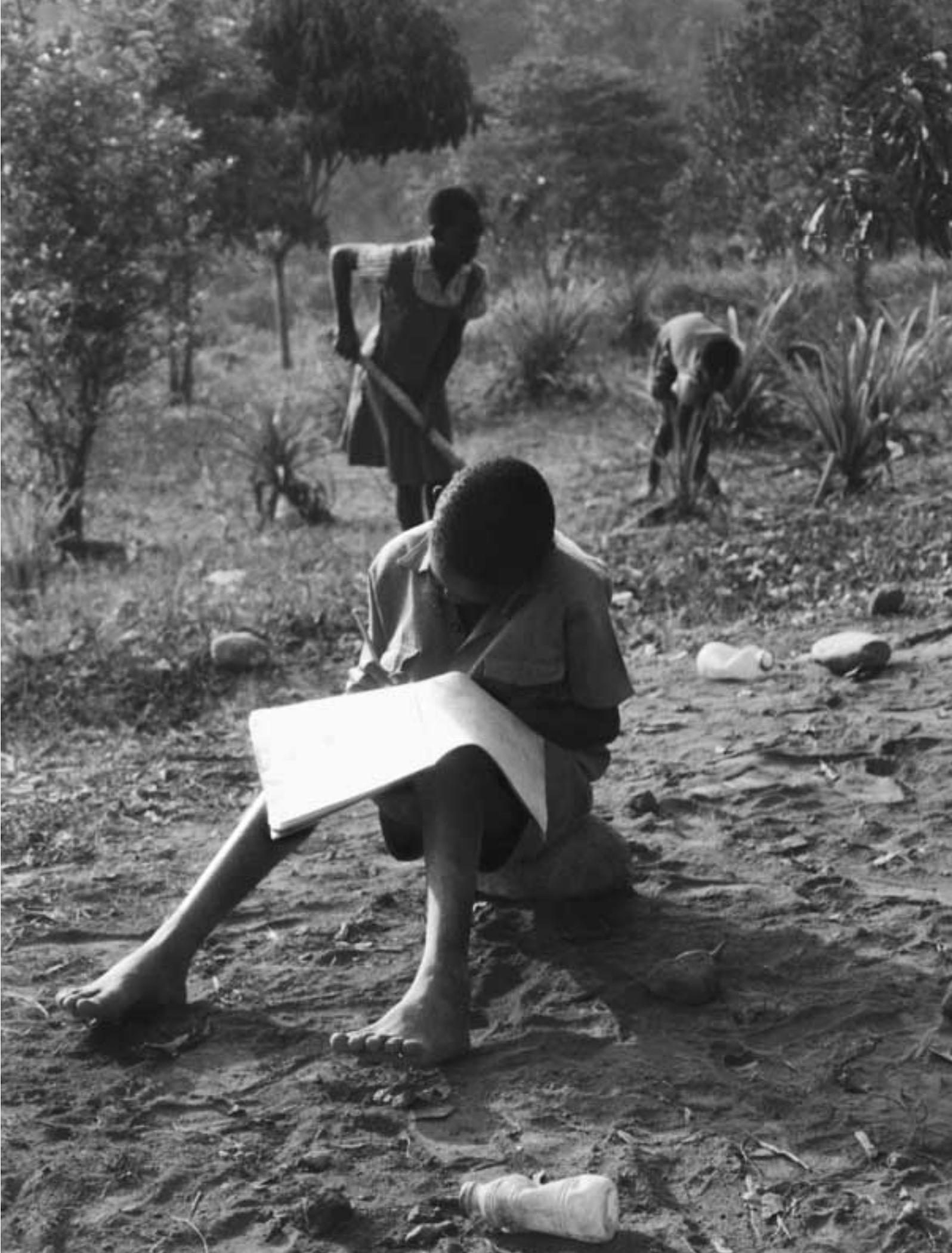
Kofi A. Annan
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Prendre l'initiative



UNICEF/00-0513/Hernandez-Claire/Mexico

Elections d'enfants au Mexique



I

Naissance et promesses non tenues

Le village était en émoi, porté par l'allégresse que seule l'arrivée d'un nouveau-né peut procurer. Ayodele était un beau bébé, son potentiel était illimité et elle avait toute la vie devant elle. Comme il se doit à la naissance de tout enfant, chacun a écarté un moment ses craintes pour l'avenir, la santé et l'alimentation de la famille. Tout le monde a félicité les parents du bébé et savouré le regain d'espoir que la vie nouvelle porte toujours en elle¹.

Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, on assistait à une naissance d'un autre type, une naissance qui suscitait elle aussi un grand espoir. Un nombre sans précédent de présidents et autres chefs d'Etat s'étaient réunis à New York à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants. C'était en septembre 1990, une époque marquée par un optimisme inhabituel dans le monde.

Objectif 1

Pour les enfants
et le développement
dans les années 90

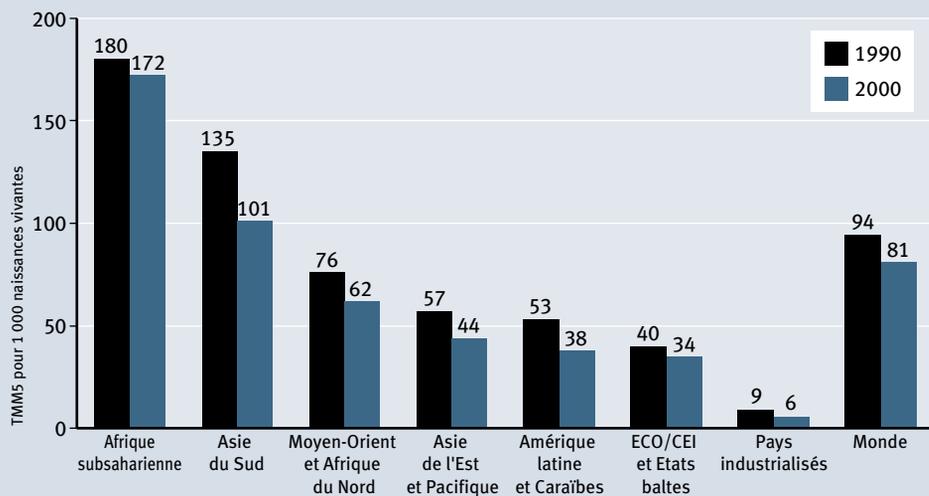


UNICEF/00-0411/Balaguer

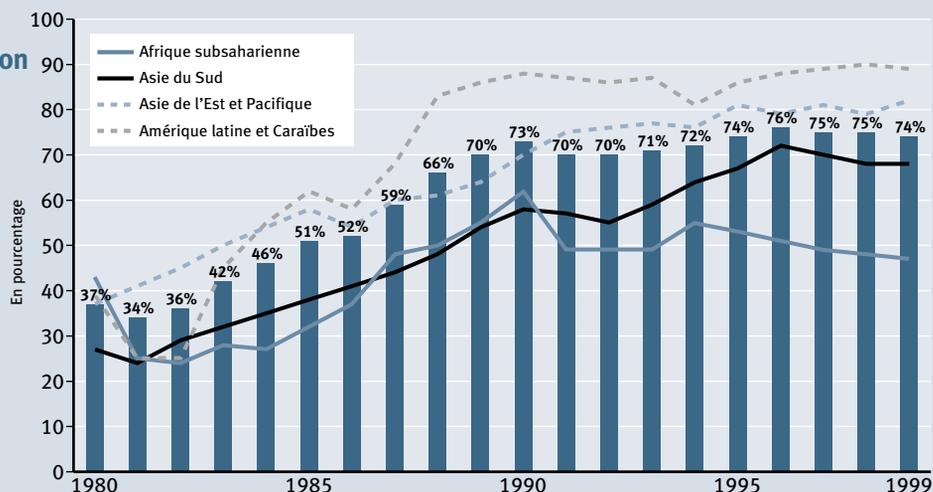
**Réduire de 33 % le
taux de mortalité
infantile et de
mortalité des
moins de cinq
ans (TMM5)**

Evolution	Réduction de 14 % – 3 millions de décès d'enfants en moins
TMM5 en 1990	94 pour 1 000 naissances vivantes
TMM5 en 2000	81 pour 1 000 naissances vivantes
Objectif pour 2010	Réduction supplémentaire de 33 %
Observations	63 pays ont atteint l'objectif de réduction de 33 % et, dans plus de 100 pays, le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a diminué de 20 %.

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (évolution entre 1990 et 2000)



Taux d'immunisation DT-Coq 1980-1999



Sources : Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Nations Unies, New York, 4 mai 2001; Nations Unies, Comité préparatoire de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, « Un monde digne des enfants », version révisée du document, A/AC-256/CRP.6/Rev. 3, Nations Unies, New York, juin 2001.

La révolution de la santé de l'enfant, commencée plusieurs décennies auparavant, avait battu son plein pendant les années 80 à l'occasion d'une campagne mondiale de vaccination qui allait sauver des millions de jeunes vies. La guerre froide était terminée et l'on s'attendait un peu partout à ce que l'argent que l'on dépensait jusqu'alors en armements puisse être consacré au développement humain sous la forme d'un « dividende de la paix ». Le Sommet mondial pour les enfants semblait lui-même témoigner du fait que le monde était entré dans une phase nouvelle et plus optimiste, qui permettait aux responsables et hommes politiques de se rencontrer pour essayer de garantir aux enfants une vie meilleure, et non plus pour faire face aux conséquences de la rivalité entre superpuissances.

Le Sommet mondial symbolisait les espoirs du monde pour les enfants. Les dirigeants ont promis de ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant, que l'Assemblée générale des Nations Unies avait approuvée à l'unanimité l'année précédente. Ils se sont engagés à atteindre avant l'an 2000 des objectifs ambitieux : réduction de la mortalité infantile, progrès de la vaccination, éducation de base, pour ne citer que quelques-unes des nombreuses mesures prévues. On espérait qu'en assortissant un cadre juridique spécifique d'un plan d'action fixant des objectifs concrets, à réaliser dans des délais fixés, on transformerait la vie des enfants dans le monde entier au cours de la décennie qui allait s'ouvrir. La survie, le développement, la protection et l'éducation des enfants n'étaient plus affaire de charité, mais d'obligation juridique. La Déclaration, à laquelle les dirigeants de la communauté internationale ont apposé leur signature, était courageuse et sans ambiguïté : « Le bien-être des enfants appelle la prise de mesures politiques au plus haut niveau. » Pour la première fois peut-être dans l'histoire, la cause des enfants se trouvait placée au premier rang des préoccupations mondiales.

Onze ans plus tard

Ayodele a aujourd'hui 10 ans, elle en aura bientôt 11 – et, bien qu'elle ne le sache pas, elle a été trahie. Sa vie est largement identique à ce qu'elle pouvait être pour une fille de son âge en 1990. Ayodele tra-

vaille dur. Elle doit piler le grain pour le repas du soir. C'est loin d'être son premier travail de la journée : elle a déjà rempli d'eau quatre grands bols qu'elle a rapportés sur sa tête jusqu'à la demeure familiale; elle a aidé aux travaux des champs, nettoyé la maison et s'est occupée de ses frères et sœurs plus jeunes. Bien sûr qu'elle aimerait aller à l'école, mais les livres coûtent très cher et, de plus, sa famille a besoin d'elle à la maison.

La vie d'Ayodele n'est qu'un petit élément d'un ensemble de données qui montrent que les analyses les plus optimistes faites tant dans son village qu'à New York au moment de sa naissance n'ont pas été vérifiées. Elle a survécu à ses cinq premières années, mais tel n'a pas été le cas de deux de ses frères et sœurs nés après le Sommet mondial, qui ont succombé à des maladies infantiles contre lesquelles ils auraient pu être vaccinés ou qu'on aurait pu facilement soigner. Son potentiel d'apprentissage est loin d'être réalisé. L'école n'est pas le seul endroit où l'on apprend. Certes, elle a acquis, en suivant les conseils d'autrui et en s'inspirant de leurs expériences, un grand nombre des aptitudes qui lui seront nécessaires pour faire face à la vie dans son village et au-delà, mais elle ne sait pas lire et ne possède que les rudiments les plus élémentaires du calcul; elle ne connaît rien du monde au-delà de la ville la plus proche; et elle n'a aucune idée de ses droits.

Les enfants des années 90

Un seul enfant ne saurait représenter l'ensemble du monde, mais le tableau général de la famille humaine, même s'il existe quelques zones qui incitent à l'optimisme – surtout si l'on considère la situation dans laquelle on se trouvait en 1990 –, montre que les promesses faites aux enfants comme Ayodele n'ont pas été tenues. Le groupe des enfants nés au début de la dernière décennie du XXe siècle était la génération d'enfants la plus nombreuse que le monde ait jamais connue. Si l'on ramenait tous ceux qui sont nés au moment du Sommet mondial à une cohorte de 100 enfants, proportionnellement à leur nombre dans chaque région, à quoi cette cohorte ressemblerait-elle ? Et quelle aurait été l'expérience de ces enfants au cours des 10 années écoulées ?

Des chefs de file de la cause des enfants

Carlos Arévalo, colonel des forces de police nationales péruviennes, a fondé COLIBRI, une ONG qui œuvre en faveur des enfants abandonnés et des adolescents vivant dans la rue, en les aidant à poursuivre leur scolarité.

Objectif 2

Pour les enfants
et le développement
dans les années 90



UNICEF/97-1.012/Donnay

Réduire de 50 % le taux de mortalité maternelle

Evolution	Aucune évolution – 515 000 femmes meurent encore chaque année des suites de la grossesse ou de l'accouchement.
1990	Données non disponibles
2000	400 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes
Objectif pour 2010	Réduction de 33 %
Observations	Le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel qualifié a légèrement augmenté dans quelque 53 pays où la mortalité maternelle est généralement moins importante. Mais, à part cette évolution restreinte d'un seul indicateur, aucune autre amélioration des taux de mortalité maternelle n'a été constatée à l'échelle mondiale.

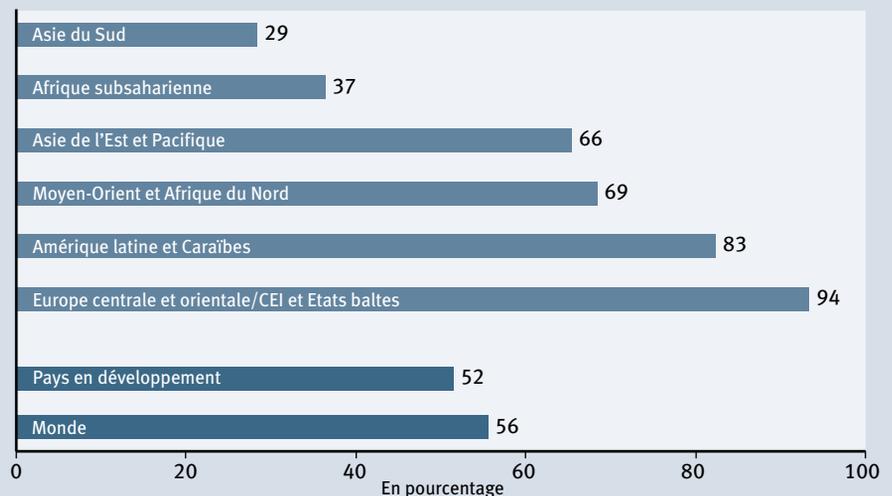
Risquer la mort pour donner la vie

* Varie en fonction du
taux de mortalité
maternelle et du
nombre de
naissances
par femme.

Région	Risque de décès lié à la grossesse ou à l'accouchement encouru sur une vie entière*
Afrique subsaharienne	1/13
Asie du Sud	1/54
Moyen-Orient/Afrique du Nord	1/55
Amérique latine/Caraïbes	1/157
Asie de l'Est/Pacifique	1/283
Europe centrale et orientale/CEI et Etats baltes	1/797
Pays les moins avancés	1/16
Pays en développement	1/61
Pays industrialisés	1/4 085
Monde	1/75

Accouchements assistés par du personnel qualifié, 1995-2000

Sources : Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Nations Unies, New York, 4 mai 2001; Nations Unies, Comité préparatoire de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, « Un monde digne des enfants », version révisée du document, A/AC-256/CRP.6/Rev.3, Nations Unies, New York, juin 2001.



Des chefs de file de la cause des enfants

Henita Asinsaun n'a que 15 ans, mais elle a déjà acquis une longue expérience de la mobilisation et du militantisme : dans sa ville natale de Malaian Bobonaro (Timor oriental), elle enseigne aux femmes comment animer des réunions, établir un budget et définir et atteindre leurs objectifs.

Sur ces 100 enfants, 55 seraient nés en Asie, dont 19 en Inde et 18 en Chine. Huit seraient nés en Amérique latine et dans les Caraïbes, sept au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 16 en Afrique subsaharienne, six dans des pays de l'ECO/CEI et des Etats baltes et huit des pays industrialisés.

La naissance de 33 de ces enfants n'a pas été enregistrée : ils n'ont donc aucune existence officielle ni de nationalité reconnue. Sans preuve officielle de leur âge et de leur identité, certains d'entre eux n'ont pas accès aux centres de soins et ne peuvent pas aller à l'école.

Trente-deux de ces enfants ont souffert de malnutrition avant l'âge de cinq ans et 27 n'ont été vaccinés contre quelque maladie que ce soit. Neuf sont morts avant d'avoir eu cinq ans. Sur les 91 enfants restants, 18, dont 11 filles, ne vont pas à l'école. Dix-huit enfants n'ont pas accès à de l'eau potable et 39 vivent sans avoir accès à un réseau d'assainissement.

La différence entre les expériences et les conditions de vie de ces 100 enfants et celles d'une cohorte comparable ayant eu 11 ans en 1990 est loin d'être aussi nette que ce que la communauté internationale aurait souhaité lorsqu'elle a pris ses engagements il y a dix ans. Onze ans après le Sommet mondial, les dirigeants du monde vont de nouveau se rencontrer à New York pour faire le bilan de la situation des enfants dans le monde, examiner ce qui a été accompli au cours des années écoulées depuis la rédaction des belles phrases de la Déclaration et la définition d'objectifs, essentiels et précis, pour améliorer la vie des enfants. Les données qui leur seront présentées montreront que les progrès ont été inégaux et que le bilan est fait tout à la fois de progrès remarquables et d'échecs décourageants.

Objectifs atteints – ou presque

Le premier objectif du Sommet mondial consistait à réduire d'un tiers entre 1990 et 2000 les taux de mortalité infantile et de mortalité des moins de cinq ans. Globalement parlant, la réduction a été de 14 % – ce qui constitue un progrès important : aujourd'hui, ce sont chaque année 3 millions d'enfants de plus qu'il y a 10 ans qui vivent au-delà de leur cinquième anniversaire. Plus de 60 pays ont

bel et bien atteint l'objectif d'un tiers, notamment la plupart des pays de l'Union européenne et d'Afrique du Nord et beaucoup de pays d'Asie orientale, d'Océanie, des Amériques et du Moyen-Orient (*voir Objectif 1*).

Mais ce bilan général masque des disparités majeures selon les régions et les pays. Certains pays riches n'ont pas atteint cet objectif, tandis que certains pays très pauvres y sont parvenus moyennant des efforts colossaux et des politiques efficaces. La tragédie de l'épidémie de VIH/SIDA, en particulier en Afrique, non seulement a fait s'envoler les taux de mortalité post-infantile de certains pays après des décennies d'amélioration, mais aussi a empêché la progression du chiffre global.

En ce qui concerne l'une des principales causes de mortalité post-infantile, la diarrhée, le monde a bien atteint son but de réduire de moitié les taux de mortalité. L'objectif fixé pour la rougeole était encore plus ambitieux : il s'agissait de parvenir de 1990 à 1995 à une réduction de 95 % du nombre des décès dus à la rougeole et à une réduction de 90 % des cas de rougeole. Sur l'ensemble de la décennie, les cas de rougeole ont diminué de près des deux tiers, ce qui constitue déjà un progrès remarquable. L'objectif concernant le tétanos néonatal était tout aussi ambitieux, à juste titre : il s'agissait de l'avoir éliminé totalement en 1995. Selon le dernier comptage, 104 pays en développement sur 161 avaient atteint cet objectif – et 90 % de tous les cas restants de tétanos néonatal étaient concentrés dans 27 pays.

On avait prévu que la poliomyélite serait éradiquée en 2000. Là encore, les progrès ont été extraordinaires sans que l'objectif soit tout à fait atteint. Plus de 175 pays ont été déclarés officiellement exempts de la poliomyélite, et l'on compte à présent l'avoir éradiquée en 2005 au plus tard, à condition de maintenir les engagements pris. Elle deviendra alors la deuxième maladie, après la variole, à avoir été vaincue entièrement par la volonté et la solidarité des hommes. Par ailleurs, sur l'ensemble de la décennie, le nombre des cas signalés de dracunculose a diminué de 97 %. On ne continue d'en signaler que dans 13 pays d'Afrique et un pays du Moyen-Orient.

Les progrès accomplis dans le domaine de la santé de l'enfant ne peuvent faire

Vaccination plus ...

Agée de 42 ans, Cecilia Soriano vit avec son mari et ses huit enfants dans un bidonville de Manilles. Depuis qu'elle a été enceinte de sa fille Katherine, qui a maintenant cinq ans, Cecilia voit beaucoup moins bien lorsque l'éclairage est faible. A l'origine, elle pensait que ses troubles de la vue n'étaient qu'une conséquence sans gravité de sa grossesse. Après la naissance de sa fille, elle se disait qu'elle commençait tout simplement à vieillir. Mais quand elle a remarqué que Katherine rentrait régulièrement à la maison le front couvert d'égratignures et de bosses après avoir joué dehors le soir et se plaignait fréquemment de ses yeux, Cecilia a pris peur. Elle s'est adressée à Nenita Ito, un agent de santé communautaire, qui lui a conseillé de se rendre au dispensaire public. Le docteur a constaté que Cecilia et Katherine étaient toutes les deux atteintes d'héméralopie, due à une carence en vitamine A.

La carence en vitamine A, dont souffrent environ cent millions d'enfants dans le monde, est la première cause de cécité chez les enfants des pays en développement. Même légère, une telle carence risque d'affaiblir le système immunitaire d'un jeune enfant et ses capacités de résistance face à des maladies telles que la rougeole, le paludisme et la diarrhée, qui peuvent être mortelles chez les enfants. Le risque de mourir de maladies infantiles est 25 % plus élevé chez les enfants atteints de carence en vitamine A que chez ceux qui consomment ce micronutriment en quantité suffisante ou dont l'alimentation est régulièrement enrichie par des capsules de vitamine A.

Au début des années 90, le Gouvernement des Philippines a encouragé la distribution de capsules de vitamine A et la vaccination de tous les enfants en organisant des Journées de vaccination nationale et des Journées des micronutriments. Grâce à des campagnes d'information intensives, près de 90 % des enfants des Philippines âgés de six ans ou moins ont bénéficié de ces efforts de 1993 à 1996. En 1998, ces campagnes ont été intégrées à un programme plus général, dans le cadre duquel les enfants de six ans ou moins recevaient, deux fois par an, des capsules de vitamine A, des vaccins, des traitements pour le déparasitage, des suppléments en fer, ainsi que des analyses et des distributions de sel iodé. Des activités de sensibilisation à l'allaitement naturel, à l'hygiène et à l'importance du sel iodé ont été organisées à l'intention des mères et des personnes s'occupant des enfants.

Leticia Bancairen, agent de santé communautaire, se souvient d'avoir entrepris un long périple pour se rendre dans les villages les



UNICEF/Philippines/J.R. Fortin

plus reculés des B'laans, l'un des cinq plus grands groupes autochtones des îles Sarangani, et convaincre les mères d'emmener leurs enfants au dispensaire. Quatre-vingt-cinq pour cent de la population ciblée a reçu une deuxième dose de vitamine A en 2000. Mais malgré ces efforts, de nombreux enfants philippins risquent encore de mourir des conséquences des carences en vitamine A, particulièrement dans les couches les plus pauvres de la population.

L'un des objectifs fixés lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990 consistait à réduire les carences en vitamine A en distribuant à au moins 70 % des enfants âgés de 6 à 59 mois au moins deux capsules de vitamine A par an. Des progrès ont été réalisés ces dix dernières années : le nombre de pays en développement distribuant des capsules de vitamine A à au moins 70 % des enfants de moins de cinq ans est passé de 11 en 1996 à 27 en 1998 et 43 en 1999. La distribution de capsules de vitamine A a probablement permis de sauver la vie d'un million d'enfants au cours des trois dernières années.

Mais en dépit du succès des campagnes de promotion de la vitamine A, il reste à établir de nouveaux systèmes de distribution ou à renforcer les services actuels de soins de santé primaire, pour que la communauté internationale puisse atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé : réduire de deux tiers d'ici à 2015 les taux de mortalité infantile et de mortalité des enfants de moins de cinq ans. A cette fin, tous les enfants doivent, au minimum, être vaccinés et recevoir régulièrement des capsules de vitamine A.

C'est dans les pays les plus pauvres que les vaccins et les vaccinations de routine sont les plus rares et que les enfants ont donc le

plus de risques de mourir avant l'âge de cinq ans. L'écart se creuse entre ces enfants et ceux des pays industrialisés qui bénéficient de ces vaccinations susceptibles de leur sauver la vie.

Pour remédier à ces inégalités, l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (ou GAVI, de l'anglais *Global Alliance for Vaccines and Immunization*) a été formée en 1999, dans le but d'aider les enfants des pays en développement qui ne sont pas vaccinés (et que l'on estime à 30 ou 40 millions). Les partenaires de l'Alliance – qui compte parmi ses membres des gouvernements, l'UNICEF, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme Bill et Melinda Gates pour la vaccination des enfants, la Fondation Rockefeller, la Fédération internationale des Associations de fabricants de produits pharmaceutiques et des institutions de santé publique et de recherches – espèrent augmenter considérablement la portée et l'efficacité des programmes de vaccination, pays par pays.

Il est également prévu de mettre à la disposition de tous les enfants en danger des vaccins trop rarement utilisés, comme par exemple celui contre la fièvre jaune, et de nouveaux vaccins contre l'hépatite B et l'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib) d'ici à 2002 et à 2005, respectivement. Grâce à un réseau mondial d'organismes de développement international, de banques de développement multilatérales, d'organismes philanthropiques, de dirigeants du secteur privé et d'autres personnes ou organisations, l'Alliance devrait inciter la communauté internationale à redoubler d'efforts en faveur de ses citoyens les plus jeunes.

Des chefs de file de la cause des enfants

Au Kenya, **Caroline Awuor Agwanda** est devenue chef d'entreprise malgré son handicap. A seulement 24 ans, c'est une femme d'affaires reconnue qui emploie 20 artisans dans son atelier, HOPE, et subvient aux besoins des 11 membres de sa famille.

oublier un fait inquiétant : ce qui était en 1990 un phénomène dont la progression semblait impossible à arrêter, à savoir la marche vers la vaccination universelle des enfants, s'est quelque peu ralenti dans la décennie qui a suivi. On sait aujourd'hui que les taux de vaccination de l'époque où le Sommet mondial s'est tenu étaient en fait inférieurs (73 %) à ce que l'on supposait qu'ils étaient à ce moment-là. Non seulement le taux de 90 % d'enfants vaccinés fixé au Sommet n'a pas été atteint, mais le monde a éprouvé de grandes difficultés à maintenir les taux de protection vaccinale au niveau déjà atteint : plus d'un quart des enfants du monde (environ 3 millions d'enfants) ne bénéficient toujours pas d'une vaccination systématique. En Afrique subsaharienne, 47 % seulement des enfants sont vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

Dans le domaine de la nutrition, l'objectif principal était de réduire de moitié les taux de malnutrition des enfants de moins de cinq ans. Cet objectif a été atteint et même dépassé en Amérique du Sud, mais le taux n'a diminué en moyenne que de 17 % dans les pays en développement. En Asie, où vivent plus des deux tiers des enfants souffrant de malnutrition dans le monde, la baisse des taux de malnutrition infantile a été relativement modeste, puisqu'elle a été ramenée de 36 % à 29 %, tandis qu'en Afrique subsaharienne, le nombre absolu d'enfants atteints de malnutrition a en fait augmenté (voir Objectif 3).

En revanche, deux des micronutriments dont le Sommet mondial pour les enfants avait établi qu'ils jouaient un rôle essentiel en matière de prévention de la « faim insoupçonnée » – la vitamine A et l'iode – ont été un succès dans les années 90. L'avitaminose A peut causer la cécité et augmenter la prédisposition des enfants à la maladie, alors qu'elle peut être prévenue en enrichissant les aliments ou en distribuant des capsules dans le cadre des campagnes de vaccination. Entre 1996 et 1999, le nombre de pays comptant au moins 70 % de bénéficiaires d'apports en vitamine A est passé de 11 à 43 (voir Encadré 1).

La façon la plus simple de traiter la carence en iode, qui est la principale cause de l'arriération mentale évitable, est l'iodation du sel. L'objectif consistant à

quasiment éliminer les troubles dus à la carence en iode n'a pas été atteint, mais le pourcentage d'habitants des pays en développement qui consomment du sel iodé est passé de moins de 20 % à environ 72 %. Ces progrès donnent à penser que l'objectif de l'élimination d'ici à 2005 des troubles dus à la carence en iode pourra sans doute être atteint, mais il ne faudra relâcher ni les efforts, ni la volonté d'aboutir, car il reste 37 pays où moins de la moitié des ménages consomment du sel iodé.

Dans les années 90, on ne s'est même pas rapproché des objectifs fixés au Sommet mondial concernant l'accès universel en 2000 à l'eau potable et aux moyens hygiéniques de traitement des excréments. Le pourcentage des bénéficiaires a augmenté dans les deux cas – passant de 79 % à 82 % pour l'eau et de 55 % à 60 % pour l'assainissement. Mais il reste 1,1 milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau salubre et 2,4 milliards qui vivent sans installations d'assainissement adéquates, l'immense majorité de ce dernier groupe se trouvant en Asie (voir Objectifs 4 et 5).

L'objectif de l'accès universel à l'éducation de base est lui aussi encore loin d'être atteint. Les taux nets d'inscription dans les écoles primaires ont augmenté dans toutes les régions, mais il y a encore plus de 100 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés et un nombre encore bien plus important d'enfants qui reçoivent une instruction de mauvaise qualité. La discrimination à l'encontre des filles – l'écart entre les taux de scolarisation et d'achèvement des études des garçons et ceux des filles – reste beaucoup trop marquée, même si elle a très légèrement diminué pour l'ensemble du monde et nettement reculé dans la plupart des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. On a enregistré une diminution négligeable de l'analphabétisme des adultes, et l'on n'a pas atteint, tant s'en faut, l'objectif escompté d'une réduction de 50 % (voir Objectif 6).

Progrès négligeables

Mais c'est dans le domaine de la santé des femmes que les pays n'ont fait aucun progrès sensible – ce qui montre bien que la plupart des pays continuent de maintenir la femme dans une condition sociale inférieure. Il s'agissait de réduire de moitié les

Objectif 3

Pour les enfants
et le développement
dans les années 90

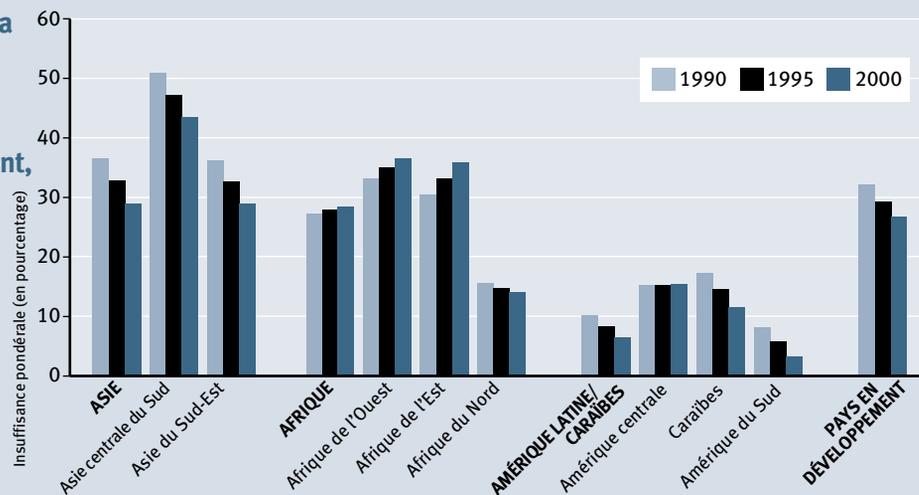


UNICEF/92-0058/Lemoine

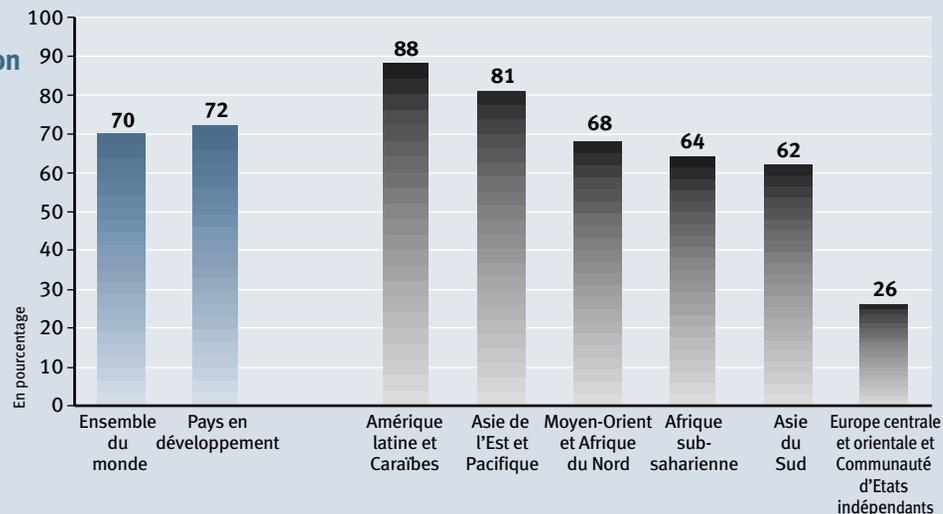
**Réduire de 50 %
la malnutrition
grave ou
modérée chez
les enfants de
moins de 5 ans**

Evolution	Réduction de 17% dans les pays en développement
1990	32 % dans les pays en développement
2000	27 % dans les pays en développement
Objectif pour 2010	Réduction de 33 %, une attention particulière étant accordée aux enfants de moins de deux ans
Observations	Dans les pays en développement, le nombre total d'enfants souffrant de malnutrition a été réduit de 177 millions à 149 millions.

**Evolution de la
malnutrition
infantile :
pays en
développement,
1990-2000**



**Taux de
consommation
de sel iodé,
1995-2000**



Sources : Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Nations Unies, New York, 4 mai 2001; Nations Unies, Comité préparatoire de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, « Un monde digne des enfants », version révisée du document, A/AC-256/CRP.6/Rev. 3, Nations Unies, New York, juin 2001.

taux de mortalité maternelle; or, rien ne permet de penser qu'il y ait eu une baisse sensible. Dans le même ordre d'idées, l'objectif consistant à faire bénéficier toutes les femmes enceintes de soins prénatals et des services d'un personnel qualifié pendant l'accouchement a rarement été atteint : 29 % seulement des naissances ont lieu en présence d'un personnel qualifié en Asie du Sud et 37 % seulement en Afrique subsaharienne (voir *Objectif 2*).

L'UNICEF est déterminé à attirer l'attention de la communauté internationale sur tout ce qui reste à faire, sur ces enfants qui, comme Ayodele, n'ont pas encore été secourus. Le monde ne doit pas se leurrer : en dépit des progrès qui ont été accomplis, la dernière décennie a été celle des occasions manquées, et l'on n'a pas fini de mesurer l'ampleur de cette tragédie.

Souffrances humaines, ingéniosité humaine

Lorsque les dirigeants parlent de millions de gens, les individus en question sont trop facilement réduits à des chiffres et leurs souffrances ramenées à des statistiques et des tendances. Mais, chacun des enfants nés depuis 1990 a un nom et une histoire; chacun a droit à la santé, à l'instruction et à la protection, le droit de réaliser tout son potentiel et celui d'aider à déterminer le destin du monde où il vit. Ces droits ont été violés bien trop souvent.

Pourquoi a-t-on continué de bafouer les droits des enfants ? La pauvreté et la mauvaise santé des enfants sont-elles des monstres contre lesquels il faudra toujours lutter en vain ? L'exploitation des enfants doit-elle demeurer pour toujours la dure réalité ?

Pas du tout. Au cours de cette même décennie, l'humanité n'a cessé de faire preuve d'une ingéniosité et de capacités technologiques formidables. Le déchiffrement de son patrimoine génétique a progressé chaque année; il se pourrait qu'en l'espace d'une génération, il rende les maladies même les plus difficiles à traiter, du cancer jusqu'à la mucoviscidose, moins terribles et moins menaçantes qu'elles ne l'ont été pour toutes les générations précédentes. Un mammifère, la brebis Dolly, a été cloné pour la première fois – et a donné ensuite naissance à des agneaux

normaux et en parfaite santé. Dans les années 90, après avoir été le jouet de quelques privilégiés, Internet est devenu un média qui pourrait bien modifier totalement l'idée que nous nous faisons du monde : on a calculé qu'en 2000, plus de 300 millions de personnes utilisaient Internet, ce qui en fait de loin l'outil de communication à la croissance la plus rapide que l'on ait jamais vue². Le télescope spatial Hubble (2 milliards de dollars), l'observatoire spatial le plus complexe et sensible jamais construit, a été placé sur orbite en 1990; un engin spatial américain s'est amarré en 1995 à la station spatiale russe Mir, ce qui a représenté une avancée de portée historique sur le double plan de la technologie et de la coopération internationale; et en 1998, une fusée russe a placé sur orbite le premier élément de la nouvelle station spatiale internationale, laquelle est l'objet le plus onéreux jamais construit³. A la fin de la décennie, ce ne sont pas moins de 1,5 billion de dollars que la spéculation faisait changer de mains chaque jour sur les marchés des changes internationaux⁴.

Face à toutes ces conquêtes, qui pourrait prétendre sérieusement que la déclaration d'intention que les dirigeants du monde ont signée en 1990 pour les enfants n'était qu'un rêve impossible à réaliser ? Les ressources et le savoir-faire technique existent bel et bien. Dans ces conditions, le fait que ces richesses et ces compétences n'aient pas été pleinement mobilisées pour rendre possible un monde digne des enfants est à mettre au passif de dirigeants malavisés qui ont manqué à leurs obligations.

Les dirigeants

Les gouvernements et les institutions internationales doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne les initiatives qu'ils prennent pour placer la question des droits et du bien-être des enfants au premier rang des préoccupations. Et ceux qui ne le font pas devront rendre des comptes.

Le développement durable d'un pays et la paix et la sécurité dans le monde ne sont possibles que si les droits et le bien-être des enfants sont garantis. Le rôle des dirigeants consiste intrinsèquement à s'acquitter pleinement, systématiquement et à n'importe quel prix de cette respon-

Des chefs de file de la cause des enfants

Le journaliste brésilien **Ambar de Barros** a fondé ANDI, abréviation en portugais de *l'Agence de presse sur les droits de l'enfant*, un organe de presse visant à mobiliser et à former des journalistes dans le souci de promouvoir l'équité sociale et d'organiser enquêtes et débats sur les problèmes des enfants et des jeunes des rues.

Objectifs 4 et 5

Pour les enfants
et le développement
dans les années 90



UNICEF/98-1015/Prozzi

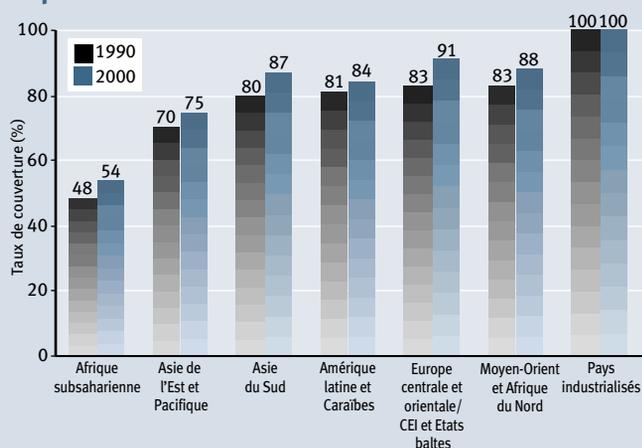
Accès à de l'eau potable pour tous

Evolution	Amélioration de 3 % : 816 millions de personnes supplémentaires ont maintenant accès à de l'eau potable.
1990	79 % (4,1 milliards)
2000	82 % (5 milliards)
Objectif pour 2010	Augmentation de 33 %
Observations	1,1 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à de l'eau potable.

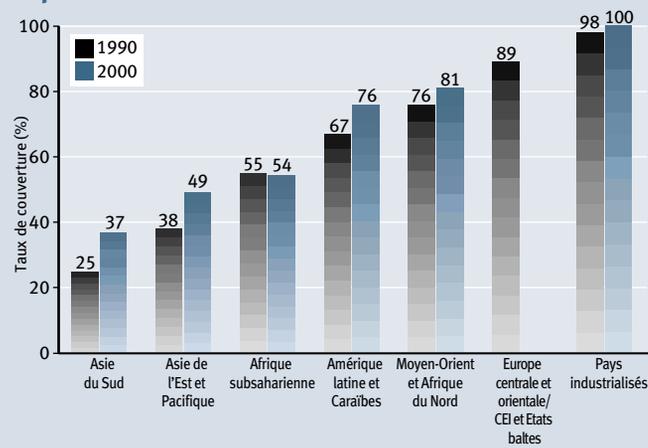
Accès pour tous à des moyens hygiéniques de traitement des excréments

Évolution	Amélioration de 5 % : 747 millions de personnes supplémentaires ont maintenant accès à des moyens hygiéniques de traitement des excréments.
1990	55 % (2,9 milliards)
2000	60 % (3,6 milliards)
Objectif pour 2010	Augmentation de 33 %
Observations	2,4 milliards de personnes, dont la moitié de la population asiatique, n'ont pas accès à des services d'assainissement.

Amélioration de l'accès à des services d'approvisionnement en eau, évolution pour la période 1995-2000



Amélioration de l'accès à des services d'assainissement, évolution pour la période 1995-2000



Sources : Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Nations Unies, New York, 4 mai 2001; Nations Unies, Comité préparatoire de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, « Un monde digne des enfants », version révisée du document, A/AC-256/CRP.6/Rev. 3, Nations Unies, New York, juin 2001.

sabilité. Celle-ci incombe essentiellement aux chefs d'Etat ou de gouvernement, mais l'engagement et l'action sont nécessaires à tous les niveaux : responsables et entrepreneurs locaux, artistes et scientifiques, chefs religieux et journalistes, sans oublier les enfants et les adolescents eux-mêmes.

Dans le rapport qu'il a présenté au moment du Sommet du Millénaire, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré : « Le plus important, c'est que l'être humain soit au centre de tout ce que nous faisons. Il n'est pas d'aspiration plus noble, pas de responsabilité plus impérieuse que d'aider, dans le monde entier, des hommes, des femmes et des enfants à vivre mieux. »⁵

Chacun d'entre nous peut montrer la voie à suivre dans le cadre de ses activités quotidiennes s'il prend la peine de se poser la question : « En quoi cette décision, ce choix affecte-t-il la vie des enfants ? »

Feu Julius Nyerere a démontré ses qualités de dirigeant en s'appuyant, pour édifier la nation tanzanienne, sur ce qu'il a présenté comme les « valeurs de justice, le respect des êtres humains, un développement axé sur l'homme, un développement qui se soucie du bien-être de la population... »⁶ Lorsque Nyerere est devenu le Premier Ministre de la nation nouvellement indépendante en 1961, 85 % des Tanzaniens adultes étaient illettrés et le pays comptait deux ingénieurs et 12 médecins diplômés. Lorsqu'il a quitté ses fonctions de Président en 1985, le taux d'alphabétisation était de 91 %, des milliers d'ingénieurs, de médecins et d'enseignants avaient été formés et presque tous les enfants de la République-Unie de Tanzanie allaient à l'école⁷.

Aujourd'hui, S. E. Maumoon Abdul Gayoom, Président des Maldives, est l'un de ces chefs d'Etat qui se prévalent de leur autorité pour investir généreusement dans le secteur social, en particulier dans des programmes en faveur des enfants. Aux Maldives, l'investissement réalisé pour les plus jeunes habitants s'est traduit par certains des meilleurs indicateurs sociaux de la région. On note en particulier les faibles taux de mortalité infantile et les taux élevés d'éducation de base et d'alphabétisation de cette nation-archipel.

Les gens ordinaires sont tout aussi capables que les premiers ministres et les présidents de prendre des initiatives.

C'est ce que font les directeurs d'école, par exemple, quand ils accueillent dans leur établissement des enfants dont la famille ne peut pas acquitter le droit d'inscription : ils savent bien, en effet, que s'ils ne le faisaient pas, cela coûterait davantage aux enfants, à leur famille et à la collectivité. Les parents font preuve d'initiative lorsque, au sein d'une communauté où il est normal de n'envoyer que leurs fils à l'école, ils y envoient aussi leurs filles, et lorsqu'ils résistent à la pression sociale les invitant à en retirer leurs filles pour les marier très jeunes.

En 2000, neuf cheikhs de Somalie ont montré la voie à suivre en se rendant au Centre universitaire international pour les études islamiques Al-Azhar, au Caire, pour suivre un cours sur le préjudice que la mutilation génitale des femmes (MGF) cause aux filles et aux femmes dans différentes cultures un peu partout dans le monde. C'est aussi ce qu'a fait le Dr Ahmed R.A. Ragab, spécialiste des études islamiques et gynécologue, qui s'est rendu aux quatre coins du pays pour animer des séances d'information ciblées au niveau local au sujet des conséquences médicales catastrophiques de la MGF. Suite à ces efforts, non seulement la région d'Awdal, dans le nord-ouest de la Somalie, a fait officiellement de l'élimination totale de la MGF un objectif prioritaire, mais les chefs religieux et la plupart des autorités civiles se sont également ralliés à cette cause – ce qui représente un progrès décisif dans un pays où plus de 95 % des filles subissaient jusqu'à présent cette mutilation⁸ (voir Encadré 2).

En Namibie, la marche à suivre est indiquée, dans le cadre du programme Mon avenir dépend de moi (*My Future is My Choice*), par des diplômés de l'enseignement secondaire qui reçoivent une formation de 10 jours leur permettant d'animer un cours de préparation à la vie active s'adressant à 22 adolescents au maximum âgés de 15 à 18 ans. De 1997 au milieu de 2000, le programme a bénéficié à 74 000 jeunes et devrait avoir atteint d'ici à la fin de 2001 son objectif consistant à former 80 % des jeunes de 15 à 18 ans⁹.

Le Costa Rica montre parfaitement à quel point la présence d'un dirigeant éclairé peut transformer un pays – et en particulier la situation de ses enfants. Le 1er décembre 1948, le Président José

Des chefs de file de la cause des enfants

Avec cinq amis et 720 dollars de financement de la Fondation Netaid.org, **Kuheli Battacharya**, a montré l'exemple aux adolescents aussi bien qu'aux adultes en dirigeant dans la localité de Pune (Inde) un centre de vaccination pour enfants pauvres. « Si nous n'agissons pas, demande cette jeune fille de 15 ans, qui le fera ? »

Tostan : Un mouvement révolutionnaire

Il y a encore quelques années, Ourèye Sall gagnait sa vie en pratiquant l'excision au Sénégal. Rien n'avait pu la convaincre de changer de profession, même pas l'hémorragie dont avait failli mourir l'une de ses filles trente ans auparavant, après une opération effectuée par la grand-mère de l'enfant. La culture et la tradition semblaient insurmontables. Et puis, elle n'avait pas d'autres sources de revenus. Mais en 1997, avec d'autres villageoises, Ourèye a décidé de ranger une bonne fois pour toutes ses outils d'exciseuse.

Les mutilations génitales féminines – l'ablation d'une partie ou de l'ensemble des organes génitaux externes de la femme – existent depuis des millénaires. Mais au cours des quatre dernières années, 282 villages sénégalais, représentant environ 220 000 habitants, ont mis fin à cette pratique. Cette décision n'a pas été prise sous l'effet de pressions extérieures ou de lois nationales, mais bien plutôt grâce à un mouvement qui a pris naissance à l'échelle locale et dont Ourèye Sall est l'une des figures de proue.

C'est la tête haute qu'elle explique aux villageois, aux chefs religieux, aux dirigeants, aux journalistes et à la communauté internationale sa décision de ne plus pratiquer l'excision et le rôle qu'elle joue en vue de mettre fin à cette pratique dans l'ensemble du Sénégal.

Le mouvement visant à éliminer l'excision a pris naissance dans le village de Malicounda Bambara. Après avoir participé à un programme d'éducation de base financé par l'UNICEF et organisé par l'ONG Tostan, les villageois ont décidé d'abolir la tradition. Dans la langue de la région, le Wolof, Tostan signifie « grand succès ». A la différence des programmes d'alphabétisation des années 1970 et 1980 qui se composaient de discussions menées par l'enseignant et de répétitions de syllabes, Tostan suit une méthode participative. Les élèves s'assoient en cercle et s'instruisent au moyen de jeux de rôle, de chansons, de proverbes, de poésie et de théâtre.

En 1997, deux ans après le lancement de Tostan, les femmes de Malicounda Bambara ont cessé, avec l'appui de leurs maris et chefs religieux, de pratiquer l'excision dans leur village. Invoquant les droits fondamentaux et les conséquences sanitaires préjudiciables pour leurs filles, elles ont lancé un mouvement de réforme sociale. Une version simplifiée du programme d'origine a depuis été utilisée dans plus de 400 villages du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et du Soudan, avec des résultats comparables.

A n'en pas douter, le programme d'enseignement pratique axé sur les participants est à l'origine de cette vague de militantisme social.

Simple et direct, ce programme transmet avant tout des informations techniques. En commençant par l'initiation aux droits fondamentaux et la résolution de problème en groupes, qui constituent les modules de base, ces femmes acquièrent des connaissances dans différents domaines : hygiène, réhydratation orale, vaccination, gestion financière et matérielle, esprit d'initiative, dynamique de groupe, santé des femmes et activités rémunératrices. Chaque module tient compte des coutumes, de la langue et des traditions du village, de façon à instaurer une ambiance de respect et des conditions adaptées aux styles d'apprentissage des participants. Grâce aux activités de mobilisation sociale, le processus d'apprentissage est participatif et présente un intérêt pour la communauté.

A mesure qu'ils suivent le programme, les participants prennent l'habitude de discuter de questions auparavant taboues. Le programme de Tostan présente des faits, et non des jugements de valeur. C'est aux participants de décider ce qu'ils souhaitent faire des informations qu'ils ont reçues. « Si vous m'imposez votre point de vue, je m'y opposerai », explique Demba Diawara, l'Imam de Keur Simbara qui se déplace de village en village pour mettre fin à la pratique de l'excision. « Mais si l'on me donne la possibilité de décider par moi-même, en toute dignité, je coopérerai sans réserve. »

L'une des activités du programme est une pièce de théâtre qui commence dans la salle de classe et se poursuit dans les villages des environs. Les participants mettent en scène l'histoire de Poolé, une fillette de huit ans devant subir le rite traditionnel de l'excision. Comme les autres filles de son âge, elle est censée devenir une « vraie » femme, propre, respectable et prête au mariage.

Au fil de la pièce, Poolé se soumet au rite de passage mais saigne abondamment. Ayant peur

de la voir mourir, sa famille l'emmène voir l'infirmière du dispensaire. Celle-ci envoie Poolé à l'hôpital de la région, où, malgré l'intervention de médecins, elle meurt le lendemain.

Après avoir discuté de la pièce et de leurs réactions et avoir répondu à des questions portant sur l'excision, de nombreux groupes de participants ont conclu qu'il fallait mettre fin à cette pratique traditionnelle. Forts de leur nouvelle compréhension des droits des femmes et des enfants, les participants sont fermement résolus à protéger leurs filles, petites-filles, nièces et autres filles du village.

« Les femmes africaines sont des mères extraordinaires et elles sont tellement dévouées à leurs enfants », explique Molly Melching, directrice de Tostan. « Il est choquant d'entendre dire que ce sont des mutilatrices. L'excision était pour elles une preuve d'amour, par laquelle elles protégeaient l'honneur de leurs filles. C'est en mettant fin à cette pratique pour protéger les droits fondamentaux et la santé de leurs filles qu'elles expriment maintenant leur amour. »

Au Sénégal, l'opposition à l'excision vient de la population elle-même, et de la collaboration active des femmes, des hommes et des chefs religieux et traditionnels.

Depuis que le mouvement a pris de l'ampleur, le Parlement sénégalais a adopté une loi nationale visant à abolir l'excision. Si les lois donnent certes plus de force à l'action de la population, ce sont néanmoins les déclarations de villages qui ont le plus d'effet. Ces décrets adoptés publiquement jouent un rôle décisif. Alors qu'Ourèye Sall et d'autres femmes se croyaient auparavant obligées de perpétuer la tradition, par peur que leurs filles ne trouvent de mari, elles sont maintenant convaincues du contraire.



Figueres a supprimé l'armée. « L'armée remet les clés des casernes, qui seront transformées en centres culturels », a-t-il dit. « Nous sommes les piliers d'un nouveau monde en Amérique. Le petit Costa Rica offre son cœur et son amour au gouvernement civil et à la démocratie. »¹⁰

Figueres pensait que les institutions démocratiques ne pourraient être consolidées au Costa Rica que si l'armée était démobilisée. Il a également saisi l'occasion pour promouvoir simultanément les droits des enfants : d'un trait de plume, il a transféré au ministère de l'éducation l'intégralité du budget de la défense.

Plus de 50 ans plus tard, le Costa Rica continue de récolter les fruits de cette stratégie éclairée. Les dirigeants et les gouvernements se sont succédé au cours des décennies qui ont suivi le départ de Figueres mais aucun d'entre eux, qu'il soit de gauche ou de droite, n'est revenu sur une tradition à laquelle le pays doit depuis longtemps les meilleurs indicateurs de développement humain de la région. Pendant toute la terrible décennie des années 80 qui a vu les escadrons de la mort et la torture ronger la société des pays voisins – El Salvador, Honduras et Guatemala –, et alors qu'un conflit armé catastrophique faisait rage au Nicaragua, le Costa Rica maintenait le même cap paisible. En 1999, la mortalité des moins de cinq ans, qui est souvent l'indice de développement humain le plus fiable car il mesure un résultat et non un apport, était de 14 pour 1000 au Costa Rica, contre 60 au Guatemala, 47 au Nicaragua et 42 en El Salvador et au Honduras. « L'argent est vraiment allé aux écoles et à la santé », dit l'économiste Boris Segura. « Les armées sont de l'argent dépensé en pure perte. C'est aussi simple que cela. »¹¹

A l'autre bout du monde, en Afghanistan, un pays où les enfants ont souffert plus que les adultes de décennies de conflits armés intérieurs, cela vaut la peine de noter que l'on a également relevé, en 2000 et 2001, des exemples probants d'aptitude à l'exercice de l'autorité. En 2000, quatre Journées nationales de la vaccination se sont déroulées dans le pays. Elles ont toutes les quatre permis de vacciner en moyenne 5,4 millions d'enfants contre la poliomyélite; cinq nouvelles campagnes de vaccination sont prévues pour 2001. Dans chaque cas, jus-

qu'à présent, les activités d'éradication de la poliomyélite ont été menées dans la tranquillité : les factions belligérantes et leurs chefs locaux ont respecté la paix, considérant que la campagne de vaccination avait la priorité¹².

Affronter le VIH

Les conflits sont l'un des principaux obstacles qui se dressent sur le chemin des droits de l'enfant; le VIH/SIDA en est un autre. Au plan international, les pays industrialisés n'ont pas pris suffisamment leurs responsabilités dans le combat mondial de la famille humaine contre le virus. Tous les pays les plus riches ont adopté dès le milieu des années 80 des mesures urgentes pour enrayer la propagation de l'épidémie parmi leurs populations respectives, moyennant des activités de mobilisation, des campagnes de sensibilisation du public et des initiatives dans le domaine de la santé. Mais une fois qu'ils ont constaté que l'épidémie semblait maîtrisée sur leurs territoires respectifs, les gouvernements ont été trop nombreux à faire preuve d'insouciance face à ce qui passait dans le reste du monde. Les gouvernements des pays industrialisés ne se sont intéressés que médiocrement à leurs propres statistiques concernant cette maladie et ont fermé les yeux devant la tragédie qui frappait les pays en développement. Ce n'est qu'à l'approche du nouveau millénaire qu'ils ont compris que, dans ce domaine, les frontières nationales ne comptent guère et que tout porte à croire que nous en sortirons ensemble ou que nous périrons ensemble.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a abordé pour la première fois la question du SIDA en janvier 2000, considérant que cette maladie constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Dans le courant de la même année, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Peter Piot, a déclaré : « Il ne fait aucun doute que l'année 2000 peut être considérée comme celle où le problème du SIDA a été perçu également comme un problème politique (...). C'est triste à dire, mais vrai : les principaux décideurs n'ont pour ainsi dire commencé à accorder de l'importance à la question que lorsqu'ils se sont rendu compte qu'elle affectait sérieusement la productivité et la croissance économique. »¹³

Des chefs de file de la cause des enfants

Estimant que l'excision des filles et des femmes « mutile aussi bien l'esprit que le corps », l'ancienne Commissaire de l'Union européenne **Emma Bonino** a lancé une campagne visant à faire reconnaître que l'excision constitue une violation flagrante des droits fondamentaux et à modifier la politique européenne de droit d'asile à l'égard des femmes qui sont menacées par cette pratique et cherchent à obtenir le statut de réfugiée.

Objectif 6

Pour les enfants
et le développement
dans les années 90

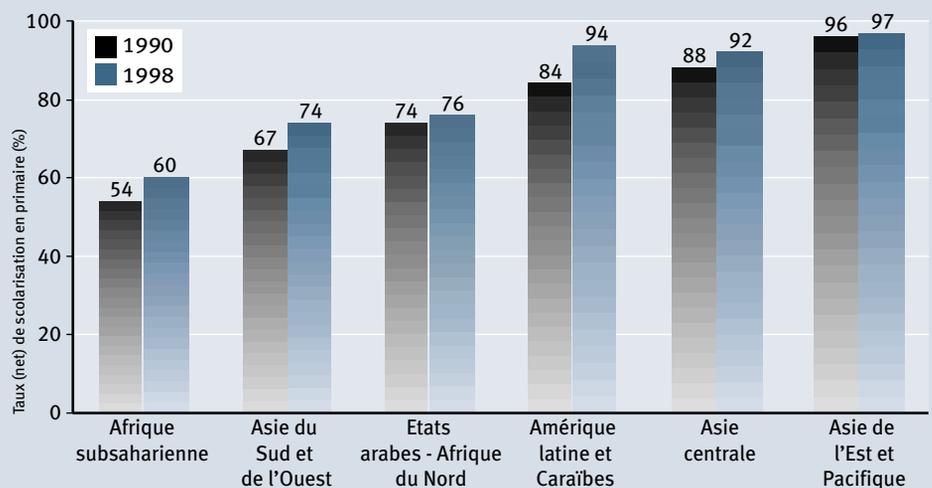


UNICEF/96-0276/Toutounji

Accès universel à l'éducation de base : 80 % au moins des enfants d'âge scolaire restent à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire

Evolution	Amélioration, accompagnée d'une réduction de l'écart entre filles et garçons. Le nombre d'enfants scolarisés a maintenant atteint un niveau sans précédent
1990	78%
2000	82%
Objectif pour 2005	Élimination des inégalités entre filles et garçons dans l'enseignement primaire et secondaire
Objectif pour 2010	Réduction supplémentaire de 50 % du nombre d'enfants non scolarisés et taux net d'inscription à l'école primaire d'au moins 90 %
Observations	Si le taux net d'inscription à l'école primaire augmente plus rapidement que le taux d'accroissement de la population, plus de 100 millions d'enfants (dont 60 millions de filles) n'ont toujours pas accès à l'éducation de base. Il s'agit, dans la très grande majorité des cas, d'enfants qui travaillent, sont handicapés ou touchés par des conflits, sont issus de familles défavorisées ou de minorités ethniques, ou vivent dans des bidonvilles, des régions rurales ou reculées. Ce sont avant tout des filles.

Taux (net) de scolarisation en primaire : évolution sur la période 1990-1998



Sources : Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Nations Unies, New York, 4 mai 2001; Nations Unies, Comité préparatoire de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, « Un monde digne des enfants », version révisée du document, A/AC-256/CRP.6/Rev. 3, Nations Unies, New York, juin 2001.

Réduction de 50 % du taux d'analphabétisme chez les adultes (par rapport au niveau de 1990)

Evolution	Réduction de 16 %, bien que le nombre absolu se maintienne aux environs de 880 000, en raison de l'accroissement démographique
1990	25 % (895 millions d'adultes analphabètes)
2000	21 % (875 millions d'adultes analphabètes)
Observations	L'analphabétisme touche principalement l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne. Les femmes sont également les premières concernées.

Des chefs de file de la cause des enfants

Geoffrey Canada a grandi à Harlem, dans les rues de l'un des quartiers les plus durs de New York. Et il y est resté, afin d'aider les enfants et les familles exposés à la drogue, à la violence et à d'autres dangers. Sa méthode : organiser à leur intention des programmes d'éducation, de logement et de non-violence.

Les profondes conséquences de l'épidémie sur la vie des enfants et des membres de leurs familles mettent en danger non seulement la vie et l'esprit de chacun d'entre eux mais aussi les espoirs collectifs de l'humanité. Dans son Rapport présenté au Sommet du millénaire en 2000, le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a instamment demandé à « tous les pays gravement touchés de mettre en place un plan d'action national dans l'année qui suivra le Sommet »; il a recommandé que l'on se fixe explicitement pour but de réduire le taux d'infection par le VIH; il a exhorté les pays développés à mettre au point, grâce à des partenariats novateurs entre le secteur public et le secteur privé, un vaccin contre le VIH qui soit à la fois efficace et d'un coût abordable; il a demandé que l'on améliore les soins et les services offerts aux millions de personnes qui vivent avec le VIH/SIDA; et il a exhorté les gouvernements, l'industrie pharmaceutique et les institutions internationales à faire en sorte, ensemble, que les médicaments anti-VIH soient plus largement accessibles là où ils sont nécessaires¹⁴.

Dans un rapport présenté en février 2001 à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH/SIDA, le Secrétaire général a dit de l'épidémie qu'elle était « une crise de gouvernance et une insuffisance de direction ». Et il a ajouté que « l'esprit d'initiative – tant à l'échelle mondiale qu'au niveau local – est la meilleure arme contre l'épidémie »¹⁵.

Quelques mois plus tard, dans le cadre de ce qui est devenu une intense campagne aux niveaux les plus élevés de la coopération internationale, le Secrétaire général a lancé un « Appel à l'action » lors du Sommet des dirigeants africains sur le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses, qui s'est tenu en avril 2001, proposant de créer un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le SIDA, doté de 7 à 10 milliards de dollars qui seraient versés par les gouvernements des pays donateurs et des pays en développement, ainsi que par le secteur privé. M. Annan a annoncé qu'il verserait à titre personnel les 100 000 dollars qu'il va recevoir en même temps que le Prix Philadelphia Liberty.

Saisissant toutes les occasions de

convaincre qu'un tel appui financier est indispensable pour lutter contre le VIH/SIDA, le Secrétaire général a prolongé ce Sommet par une série de réunions. En juin 2001 par exemple, une consultation internationale à laquelle ont participé plus de 200 représentants de 50 pays, d'organisations multilatérales et d'ONG, de fondations privées et d'autres entités, a été organisée dans le souci de rendre le fonds opérationnel dans les meilleurs délais possibles. Des gouvernements, le secteur privé, des fondations ont répondu à son appel. Ainsi, une société du Groupe Crédit Suisse, Winterthur Insurance, a fait une contribution d'un million de dollars. La Bill & Melinda Gates Foundation a de son côté fait un geste extraordinaire en annonçant une contribution de 100 millions de dollars au Fonds, ce qui fait d'elle le plus important donateur privé à ce jour.

En juin 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est réunie dans le cadre de la première session extraordinaire consacrée à une maladie. Des délégations nationales de haut niveau se sont engagées à redoubler d'efforts aux plans national, régional et politique et à se fixer des objectifs précis pour contenir le fléau et le faire battre en retraite. Dans une déclaration d'engagement, « Crise mondiale – Action mondiale », l'Assemblée a esquissé les secteurs à privilégier : prévention; amélioration de l'accès aux traitements et aux services, soins aux enfants dont les parents sont morts du SIDA, renforcement des partenariats entre le public et le privé, riposte multisectorielle et apport financier en quantité considérable¹⁶.

Le VIH/SIDA est en train d'anéantir les efforts déployés par tous les pays du monde pour donner la priorité au développement humain et aux droits des femmes et des enfants. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, par exemple, on a calculé que 210 000 adultes et enfants ont contracté le virus en 2000, ce qui a porté à 1,8 million le nombre total de personnes infectées par le VIH. Haïti est le pays de la région le plus touché : on estime que 74 000 enfants y sont devenus orphelins à cause du SIDA¹⁷.

Mais c'est en Afrique australe et orientale que l'épidémie fait les ravages les plus catastrophiques. Après des décennies d'amélioration régulière, les chiffres de l'espérance de vie s'y effondrent pour

Objectif 7

Pour les enfants
et le développement
dans les années 90

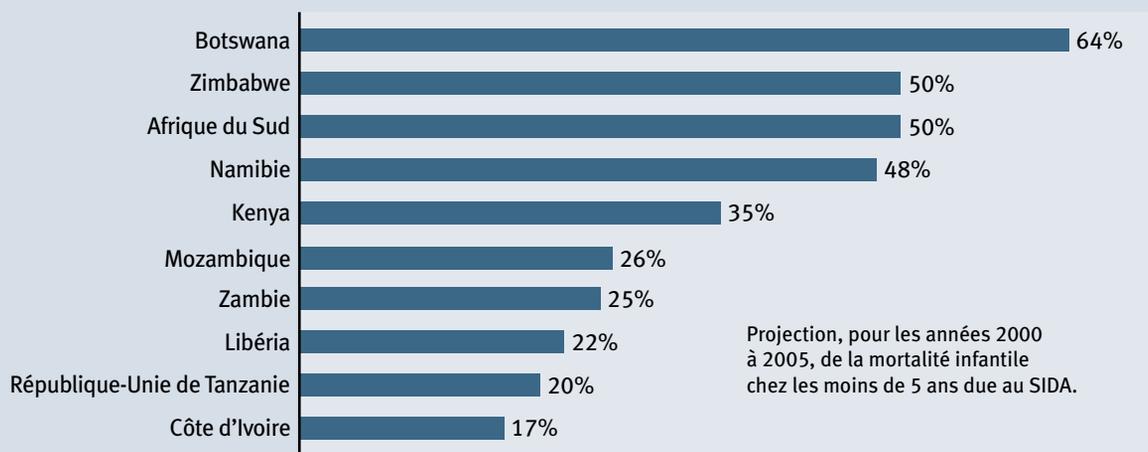


UNICEF/99-0804/Lemoynes

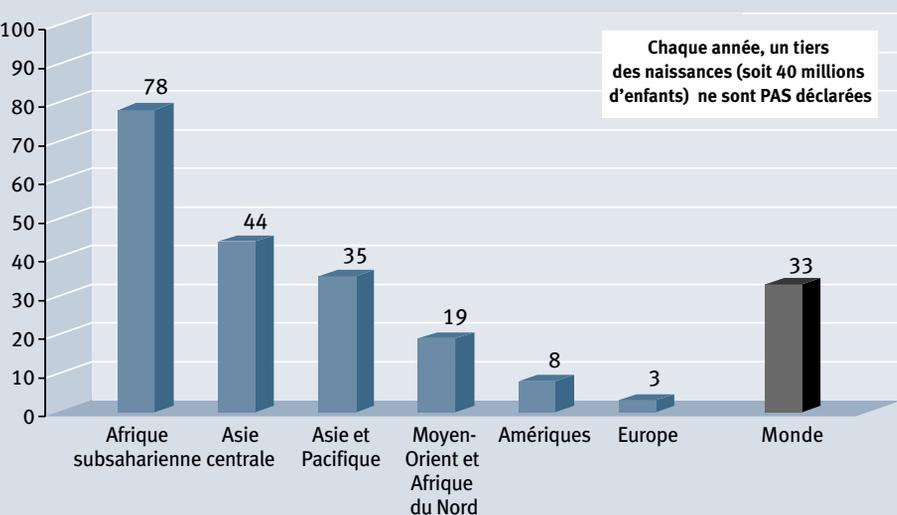
Renforcer la protection des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles

Cette catégorie regroupe des situations très diverses : les enfants qui travaillent, les enfants impliqués dans des conflits armés, les enfants victimes de violences ou d'exploitation sexuelles, les enfants emprisonnés, les enfants handicapés et les enfants issus de groupes sociaux désavantagés. Ces situations étant souvent dissimulées, clandestines ou encore omniprésentes, il est particulièrement difficile de recueillir des données à ce sujet.

Le SIDA et la mortalité infantile



Pourcentage de naissances non enregistrées (1998)



Sources : Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Nations Unies, New York, 4 mai 2001; Nations Unies, Comité préparatoire de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, « Un monde digne des enfants », version révisée du document, A/AC-256/CRP.6/Rev. 3, Nations Unies, New York, juin 2001.

rejoindre les taux correspondant à la période coloniale. Si le VIH/SIDA ravage depuis 10 ans l'Afrique d'une façon si spectaculairement et effroyablement différente que dans le cas des pays industrialisés, ce n'est pas parce qu'elle a été frappée à l'aveuglette par un fléau, moins encore parce que ses traditions sexuelles sont différentes, mais plutôt parce qu'elle est pauvre : le SIDA est l'indice le plus impitoyable des inégalités du monde où nous vivons. Toute infection ne peut que prospérer dans un environnement marqué par la pauvreté, la malnutrition et l'eau insalubre ; c'est aussi vrai du VIH/SIDA que de la tuberculose ou de la rougeole.

Dans la lutte contre le VIH/SIDA, les pays industrialisés n'ont pas, tant s'en faut, fait preuve de l'initiative et du dynamisme nécessaires. Néanmoins, on attend également des pays africains qui sont le plus durement touchés par l'épidémie qu'ils sachent donner les impulsions nécessaires – et les gouvernements de ces pays ont réagi de façon notablement différente à la menace croissante qu'elle représentait. Certains ont paru déterminés, des années durant, à adopter une politique de l'autruche, affectant d'ignorer la marée montante de l'infection dans la région jusqu'à ce qu'elle devienne une déferlante impossible à contenir. On s'accorde généralement à reconnaître que l'Ouganda, en revanche, a su montrer la voie à suivre à la fin des années 80 et au début des années 90 : le gouvernement y a lancé trois vastes campagnes de sensibilisation qui ont expliqué à la population le mode de transmission du VIH, encouragé l'utilisation des préservatifs et analysé la nécessité d'adopter un comportement sexuel sans risque. Le Président Yoweri Museveni est lui-même monté au créneau en parlant franchement du virus et de son mode de transmission alors que la discussion de tout ce qui touche à la sexualité reste taboue un peu partout dans la région. Sans vouloir sous-estimer les souffrances et les pertes que les Ougandais ont endurées à cause du VIH/SIDA, on peut donc dire que le pays est parvenu à maîtriser l'épidémie : le taux d'infection par le VIH a été ramené de 30 % des adultes au début des années 90 à 10 %, soit l'un des taux les plus bas de la partie orientale de l'Afrique.

Lorsqu'un pays se trouve plongé dans une situation aussi désastreuse, il a d'au-

tant plus besoin qu'on lui montre la voie à suivre. Au Botswana, le gouvernement s'est engagé sur la voie longue et pénible du rétablissement en faisant de ce pays le premier pays africain à lancer un programme national de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Un projet pilote a démarré en avril 1999 dans les villes de Francistown et Gaborone et devait être étendu au reste du pays entre juillet 2000 et décembre 2001. Il fournit aux femmes enceintes des informations, des consultations et des tests volontaires et confidentiels, et met à la disposition des séropositives, pendant la grossesse et le travail, des médicaments antirétroviraux et fournit du sirop à l'AZT au bébé pendant le premier mois de sa vie¹⁸.

L'Afrique n'est pas la seule à offrir des modèles d'engagement politique dans le domaine du VIH/SIDA. La Thaïlande a eu le grand mérite d'être le premier pays d'Asie à admettre que le VIH/SIDA était un grave problème sur son territoire et à faire de la lutte contre cette maladie une priorité. Conscients des pertes catastrophiques que l'Afrique avait essuyées, les responsables thaïlandais se sont attaqués plus rapidement à leur épidémie de VIH en lançant des campagnes de sensibilisation de grande envergure. La « Campagne d'utilisation des préservatifs à 100 % » a été érigée au rang de politique nationale en 1991 : non seulement l'utilisation des préservatifs a été fortement encouragée, en particulier parmi les jeunes, mais le Ministère de la santé publique a entrepris de fournir gratuitement 60 millions de préservatifs par an, essentiellement aux professionnels de l'industrie du sexe. L'utilisation des préservatifs a alors rapidement augmenté de plus de 30 % et le nombre de personnes nouvellement infectées a été très sensiblement réduit¹⁹.

Les enfants au centre des politiques

Le Gouvernement mauricien, de son côté, a su jouer un rôle de direction en s'attaquant aux problèmes de plus en plus graves de l'enfance maltraitée et de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Il a créé un Service de protection de l'enfance en collaboration avec l'UNICEF, le Haut Commissariat britannique et l'ONG Soroptimist Interna-

Des chefs de file de la cause des enfants

« Si la paix est indispensable aux enfants, ils doivent eux-mêmes faire quelque chose ». Telle est la devise de **Farid Dadashev**, un Azerbaïdjanais de 11 ans qui a rassemblé plus d'un millier de signatures dans le cadre du Réseau azerbaïdjanais de la paix d'enfant à enfant.

tional. Des agents de ce Service ont suivi une formation de deux ans auprès d'experts de la protection de l'enfance venus du Royaume-Uni et des centaines d'enfants ont déjà profité de la sensibilisation que le Service a su encourager. Le gouvernement a également déployé des efforts pour tenter de venir à bout du problème de l'enfance maltraitée à d'autres niveaux, en élargissant ses programmes de développement du jeune enfant et ses programmes détaillés d'apprentissage des « compétences parentales »²⁰.

Les gouvernements de certains pays ont fait preuve d'un grand sens politique en reconnaissant l'importance cruciale que revêtait l'adoption d'une politique spécifique et en considérant qu'il fallait remuer ciel et terre pour la faire aboutir. On en a un exemple avec la décision prise par le Malawi en 1994 de rendre l'instruction primaire gratuite et universelle. Cette initiative s'est avérée extraordinairement populaire et a fait monter en flèche les statistiques de la fréquentation scolaire, qui sont passées de 1,9 million d'enfants à 2,9 millions. Le système scolaire a encore du mal à accueillir tous les écoliers en puissance – mais le principe de la gratuité reste en vigueur. On ne s'étonnera pas non plus de constater qu'un gouvernement qui se montre si attaché à promouvoir le développement humain dans un domaine donne également l'exemple dans d'autres. Le Malawi a fait de l'émancipation des femmes une priorité en formulant en 2000 une politique nationale d'égalité des sexes et en s'associant à d'autres pays pour organiser la campagne « 16 journées d'action pour enrayer la violence contre les femmes ». En outre, le gouvernement a maintenu au-dessus de 80% les taux de vaccination : aucun cas de rougeole n'a été signalé en 2000 et il n'y a eu aucun cas de poliomyélite depuis 1992²¹.

Le Cambodge, la Chine et la République démocratique populaire lao ont joué un rôle particulièrement exemplaire en matière de vaccination. Grâce à de multiples Journées nationales de la vaccination et à une approche fondée sur le mouvement et s'appuyant sur les engagements pris par les pouvoirs publics, la Chine et la RDP lao ont toutes deux atteint l'objectif de l'éradication de la poliomyélite à la fin de 2000²². Le Cambodge a lui aussi éradiqué cette maladie, et en trois ans seule-

ment, en dépit de redoutables obstacles. En 2000, le pays a signalé qu'il était fermement résolu à étendre les bienfaits de la vaccination aux populations vivant dans des régions reculées et mal desservies, en en faisant profiter un plus grand nombre de personnes – 65 % – que jamais auparavant²³. En Thaïlande, la vaccination est pratiquement universelle : le gouvernement finance directement le programme de vaccination et a déclaré qu'il est en mesure de garantir qu'aucun enfant de moins de cinq ans ne mourra d'une maladie que la vaccination permet d'éviter. L'objectif de l'éradication de la poliomyélite a également été atteint par les Nations insulaires du Pacifique, qui sont en bonne position pour éliminer la rougeole et le tétanos néonatal – sept pays de la région sont parvenus à une couverture vaccinale de 90 % et réussissent à la maintenir.

Sur un plan plus général, certains gouvernements ont, ces dernières années, pris d'excellentes initiatives pour tenter de protéger les droits des enfants et d'améliorer leur vie – tandis que d'autres affichent un bilan particulièrement médiocre dans ce secteur. En deux décennies, l'Oman a fait reculer la mortalité des moins de cinq ans dans des proportions spectaculaires – les décès d'enfants sont tombés de 146 en 1980 à 16 en 1999, ce qui témoigne de l'attachement du gouvernement et, en particulier, du Ministre de la santé, le Dr Ali bin Mohammed bin Moosa, à la cause de la santé des enfants.

La Jamaïque, de son côté, s'est montrée disposée, ce qui est encourageant, à considérer que les enfants doivent être placés au centre de la politique et des programmes. Le gouvernement met actuellement en service un Office du développement de l'enfant qui aura une mission générale de surveillance, d'évaluation et de fixation de normes. Il a par ailleurs pris plus au sérieux que jamais auparavant les problèmes des adolescents en créant un Centre national pour l'épanouissement des jeunes et en mettant en place une politique nationale de la jeunesse²⁴.

Au Venezuela, la suppression des frais d'hospitalisation et des honoraires des centres de soins, ainsi que des frais d'inscription dans les écoles primaires, a également été une initiative récente extrêmement positive – tout comme l'incorporation de la Convention relative

aux droits de l'enfant dans la Constitution et la nouvelle loi en faveur des enfants et des adolescents²⁵. En Syrie, le Gouvernement a pris une nouvelle initiative consistant à offrir à 75 000 adolescentes une deuxième possibilité de scolarisation, ce qui montre concrètement qu'il est de plus en plus déterminé à améliorer la condition de la femme.

Autre exemple remarquable, celui du Cap-Vert. Le Gouvernement a montré l'importance qu'il attache aux ressources bénéficiant aux enfants en affectant, pendant toutes les années 90, 29 % du budget de l'Etat aux secteurs directement liés au développement de l'enfant. Il a même porté ce chiffre à 34 % au cours des deux dernières années, dépassant ainsi largement les 20 % du budget que l'Initiative 20/20 recommande²⁶.

Le rôle moteur du secteur privé

Les exemples de direction éclairée ne sont nullement l'apanage du secteur public. Le chef d'une entreprise qui refuserait de se laisser enfermer dans les critères étroits de la « compétitivité » ou des règles d'entreprises similaires, et adopterait des normes éthiques rigoureuses contre le travail des enfants et en faveur des familles, fournirait ainsi un excellent exemple. On peut citer un cas particulièrement positif de l'engagement du secteur privé au Cambodge, où M. Bun Barang, un marchand de sel qui contrôle la quasi-totalité du sel du pays, a promis d'ioder 60 % de sa production de 2001 et 100 % de celle de 2002²⁷.

Il n'est pas difficile de montrer que les sociétés privées sont capables de prendre ce genre d'initiatives éclairées et éthiques dans le combat que le monde mène contre le VIH/SIDA. La société Coca-Cola vient d'annoncer qu'elle allait utiliser son immense réseau de distribution – qui lui permet d'apporter ses boissons non alcoolisées dans pratiquement tous les recoins du continent africain – pour aider à approvisionner les dispensaires même les plus difficiles d'accès en préservatifs, trousse de dépistage et documentation. Coca-Cola est l'une des nombreuses sociétés affiliées au Conseil mondial des entreprises sur le VIH/SIDA, qui s'emploie à mobiliser le secteur privé. Ce Conseil, présidé par William Roedy, président de

MTV Networks International, compte notamment pour membres MAC Cosmetics, AOL Time Warner, Daimler Chrysler et Unilever²⁸.

S'appuyant sur un puissant mouvement social, le Gouvernement brésilien a prouvé que le traitement complet des personnes atteintes du SIDA est tout à fait possible dans le monde en développement. Depuis 1997, chaque patient brésilien reçoit le même triple cocktail qui maintient en vie les patients d'Amérique du Nord et d'Europe. Cela a permis, par exemple, à Emerson, qui a sept ans et est séropositif depuis sa naissance, mais n'a été diagnostiqué qu'à l'âge de six ans, d'être encore en vie, en bonne santé et heureux. Le Brésil a ainsi réduit de moitié son taux de mortalité par le SIDA, diminué le taux de transmission et stabilisé l'épidémie.

Mais il n'a pu le faire qu'en copiant depuis 1998 des médicaments de marque, ce qui lui a permis de réduire considérablement le coût de ces médicaments : à Rio de Janeiro, le triple cocktail coûte 3 000 dollars par an, contre 15 000 à New York, et le Brésil compte en faire tomber bientôt le coût annuel jusqu'à 700 dollars.

C'est la vigueur des mouvements sociaux du Brésil pendant les années 90 qui a conduit le gouvernement à adopter et à maintenir en place une politique radicale de lutte contre le SIDA. José Sarney, qui est le premier Président civil du Brésil depuis la fin du régime militaire et qui était sénateur en 1996 lorsqu'il a appris le succès du triple cocktail, a déclaré qu'il s'agissait d'une politique à appliquer en priorité, même en faveur des plus pauvres : « J'ai vu que la plus grande partie des médicaments composant le cocktail ne serait pas mise à la disposition des pauvres, et j'ai eu le sentiment que nous étions en train de parler de la survie de l'espèce. »²⁹ Le sénateur a proposé un projet de loi garantissant un traitement à chaque malade du SIDA et le projet a été adopté. Au début de 1999, l'économie brésilienne se trouvant en très mauvaise posture, le gouvernement s'est presque vu contraint de réduire le budget en abandonnant le programme relatif au SIDA. S'appuyant sur la société civile, le Président Fernando Henrique Cardoso a tenu bon, convaincu qu'il était que la politique de clairvoyance devait prévaloir.

Des chefs de file de la cause des enfants

A 12 ans, **Aminata Diallo** a "adopté" des enfants de son village du Sénégal, qui sont maintenant vaccinés régulièrement. « J'ai noté leur nom dans mon carnet. Je vais les suivre un par un pour qu'ils ne manquent aucun rendez-vous. » Aujourd'hui âgée de 22 ans, Aminata continue de défendre la cause des enfants et a entrepris de s'occuper d'un réseau d'enfants.

Les enfants du Libéria : résolus à prendre leur destin en main



Copyright G. Russell Hill

Le Libéria porte encore les cicatrices de la guerre civile qui a fait rage de 1989 à 1997. Le bilan fut très lourd : cent cinquante mille morts, un million de personnes déplacées et 666 000 réfugiés. Mais le plus horrible dans ce conflit, ce fut peut-être le recrutement de quelque 15 000 enfants, enrôlés de force comme soldats, parfois dès l'âge de six ans. Dans un pays dont l'infrastructure a été détruite et où d'innombrables vies ont été anéanties, la situation des enfants du Libéria semblait désespérée.

Et pourtant, le pays se redresse peu à peu et la population est plus déterminée que jamais à surmonter ces épreuves. Les enfants en sont le meilleur exemple : ceux-là mêmes qui ont par le passé été exploités à des fins destructrices s'emploient maintenant résolument à améliorer leur sort.

Agé de seize ans, Solomon fait partie de ces jeunes qui ont décidé de reprendre leur destin en main. Après avoir appartenu à l'un des groupes les plus redoutés d'enfants soldats, Solomon participe maintenant à un programme de réinsertion et de formation à la vie active financé par l'UNICEF. En s'efforçant de se défaire de son tragique passé, il explique : « Je veux me débarrasser de toutes ces atrocités ». Lorsqu'on l'interroge sur ses espoirs, il répond d'une voix douce : « Je veux retourner à l'école. Je veux renaître à la vie d'enfant. »

Le Libéria compte d'innombrables enfants en passe de « renaître à la vie ». Si les troubles civils, les sanctions internationales et les difficultés sociales continuent de poser problème, c'est par leur optimisme que les enfants parviendront probablement au renouveau qu'ils souhaitent.

« Les enfants se sont battus aux côtés des rebelles et se comportent encore comme des rebelles », explique le magistrat Perry à pro-

pos de la criminalité des jeunes au Libéria. Par le passé, les enfants jugés problématiques étaient placés en détention avec des adultes et subissaient de sévères punitions corporelles ou étaient victimes d'actes de violence. Cela ne faisait qu'intensifier et perpétuer le problème. L'UNICEF et le Ministère de la justice ont donc lancé un programme de modernisation du système judiciaire, de façon à instituer des salles d'audience de mineurs. Les magistrats ont suivi une formation à la justice des mineurs et l'UNICEF a financé le déplacement du Premier magistrat du Libéria en Namibie et en Afrique du Sud, où il a pu observer les programmes judiciaires mis en place à l'intention des mineurs. Dès la fin de l'année 2000, des programmes judiciaires pour mineurs ont été instaurés dans quatre comtés, où la détention de mineurs a été réduite de 95 %.

Pour la première fois au Libéria, les tribunaux accordent une attention particulière aux mineurs. L'inspecteur adjoint David White, vétéran de la police de la ville de Tubmanburg, reconnaît que la formation qu'il a suivie l'a beaucoup influencé. « Auparavant, je ne traitais pas correctement les enfants. J'étais trop brutal avec eux », admet-il. « Depuis, on nous a demandé de ne pas traiter les jeunes délinquants comme des criminels. Il faut se conduire avec eux comme s'il s'agissait de nos propres enfants. »

Au lieu de qualifier certains enfants de « foncièrement mauvais », on prend maintenant en compte les « circonstances défavorables », en vue de trouver des solutions pratiques. Les jeunes délinquants sont aujourd'hui orientés vers des organismes où ils suivent une formation professionnelle et où des conseillers réunissent les familles en vue de régler les problèmes. Zoe Thomas a bénéficié de ces

programmes. Installée devant une machine à coudre à pédale, cette jeune femme de 19 ans confectionne une robe d'enfant. « Je veux m'améliorer, explique-t-elle. Je veux travailler et devenir autonome. » D'autres jeunes touchés par la guerre ont appris à fabriquer des outils agricoles à partir d'armes qui ne servent plus, afin d'aider leurs communautés.

Les jeunes que la guerre civile a privés d'un enseignement de base participent à un programme d'apprentissage accéléré financé par l'UNICEF, qui permet aux élèves trop âgés de reprendre leurs études en rattrapant ce qu'ils ont manqué. Un jeune homme de 22 ans inscrit en troisième et quatrième année de primaire déclare : « Je suis revenu pour m'instruire. J'espère que je serai docteur un jour. »

Malgré les déceptions passées et les difficultés qui subsistent, des communautés entières font preuve d'optimisme et d'ardeur au travail. Lorsque l'OMS, l'UNICEF et le Ministère de la santé du Libéria ont décidé de lancer dans le comté de Bong un programme d'éradication de la polio, tout le monde a répondu à l'appel : les pouvoirs publics locaux aussi bien que les ménages. En 2000, six programmes de vaccination à grande échelle ont été menés dans l'ensemble du pays. Le Libéria affiche désormais un taux de couverture de 90 %. Le comté de Bong a atteint 100 %. « Nous n'avons pas l'habitude d'échouer, dans ce comté », se félicite le chef du comté.

Les enfants ne se contentent pas de recevoir de l'aide, ils contribuent également pour beaucoup à aider les autres. Lancée en mars 2000, la radio « C'est la vie » est principalement gérée par des enfants qui « informent les enfants et les adultes d'un très grand nombre de questions sociales », explique Korlu Willie, élève de troisième année de l'enseignement secondaire. Les émissions radio apprennent par exemple « aux enfants à prendre soin d'eux-mêmes, à écouter leurs parents. Quelquefois, nous interviewons des filles qui ne vont plus à l'école et qui ont quitté leurs parents, fréquentent des hommes et tombent enceintes. C'est bien que les enfants prennent la parole, car ils s'instruisent davantage. Ils écoutent les autres enfants. »

Lorsque les sans-défense prennent la défense des autres, lorsque les victimes finissent par vaincre, lorsque le salut vient des enfants, la communauté internationale doit prêter attention. Et s'inspirer d'un tel succès.

Les sociétés pharmaceutiques auront beaucoup d'occasions de donner la preuve de leur sens des responsabilités et de leur imagination face aux problèmes que pose le VIH/SIDA. La société Bristol-Myers Squibb Company a ouvert la voie à cet égard en annonçant qu'elle vendrait ses médicaments contre le SIDA brevetés didanosine and stavudine pour 1 dollar par jour à tout pays africain s'employant à lutter contre la maladie avec le concours d'organismes internationaux de premier plan, dont l'UNICEF. Cette initiative est l'aboutissement de fortes pressions exercées aux niveaux local et international. Les étudiants de l'Université Yale aux Etats-Unis, par exemple, ont lancé une vaste campagne exigeant que l'Université, à qui le brevet de la stavudine rapporte 40 millions de dollars par an, use de son influence pour faire en sorte que les médicaments contre le SIDA soient mis à la disposition des pays africains et d'autres pays pauvres à un faible coût. En outre, un fabricant indien de produits pharmaceutiques a proposé de fabriquer un produit générique en le vendant à un prix égal aux trois quarts de celui de Bristol-Myers Squibb, ce qui le mettrait à la portée des systèmes de santé durement éprouvés d'Afrique subsaharienne.

Encore plus récemment, Pfizer a proposé de mettre la fluconazole – utilisée dans le traitement d'une infection cérébrale fongique très courante chez les malades du SIDA – gratuitement à la disposition des habitants des pays les moins avancés. Le laboratoire consacra par ailleurs 11 millions de dollars à la construction en Ouganda d'un centre de formation de médecins spécialisés dans la lutte contre le SIDA³⁰. La société GlaxoSmithKline a annoncé de son côté qu'elle fournirait au prix coûtant trois médicaments contre le SIDA et un médicament antipaludéen à 63 des pays les plus pauvres du monde³¹. Et dans une décision que les militants de la lutte contre le SIDA appelaient depuis longtemps de leurs vœux, un groupe de sociétés pharmaceutiques titulaires de brevet ont abandonné le recours qu'elles avaient formé contre la régularité de la loi sud-africaine qui autoriserait la fabrication de médicaments meilleur marché. Ce sont là des initiatives prometteuses et appréciées, mais beaucoup reste à faire³².

Certaines sociétés privées ont montré une aptitude à prendre des initiatives d'un type différent en trouvant le moyen de permettre au commerce de pointe de répondre aux besoins des plus pauvres. Le géant finlandais du téléphone mobile Nokia a pris des initiatives sociales axées sur les enfants dans de nombreux pays, comme l'appui financier au journal *Le Petit Maître* en Chine, le développement des compétences commerciales des jeunes Sud-Africains et la participation à un programme d'encadrement en Allemagne. « Comme nous partageons le point de vue selon lequel mieux vaut prévenir que guérir, a déclaré la société, nous participons à des projets à long terme visant à aider les jeunes à bâtir leur présent et leur avenir sur des bases solides. »³³ La vente de téléphones mobiles a également profité aux enfants palestiniens : la société égyptienne MobiNil a fait don de 140 000 dollars de ses recettes aux programmes que l'UNICEF gère en Cisjordanie et à Gaza³⁴. Au Bangladesh, GrameenPhone fait don à l'UNICEF de 2 dollars par téléphone mobile vendu³⁵. La société Cisco Systems Inc. s'est associée au Programme des Nations Unies pour le développement pour créer Netaid.org, qui joue un rôle capital dans les préparatifs de la session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacra aux enfants en septembre 2001.

Mais ce ne sont pas seulement des sociétés fabriquant des produits de haute technicité et de « nouvelle génération » qui montrent la voie à suivre en faveur des enfants. La société indienne Tata Iron Company, qui a été l'un des partenaires fondateurs du Pacte mondial des Nations Unies avec le secteur privé, dirige un vaste programme intégré de santé maternelle et infantile en faveur de ses employés mais aussi de toutes les personnes vivant dans un rayon de 50 kilomètres de son centre principal de fabrication. Tata consacre régulièrement 10 % de ses bénéfices à l'action sociale³⁶.

L'esprit d'initiative des particuliers

On associe plus facilement les qualités d'animation et d'esprit d'initiative à des particuliers qu'à des organisations. Il faut bien se rendre compte que les exemples

Des chefs de file de la cause des enfants

Tous les enfants des rues d'Addis-Abeba connaissent Gash Abera Molla, la fondation créée par l'artiste et musicien éthiopien **Seleshe Demesse** pour lutter contre la dégradation de l'environnement de la ville. Quelque 13 000 enfants et adolescents, dont beaucoup d'enfants des rues, se sont mobilisés pour participer au nettoyage de la ville et à la réhabilitation d'espaces qui enlaidissaient la ville.

La voix des jeunes. . .

Changer le monde avec les enfants

La Déclaration universelle des droits
de l'homme :

- consacre « les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine »,
- stipule que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » et
- énonce que « l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales ».

« Tous les enfants devraient avoir le droit de s'instruire, « le droit de bénéficier de la protection de leurs parents », « le droit de jouer ».

Un jeune Chinois

« Pour moi, le plus important, c'est d'avoir la possibilité de m'exprimer, de dire ce que je ressens ; c'est la différence avec les autres écoles, où ce n'est pas permis. »

Sara, élève en 3e année de secondaire, République dominicaine, (à propos de son école)

« Je pense que nous, Salvadoriens, nous devons reconnaître que les tremblements de terre du 13 janvier et de février ont été très durs, et que, sans l'aide de la communauté internationale, nous en serions encore à chercher des solutions, que, grâce à leur aide, nous avons déjà obtenues. La responsabilité n'est pas celle d'un homme, il ne suffit pas de citer un nom, c'est notre responsabilité à tous, du plus petit ou plus grand... »

Carlos, 18 ans, El Salvador

« Les enfants ont eux aussi droit à des moments de bonheur. »

Une jeune Allemande de 12 ans

« A mon avis, la pire image que les médias donnent des jeunes, c'est quand ils montrent des jeunes qui sont indifférents. »

Efthimis, 15 ans, Grèce

« Je pensais que ce serait un échec. Je pensais que j'étais l'ambassadeur de tous les adolescents. Si j'échouais, les gens penseraient que la prochaine génération est irresponsable et inutile. Il faut que je leur prouve qu'ils ont tort. »

Kuheli, 15 ans, Inde, à propos d'un projet de vaccination financé par la Fondation Netaid.org

« Nous, les jeunes, derrière notre façade, de bons ou de mauvais adolescents ou de quoi que ce soit, nous devons montrer que nous avons une cervelle et nous devons oser dire ce qui nous semble vrai. »

Seira, 20 ans, Indonésie

[La participation à la prise de décision] « nous donne un sentiment de coopération, nous donne l'impression d'être adultes et nous aide à avoir confiance en nous. »

Un jeune de la République islamique d'Iran

« [Nous] voulons coopérer avec d'autres jeunes, nous voulons également participer à la solution des problèmes. »

Un jeune Jamaïcain

« Les adolescents que l'on voit à la télé sont différents de ceux qu'on voit en réalité et de la plupart d'entre nous. Ils sont splendides et ce sont des adultes en miniature. »

Ji-Hye, 12 ans, République de Corée

« C'est bien pour les enfants de donner leur avis, parce que c'est une façon de s'instruire. Ils font attention à ce que disent les autres enfants. »

Korlu, élève en 4e année de secondaire, Libéria

« Nous devons d'abord travailler de l'intérieur et ne pas attendre que les autres fassent tout. »

Un jeune Péruvien

« Si j'avais le pouvoir de changer une chose au monde, ce serait que les enfants et les jeunes puissent participer à toutes les décisions qui les concernent. Pour chaque conseil des ministres, il devrait y avoir un conseil de jeunes équivalent qui permettrait aux jeunes d'analyser ce qui se passe dans leur région et de donner leur avis. »

Claire, 17 ans, Royaume-Uni

qui suscitent le plus l'inspiration dans ce domaine sont souvent fournis par des personnes ordinaires dont les actions hors du commun révèlent ce qu'il est possible de faire (voir Encadré 3).

Néanmoins, les particuliers qui mettent leur nom et la célébrité dont ils jouissent auprès du public au service du bien collectif peuvent exercer une immense influence. Un exemple classique en a été donné en octobre 1999 lorsque 23 des intellectuels de premier plan que comptent l'Amérique latine et les Caraïbes ont publié un manifeste émouvant et d'une grande franchise dans lequel ils mettaient en demeure les gouvernements et les particuliers de toute la région d'oublier leurs divergences pour élaborer un « pacte social » en faveur de ses 192 millions d'enfants et d'adolescents. Le groupe – qui comptait notamment les écrivains Carlos Fuentes, Gabriel García Márquez, Elena Poniatowska and Ernesto Sabato – a appelé l'attention sur les graves conséquences qui s'ensuivraient pour tous si l'on continuait à agir comme si de rien n'était. « En Amérique latine, a dit l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, la majorité des enfants sont pauvres et la majorité des pauvres sont des enfants. La société les utilise, les punit, parfois les tue : elle ne les écoute presque jamais et jamais elle ne les comprend. » La romancière chilienne Isabel Allende a ajouté : « Des millions d'enfants meurent des suites d'un manque de soins qui est cruellement toléré par la société. Et nous sommes tous membres de cette société. Vous et moi. Nos gouvernements ont tous ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Exigeons qu'elle soit respectée. »

Si l'on organisait un sondage d'opinion à l'échelle mondiale en demandant quelle personne vivante sur la scène internationale incarne le mieux le princi-

pe de direction éclairée, Nelson Mandela sortirait presque à coup sûr vainqueur ou figurerait parmi les tout premiers noms retenus. L'ancien Président de l'Afrique du Sud a été une source d'inspiration pour les habitants du monde entier, et ce pas simplement par la façon dont il a animé une cause ô combien juste – la reconnaissance des droits de la population noire de son pays et sa libération de l'apartheid – ni même par l'immense sacrifice de soi que représentent les 27 années qu'il a passées en prison parce qu'il croyait profondément à ses principes. Depuis qu'il a quitté la présidence, « Madiba » (comme l'on appelle avec respect) a continué d'œuvrer inlassablement en faveur de tous ceux qui sont privés de leurs droits en mettant son immense présence morale sur la scène internationale au service de justes causes – notamment pour tenter de régler les conflits et de construire la paix dans de nombreuses régions du continent africain.

Avec Graça Machel, ancienne Ministre de l'éducation du Mozambique et spécialiste de la question des enfants victimes des conflits armés, Madiba s'est voué à la cause des droits des enfants. De concert avec l'UNICEF et d'autres organismes spécialisés dans ces questions, Machel et Madiba s'emploient à obtenir des dirigeants du monde qu'ils s'engagent à faire tout ce qu'il faudra pour offrir aux enfants un monde digne d'eux. « L'avenir de nos enfants dépend de la capacité d'initiative et des choix que les dirigeants font, ont-ils déclaré. Nous invitons tous ceux que nous avons déjà invités à se joindre à nous dans un nouveau partenariat mondial qui appelle ce changement de ses vœux. Nous invitons ceux que nous n'avons jamais rencontrés à s'associer à nous au sein du mouvement mondial en faveur des enfants. »³⁷

Des chefs de file de la cause des enfants

A 24 ans, le journaliste **Kodjo Djissenou** a déjà passé la moitié de sa vie à défendre les droits de l'homme : en 1994, dans son pays natal, le Togo, il a fondé *La Conscience*, une ONG qui organise des programmes d'information et de mobilisation en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. *La Conscience* est également le nom du journal qu'il publie et qui est rédigé entièrement par des jeunes. « S'il existe un espoir de changement, explique Kodjo, ce sont les jeunes du pays qui en sont porteurs. »



II

« Changer le monde avec les enfants »

Depuis ses tout premiers jours, l'UNICEF invite le monde à s'intéresser à la situation des enfants – aux nombreux laissés-pour-compte du fonctionnement des sociétés nationales et de l'économie mondiale. Il met en lumière les souffrances qu'ils endurent du fait de la pauvreté de leurs parents, les effets délétères du manque de nourriture ou de l'absence de vaccination et souligne les conséquences sur leur développement de leur mauvaise santé, des mauvais traitements, et de l'absence de soins et d'instruction – et prend des dispositions pour réparer ces préjudices. Pendant les années 80, l'UNICEF a axé ses efforts sur la révolution de la santé de l'enfant, convaincu qu'il était que des opérations faciles à comprendre telles que la vaccination, l'allaitement au sein et la thérapeutique de réhydratation orale sauveraient la vie de millions d'enfants. Les résultats ont été remarquables, ce qui montre bien que lorsqu'il y a convergence d'une volonté politique, de connaissances et de ressources, des problèmes apparemment insolubles peuvent être réglés.

Cette jeune fille se fait prendre les mesures pour l'uniforme de son école à Rajasthan (Inde)

Instruire tous les enfants : Les aspirations du Nagaland

C'est dans une région reculée du nord-est de l'Inde, en bordure du Myanmar, que se trouve le Nagaland, une minuscule province montagneuse en proie depuis près d'un demi-siècle à des conflits incessants. Les deux millions d'habitants de cette province sont las de la violence, des menaces d'extorsion et de la peur quotidienne. Un cessez-le-feu précaire a été déclaré il y a trois ans. Comme l'écrit un étudiant à l'université, « Je me souviens d'avoir connu la paix seulement quand j'étais petit – mais pas depuis. »

Avec l'appui du Secrétaire en chef du Nagaland, le plus haut dirigeant de l'Etat, une série de séminaires de recherches pratiques a été organisée au Nagaland au début de l'année 2001, dans le souci de faire évoluer la situation. Au cours de ces séminaires, les participants sont invités à « imaginer le Nagaland » en mettant l'accent sur l'Etat dans lequel ils souhaitent vivre et non sur les problèmes auxquels ils sont actuellement confrontés. Ils prennent part à une série d'interviews en quatre phases – Découverte, Désir, Définition et Destinée. Un millier d'interviews ont été effectuées à ce jour et il est prévu d'en réaliser 20 000 de plus. Chaque interview débouche sur six autres interviews; l'enquête atteint ainsi toutes les couches sociales du Nagaland et fait participer les adultes et les enfants à une cause commune, la création de leur nouvelle société.

En avril 2001, plus de 70 personnes provenant de divers horizons et de huit districts se sont réunies à l'occasion d'un séminaire de « Découverte ». Ils formaient en quelque sorte le « tissu social du Nagaland » – des représentants de tous les niveaux hiérarchiques des pouvoirs publics, des professionnels des médias, des enseignants et des législateurs et des ONG, y compris des représentants de mouvements religieux et des militants des droits de l'homme. **Mais, surtout, près d'un tiers des participants étaient des enfants et des jeunes de différentes origines tribales. Beaucoup des adultes présents n'avaient jamais auparavant dialogué sur un pied d'égalité avec la jeune génération.**

Au départ, les jeunes et les adultes avaient été séparés pour cet exercice. A la question « En quoi le Nagaland est-il un Etat vivant ? », les adultes se déclaraient fiers de leur riche héritage culturel, de leur stoïcisme face à la situation actuelle, de leur société sans classe et sans caste, de leurs solides convictions religieuses et de leur désir de paix et de développement.

Le groupe des jeunes semblait plus tourné vers l'avenir que vers le passé. Les enfants estimaient que « le Nagaland doit s'affranchir davantage de la violence ». Ils pensaient que



le développement communautaire était plus important que le développement individuel. Ils souhaitaient obtenir des parcs et des terrains de sports. Et ils déclaraient avoir besoin d'enseignement primaire, car, pour reprendre leurs propres termes, « sans fondations, un bâtiment risque de s'effondrer ». Un étudiant a écrit :

*Ô futurs Nagas, arrêtons ce fléau
Rétablissons la paix
Mettons fin au règne des armes,
qui n'est pas le nôtre
Car nous ne pouvons survivre
dans cette ambiance de
Haine, de conflit et de corruption.*

Dès la fin de la première journée, la franchise et l'éloquence des jeunes, exprimées dans leurs dessins, leurs slogans et leurs poèmes, avaient touché les adultes. Les jeunes ont résumé leurs atouts par rapport à la maturité, à l'expérience et aux responsabilités des adultes. « Nous sommes plus instruits, plus créatifs, plus sincères et plus courageux et nous privilégions davantage l'action. » Leur liste de souhaits était claire : paix, unité, reboisement, davantage de progrès scientifiques et technologiques dans l'Etat et des garanties d'emploi à la fin de leurs études.

Un groupe de journalistes ayant participé au séminaire ont raconté leur expérience dans le journal local *Northeast Herald* : « Ceux d'entre nous qui pensaient connaître les problèmes de la société du Nagaland se sont aperçus en fait qu'ils étaient loin de tout savoir. » En écoutant les élèves et les étudiants, ils ont compris que « ce sont eux qui sont le plus directement concernés par l'avenir... Beaucoup d'entre eux savaient parfaitement quel avenir ils souhai-

taient connaître et la clarté de leur pensée nous a stupéfaits ! Ce que nous avons entendu et ce à quoi nous avons assisté étaient manifestement l'expression de leur angoisse. »

Dans un deuxième séminaire, deux sondages ont été effectués auprès des intervieweurs et des interviewés sur les 10 impératifs de l'Appel à la participation en faveur des enfants. « Éduquer tous les enfants » faisait figure de priorité dans tous les esprits. Venaient ensuite « S'occuper de tous les enfants », « Lutter contre le VIH/SIDA » et « Écouter les enfants ». « Les enfants sont les dirigeants de demain – nous devons donc leur donner une bonne éducation si nous voulons être bien dirigés », a écrit l'un des participants.

Dans le même registre, un étudiant a noté : « J'imagine un Nagaland où les gens ont moins de raisons de se plaindre et de critiquer, où les enfants vont volontiers à l'école grâce à la qualité des établissements et des activités extrascolaires, où les villages participent à leur propre développement et où chacun a conscience de son héritage culturel et y participe. »

Est-ce que ces aspirations – exprimées, répétées et interprétées – finiront par influencer la mentalité de la population du Nagaland et est-ce que cette évolution facilitera le changement social nécessaire ? Oui, à en croire un étudiant qui écrit, dans une lettre : « A l'évidence, la situation que nous connaissons actuellement résulte de ce qu'ont déjà fait nos prédécesseurs. L'heure est donc venue de réformer de nouveau notre société. Sinon, l'avenir sera de nouveau la conséquence du présent et nous en serons responsables. »

Le logo « Imagine Nagaland » a été conçu par Abokou Metha, une étudiante qui a participé à la Réunion régionale de préparation à la Session extraordinaire consacrée aux enfants.

Et puis, la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et entrée en vigueur un an plus tard, a profondément modifié l'engagement de la communauté internationale envers les enfants. A l'instar de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la Convention exposait des idées essentielles sur la représentation que l'humanité se faisait d'elle-même et constituait pour toutes les générations futures un tournant et un point d'ancrage comme il n'y en avait jamais eu auparavant. La Convention exprimait une vision cohérente des droits des enfants et de la façon dont la société doit les respecter, en se présentant comme un document juridique qui invitait les gouvernements à accepter ses clauses, puis à rendre des comptes à leur sujet.

La Convention change la situation non seulement parce qu'en la ratifiant, les gouvernements ont pris acte de leur responsabilité morale, mais aussi parce que l'acceptation du principe selon lequel les enfants ont des droits crée sa dynamique propre. C'est l'idée même que le monde se fait des enfants qui est en train de changer. Dans l'optique de la Convention, l'enfant devient un membre actif de la famille, de la communauté et de la

société. Il apparaît de plus en plus clairement que lorsque les adultes communiquent avec les enfants d'une façon qui respecte leurs droits, tout change.

Telle a été la pièce essentielle qui s'est jouée sans bruit dans chaque pays du monde au cours de la décennie écoulée : les enfants faisant l'apprentissage de leurs droits et les familles et communautés apprenant à changer d'attitude et de comportement pour se conformer à ce principe du droit des enfants (voir Encadré 4).

Participation des enfants

Le point de vue de l'enfant n'est pas accessoire : sa perspective du monde est différente. La participation des enfants change la façon de raisonner et modifie la conception des projets et des programmes. « Si vous écoutez les enfants, vous faites mieux votre travail. »³⁸

Lorsque PLAN International UK a mis en chantier un programme de construction de maisons au Guatemala, par exemple, il avait d'abord pensé construire des maisons d'une seule pièce. Mais après avoir consulté les familles qui allaient y vivre, il a été décidé de choisir un modèle plus cher avec deux pièces. Pourquoi ? Parce que la société avait consulté non

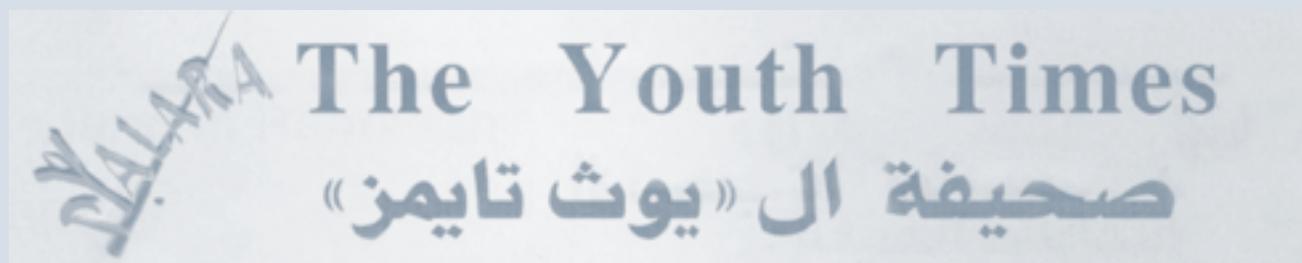
Des chefs de file de la cause des enfants

« Des entreprises en bonne santé ne peuvent naître que dans une société en bonne santé », affirme le Brésilien **Oded Grajew**, qui a fondé l'Instituto Ethos, une association d'entreprises ayant pour mission de développer les activités économiques soucieuses de l'intérêt collectif, et Fundação Abrinq, une organisation de défense des droits de l'enfant qui encourage les entreprises à respecter les enfants.



UNICEF/93-1728/Lemoyne/Chine

PYALARA : De jeunes dirigeants palestiniens



Titre du mensuel

Derrière les grandes baies vitrées d'un bureau ensoleillé qui offre une vue panoramique sur l'un des principaux carrefours des environs de Jérusalem, de jeunes Palestiniens regardent passer le flot incessant des voitures tout en réfléchissant à leurs vies. Ils sont arrivés à l'âge des décisions : quel mode de vie choisir, quelle formation suivre, pour quel avenir ?

S'ils sont venus dans ces locaux – de l'Association des jeunes Palestiniens pour les fonctions de direction et l'exercice des droits (PYALARA, en anglais) –, c'est pour rencontrer d'autres jeunes confrontés aux mêmes choix et échapper momentanément à l'atrocité des conflits qui les entourent. A l'heure où de nombreux jeunes Palestiniens redoutent de ne plus rien avoir à perdre, de n'avoir plus de raisons de vivre ou de travailler ou de faire des études, d'être privés de tout pouvoir d'action et d'expression, PYALARA offre un nouvel espoir. Avec l'appui de l'UNICEF, de Cordaid (Pays-Bas), de la Fondation Friedrich Naumann (Jérusalem), de la Fondation pour la paix au Moyen-Orient et d'autres organismes, PYALARA touche environ 150 jeunes de 14 à 22 ans.

« Nous n'essayons pas de convertir les jeunes, mais nous nous efforçons de montrer à la plupart d'entre eux que la situation n'est pas désespérée », explique Hania Bitar, directrice générale de l'Association. « Noam Chomsky considère que les êtres humains ont avant tout besoin de créer, et non d'accumuler. Nous voulons aider nos jeunes à servir leur pays et à exprimer leur passion et leur nationalisme de façon créative et constructive », ajoute-t-elle.

PYALARA vise à accroître le pouvoir d'action des jeunes par des programmes de formation aux techniques de communication et d'information, par des séminaires organisés régulièrement sur l'animation de groupe et les droits de l'enfant, par la solidarité entre jeunes et les conseils mutuels. Entre autres projets, l'Association apporte son appui aux journalistes en herbe qui publient le *Youth Times*, le premier et le seul journal de jeunes qui soit distribué dans toute la Palestine. Lancé en 1998, ce mensuel de 16 pages, qui compte 7 000 lecteurs, est écrit en anglais et

en arabe. De la sélection initiale des sujets d'article à la production finale, le journal est entièrement l'œuvre de jeunes, encadrés par du personnel et des bénévoles. Grâce à un site Internet récemment conçu (www.pyalara.org), le mensuel est maintenant diffusé dans le monde entier.

Plus de 2 000 jeunes Palestiniens ont envoyé leurs articles à PYALARA, s'adressant ainsi à un lectorat national, régional et international. Dans le milieu du journalisme, dominé par des adultes, ces jeunes Palestiniens essaient, par leurs écrits et leurs opinions, de trouver le ton juste. Cette année, ces jeunes journalistes préparent un livre qu'il est prévu d'intituler « Jeunes voix de Palestine ». Cet ouvrage présentera au monde entier le récit de la vie de jeunes Palestiniens.

Mais ces jeunes ne sont pas seulement des journalistes; ce sont également de jeunes dirigeants palestiniens. Constatant les ravages physiques et psychologiques provoqués par la situation politique, PYALARA a lancé un programme de communication baptisé « We Care » (« On est là »). Ce projet consiste à former des jeunes aux techniques d'écoute et de conseils mutuels, individuellement ou en groupe, afin de les aider à aider d'autres jeunes. Par leur soutien, ces jeunes adultes arrivent à remonter le moral de leurs camarades, en apaisant les tensions, en discutant de leurs problèmes psychologiques, affectifs et autres et en proposant des solutions concrètes.

« Pendant le bombardement de Ramallah d'il y a deux jours, j'ai tenu ma petite sœur serrée dans mes bras.... Je lui ai couvert les oreilles de mes mains.... Je ne voulais pas qu'elle entende les coups de feu et les bombardements.... Je n'y suis pas arrivée.... Elle est partie en courant vers ma mère, qui pleurait elle-même à gros sanglots et se sentait complètement impuissante », raconte Dima, âgée de 18 ans et étudiante en première année à l'université Birzeit.

« A PYALARA, l'espoir prend une forme plus concrète », explique Saleem Habash, 18 ans, qui fait partie des fondateurs de l'Association. « Nous exprimons notre raison d'être et notre sentiment d'appartenance,

nous hiérarchisons nos besoins et nos préoccupations, nous acquérons des techniques de communication et d'information, nous apprenons à informer les autres et à dialoguer librement avec les jeunes de Palestine et d'ailleurs, et nous apprenons à aider nos familles, nos pairs, la société, et, surtout, à nous aider nous-mêmes. »

Le projet « We Care » fait œuvre de pionnier en répondant aux besoins affectifs et psychologiques des enfants et des jeunes vivant dans une ambiance de violence quasi quotidienne. « Nous sommes "les enfants de la guerre des pierres", comme nous ont baptisés les médias, mais nous n'avons pas pour autant des cœurs de pierre ! Nous avons le cœur brisé et les larmes aux yeux (pas forcément à cause des gaz lacrymogènes !). Nos proches sont portés disparus et nos familles brisées. Le bombardement de nos villes, de nos villages et de nos camps a laissé de profondes cicatrices, et pas seulement sur les murs en ruine », racontent de jeunes Palestiniens.

Avec le concours de l'UNICEF, un groupe de ministres et d'ONG palestiniens a décidé d'apporter un peu de bonheur aux enfants palestiniens, à l'occasion de la Journée de l'enfant palestinien, qui a lieu le 5 avril. Sous le slogan « Nous voulons vivre notre enfance », les jeunes membres de PYALARA ont conçu, réalisé et présenté des émissions spécialement destinées aux enfants, qui ont été diffusées pendant tout le mois d'avril. D'après Hania Bitar, le message était clair : « Pour survivre, persévérer et préserver une certaine qualité de vie, nous devons ménager une place au rire, à l'enfance et à l'innocence. »

seulement les parents, mais aussi leurs enfants. Les filles ont dit aux chercheurs qu'elles ne voulaient pas avoir une seule pièce où tout le monde dormirait ensemble car « alors on nous touche là où nous ne voulons pas être touchées ».

Autre exemple, le rôle qu'a joué PLAN dans la vie d'une communauté pauvre de Nairobi. Au départ, les adultes avaient dit que les enfants avaient besoin de bâtiments scolaires en meilleur état. Mais, consultés séparément, les enfants avaient présenté leur propre liste de priorités. Ils voulaient des bâtiments scolaires en meilleur état, certes, mais ils voulaient surtout des écoles où on ne les battrait pas et où les maîtres seraient présents; ils voulaient des rues avec moins d'ordures; des pères qui ne rentrent pas ivres à la maison; et une protection contre les violences sexuelles.

On le voit, les messages des enfants peuvent être embarrassants pour les adultes – mais plus le message est embarrassant, plus il y a de chances qu'il n'aurait pas été compris ou prévu si l'on n'avait pas cherché à obtenir directement le point de vue des enfants. C'est particulièrement le cas des violences physiques ou sexuelles, que les chercheurs ont retrouvées dans toutes les enquêtes qui prenaient la peine de consulter les enfants. Lorsque l'UNICEF à Suriname a consulté des enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans le cadre d'une campagne de promotion des droits de l'enfant à Marowijne en juillet 1999, il a constaté que les châtimements corporels figuraient parmi les violences les plus graves. Il a donc organisé, en 2000, des activités complémentaires destinées à montrer aux adultes la façon de discipliner les enfants, tant à l'école qu'à la maison, sans recourir à la violence physique. En outre, les adultes ont participé à deux ateliers de gestion du stress pour acquérir une aptitude à la maîtrise de soi³⁹.

Il peut même s'avérer très utile de consulter des enfants d'âge préscolaire. Dans un quartier pauvre de Londres, on a demandé à un groupe d'enfants de quatre et cinq ans de réaliser une peinture murale décrivant leur environnement local comme il était, puis comme ils aimeraient qu'il soit. Les chercheurs ont eu la surprise de constater que les enfants ne voulaient pas de terrains de jeux couverts d'herbe. Quelle

en était la raison ? Ils préféraient le béton car, dans l'herbe, ils avaient du mal à voir les morceaux de verre cassé, les crottes de chien et les aiguilles jetées par les toxicomanes⁴⁰.

Quand il s'agit de concevoir des projets en faveur des adolescents, ce serait une grave erreur de ne pas solliciter leurs vues et de ne pas en tenir compte (*voir Encadré 5*). Le Comité du Bangladesh pour le progrès rural (BRAC) connaît bien la valeur de ce type de consultation, qu'il pratique depuis plus de 20 ans. Non seulement l'apport des adolescentes a changé du tout au tout le caractère des écoles et des programmes du BRAC, mais il a également fait voler en éclats les conceptions initiales des agents des ONG, qui étaient persuadés que ces villageoises manifesterait davantage d'intérêt pour des projets de mariage que pour s'instruire – ce qui montre bien le poids des traditions et perspectives culturelles qui, dans de nombreuses régions du monde, entravent la participation et la consultation des enfants. A présent, les adolescentes suivent auprès du BRAC une formation d'enseignantes et de coordonnatrices de centres de lecture – et même de photographes⁴¹. Au niveau national, les adolescentes du Bangladesh peuvent faire entendre leur voix à la télévision : ainsi, la nouvelle chaîne privée Ekushey Television (ETV) diffuse une émission d'informations présentées par des adolescentes, intitulée *Mukto Khobor*⁴².

Au Guatemala, les groupes de jeunes ont été particulièrement visés par la persécution qui a sévi pendant la période de la dictature et les organisations de jeunes manquent encore de dynamisme. Mais on observe les signes d'une renaissance et, dans la mesure où ces organisations constituent pour les adolescents la principale expérience de la démocratie, il est essentiel de les revitaliser afin de pouvoir améliorer la situation des droits de l'homme dans ce pays. L'expérience de ces organisations peut constituer une source d'inspiration – en particulier pour ce qui est de leurs répercussions sur la vie de leurs membres. Dans la ville de Villa Nueva, par exemple, le groupe de jeunes Iqui Balam comprend une cinquantaine de membres de deux bandes rivales. A la suite du décès du jeune frère d'un des chefs, provoqué par une overdose de cocaïne, le

Des chefs de file de la cause des enfants

En Sierra Leone, le père **Berton Giuseppe**, un Italien de 69 ans qui milite depuis 30 ans pour la protection des enfants et leur réinsertion, obéit à une seule devise : travailler avec les enfants et pour les enfants.

Des sondages d'opinion réalisés auprès des enfants

Ces deux dernières années, des interviews détaillées ont été menées auprès d'environ 40 000 enfants et jeunes de 9 à 18 ans vivant dans 72 pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, d'Europe et d'Asie centrale et d'Amérique latine et des Caraïbes. L'UNICEF a en effet entrepris de recueillir systématiquement leurs idées et opinions sur les questions qui les touchent de très près. Dans le cadre de cette enquête internationale, l'une des plus grandes jamais réalisées auprès des enfants, l'UNICEF a interrogé les jeunes sur l'école, la violence au quotidien, ce qu'ils attendent des pouvoirs publics et bien d'autres sujets encore. Les résultats donnent un aperçu inestimable de la situation des enfants dans le monde, telle que les enfants eux-mêmes la conçoivent.

Le droit à l'éducation

Environ la moitié des enfants d'Europe et d'Asie centrale et d'Amérique latine et des Caraïbes déclarent aller à l'école pour s'instruire. Lorsqu'on les interroge sur leurs droits, près de 60 % des enfants d'Amérique latine et des Caraïbes évoquent spontanément le droit à l'éducation, et plus de 40 % souhaitent bénéficier de lois garantissant ce droit. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, l'UNICEF a constaté que la moitié des enfants interrogés citaient spontanément l'éducation parmi les droits de l'enfant, et que, comme on pouvait s'y attendre, l'école était le principal sujet de conversation des enfants avec leurs amis.

Lorsqu'on demande aux enfants d'Europe et d'Asie centrale ce qu'ils diraient à leurs enseignants s'ils pouvaient s'exprimer librement, 20 % déclarent souhaiter que les relations entre enseignants et élèves s'améliorent. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les élèves associent souvent de mauvaises relations avec les enseignants à des attitudes autoritaires et au manque de possibilités d'expression des enfants.

Reconnus, entendus et aimés

Plus de la moitié des enfants interrogés en Amérique latine et dans les Caraïbes ont l'impression qu'on ne les écoute pas, ni chez eux ni à l'école. En Europe et en Asie centrale, plus de 60 % des enfants estiment que leurs opinions ne sont pas suffisamment prises en compte par les pouvoirs publics; et seuls 30 % déclarent faire confiance à leur gouvernement. Près de 20 % des enfants estiment que participer aux élections ne sert pas à grand chose.

Lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils souhaiteraient demander aux institutions sociales – l'église, le maire, les pouvoirs publics et les autorités législatives – les enfants d'Amérique latine et des Caraïbes souhaitent avant tout qu'une aide soit apportée aux pauvres et aux nécessiteux. Près de la moitié des enfants interrogés en Europe centrale et orientale, dans la CEI et les pays Baltes souhaitent que la situation économique de leur pays s'améliore et que tout le monde ait du travail. Les enfants de toutes les régions revendiquent également le droit d'être aimés.

La violence dans la famille et à l'extérieur

En Europe et en Asie centrale, six enfants sur dix déclarent être témoins de comportements violents ou agressifs dans leur famille, et un peu plus du quart des enfants interrogés en Amérique latine et dans les Caraïbes font état de comportements très agressifs, notamment de coups et de cris, dans leur foyer. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, 23 % déclarent être battus par leurs parents, pourcentage qui est encore plus élevé dans certains pays comme le Cambodge (44 %), le Timor oriental (53 %) et le Myanmar (40 %).

En Europe et en Asie centrale, près d'un enfant sur cinq estime habiter dans un quartier où l'on ne peut se promener en sécurité. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le sentiment d'insécurité est partagé par 43 % des enfants; environ 15 % des enfants interrogés ont été eux-mêmes dévalisés.

VIH/SIDA

Seuls 15 % des 14-17 ans interrogés dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique disent être « très bien » informés du VIH/SIDA. Plus de la moitié des enfants interviewés en Europe centrale et orientale, dans l'ECO/CEI et les pays Baltes, et 40 % des enfants en Europe de l'Ouest, disent être très peu ou pas du tout informés de la maladie. En Amérique latine et dans les Caraïbes, un tiers des enfants estiment ne pas avoir suffisamment d'informations en ce qui concerne l'éducation sexuelle, le VIH/SIDA et le problème des drogues. Dans des pays comme l'Équateur, le Guatemala et le Panama, environ 20 % des enfants croient à tort que pour éviter de contracter le VIH/SIDA, il suffit de ne pas s'approcher des personnes séropositives. Quatre pour cent des jeunes interrogés croient que le VIH peut se transmettre en touchant une personne séropositive. En Thaïlande et dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, ce chiffre est de 10 %.



UNICEF/République dominicaine/Perera

Justice sociale et paix

Plus de la moitié des enfants interviewés en Europe et en Asie centrale estiment que les enfants des familles pauvres sont victimes de discrimination, et 46 % pensent que les enfants handicapés ne sont pas traités de manière équitable. En Europe centrale et occidentale, plus de 40 % des enfants interrogés déclarent que, dans leur pays, les enfants d'origine ethnique différente ne sont pas traités de manière équitable. En Amérique latine et dans les Caraïbes, environ 12 % des enfants sondés citent le droit de ne pas être victime de discrimination parmi les thèmes des lois qu'ils aimeraient promulguer en faveur des enfants et des adolescents.

Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, un enfant sur cinq souhaite que la paix règne dans son pays, ce chiffre atteignant 50 % dans les pays des Andes. Et en Europe et en Asie centrale, environ 40 % des enfants interrogés par l'UNICEF aimeraient que leur pays soit un havre de paix. Leur volonté de vivre dans un pays sans criminalité et sans violence, et où règne la paix, prime d'ailleurs sur leur désir de plein emploi et d'amélioration de la situation économique.

groupe a renoncé à la violence et s'est tourné vers le théâtre, la musique et les activités de santé extra-hospitalière. Ils ont atteint un bon niveau artistique et composent des pièces dont les sujets sont tirés de leur propre expérience de façon à transmettre des messages sur la violence familiale, la toxicomanie ou encore le SIDA. Avec l'aide de l'UNICEF, le groupe est en train de se transformer en ONG et propose une formation d'animateur ainsi qu'une formation à la gestion de petites entreprises.

Cela dit, il est encore rare que les enfants et les adolescents soient consultés. Soucieux de connaître leurs vues d'une manière plus systématique, l'UNICEF a prévu d'organiser au niveau des régions une série de sondages d'opinion auprès des jeunes, l'objectif à long terme étant de créer une base de données qui aidera l'Organisation à évaluer dans quelle mesure les droits des enfants sont respectés⁴³ (voir Encadré 6).

Discrimination à l'encontre des enfants

Le fait de prêter attention à ce que les enfants ont à dire montre bien la nouvelle voie que le monde doit emprunter si l'on veut respecter leurs droits fondamentaux. L'ennui, c'est que le fait de ne pas s'être soucieux jusqu'ici de l'avis des enfants les a rendus invisibles pour les responsables à tous les niveaux de la société et, comme l'a dit la Présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, l'invisibilité des enfants a « des conséquences foncièrement discriminatoires »⁴⁴.

L'idée que les enfants soient victimes de discrimination choque tous ceux qui y sont confrontés pour la première fois. Elle peut même rebuter ces militants qui font campagne depuis toujours pour les droits de l'enfant. Notre première réaction, il est vrai, est de nous insurger contre cette idée, car les enfants sont attachants et suscitent naturellement notre sympathie. Comment ce genre de discrimination pourrait-il exister ?

La discrimination à l'encontre des enfants est généralement moins directe et flagrante que celle qui s'exerce, par exemple, à l'encontre de groupes raciaux ou ethniques. On part du principe que les enfants et leurs intérêts sont représentés

et protégés par les adultes, qu'il s'agisse de leurs parents, de leurs enseignants ou d'autres symboles d'autorité. Mais les enfants n'ont ni le droit de vote ni le droit de représentation politique, et n'ont pas accès non plus aux tribunaux (voir Encadré 7). Dans de nombreux pays, ils restent les seules personnes qu'il est licite de frapper. On leur demande rarement leur avis et les médias s'en font rarement l'écho d'une manière un tant soit peu sérieuse.

Nul ne considère que les jeunes enfants devraient avoir le droit de vote : l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant énonce clairement que « sur toute question l'intéressant, [il convient de prendre dûment en considération] les opinions de l'enfant (...) eu égard à son âge et à son degré de maturité ». Il est pourtant étrange, c'est le moins que l'on puisse dire, que dans le monde entier, les adolescents peuvent être mariés ou envoyés à la guerre des années avant de pouvoir participer à des élections. Et dans une démocratie, le fait que les enfants ne puissent pas voter peut avoir pour conséquence que les représentants élus ne prêteront pas attention aux intérêts des enfants. Le résultat net peut être catastrophique pour les enfants. Au cours des 20 dernières années, par exemple, on a enregistré un accroissement de la pauvreté des enfants dans presque tous les pays de l'Union européenne et la part des dépenses publiques consacrées aux enfants a diminué – alors que la croissance économique a été régulière et que le niveau global de richesses a augmenté.

Il convient de réagir dans deux directions à la fois. Conscients des risques probables d'une discrimination, fût-elle indirecte et non malintentionnée, les gouvernements doivent mettre en place des dispositifs spécifiques afin de garantir que leurs politiques et programmes respectent les droits de l'enfant : ainsi, certains pays ont désigné des médiateurs chargés de concevoir des mécanismes spécifiques pour prendre en compte les vues des enfants et des adolescents. En Bolivie par exemple, des Offices de protection de l'enfance ont été créés dans 158 municipalités – et l'on se propose d'en ouvrir au moins un dans chacune des 314 municipalités du pays. Ces Offices ont participé activement à la dénonciation d'actes de violence qui

Des chefs de file de la cause des enfants

Candlelight for Health and Education est l'une des rares organisations qui encouragent activement les femmes à participer aux programmes sociaux en Somalie, grâce en grande partie aux efforts et au rayonnement de sa fondatrice, **Shukri Ismail**, une femme éloquente et dynamique qui dirige les opérations sur le terrain.

La voix des jeunes. . .

Sur le VIH/SIDA

- La moitié de tous les nouveaux cas de séropositivité se produisent chez des jeunes de 15 à 24 ans.
- On estime qu'il y a actuellement dans le monde 1,4 million d'enfants séropositifs de moins de 15 ans.
- 80 % des enfants séropositifs de moins de 15 ans sont africains.
- Depuis le début de l'épidémie, 4,3 millions d'enfants de moins de 15 ans sont morts du SIDA.
- Plus de 13 millions d'enfants de 14 ans ou moins ont perdu au moins l'un de leurs parents à cause du SIDA.

« Je pense que nous, les jeunes, nous n'écoutons pas nos aînés parce que, dans la plupart des cas, ils font le contraire de ce qu'ils prêchent, ce qui, à mon avis, n'est pas juste. »

Un jeune Africain

« La plupart des campagnes ne sont pas mises au point avec la participation des jeunes (...) c'est peut-être pour cela qu'elles ne sont pas efficaces, parce qu'il ne s'agit que de campagnes du Ministère de la santé faites par des adultes. Elles ne sont pas cool ! »

Une jeune Africaine

« En Azerbaïdjan, les parents sont souvent opposés à l'éducation sexuelle, tandis que les enfants y sont favorables. »

Un jeune Azerbaïdjanais

« Mais pour changer nos comportements, il ne suffit pas d'être informé du VIH/SIDA. Il y a un autre facteur : le pouvoir. Le SIDA s'attaque principalement à ceux qui n'ont pas de pouvoir, et les filles sont les plus vulnérables. Il arrive souvent qu'elles aient des relations sexuelles parce qu'elles y sont contraintes ou qu'elles cèdent à des pressions. Ou bien, elles sont privées des informations dont elles auraient besoin pour prendre une décision en toute connaissance de cause. Les filles ont rarement les moyens de négocier avec des garçons ou avec des hommes et ne sont pas suffisamment sûres d'elles-mêmes pour contester l'autorité de ces derniers; les filles ont peur de ne pas être appréciées si elles s'affirment trop. Même quand une fille prend une décision en connaissance de cause, elle n'a pas toujours la possibilité de négocier de façon à avoir des relations sexuelles protégées. »

Hortense, 19 ans, Côte d'Ivoire

« Ils [les voisins] sont tous au courant. Ils pensent que nous sommes tous séropositifs également. Avant, les gens aimaient vraiment bien ma mère. Ses frères l'aidaient. Par une ONG, elle a pu faire gratuitement un test de dépistage. C'est comme ça qu'elle a appris qu'elle était séropositive. Ensuite, elle nous a fait faire des tests parce qu'elle avait peur que nous soyons aussi séropositifs. Dieu merci, nous sommes tous séro-négatifs. Nos voisins ne sont plus comme avant – ils ont pris leurs distances. Ils devraient prendre leurs distances vis-à-vis du virus, et non de nous. »

Ammanuel, 13 ans, orphelin du SIDA, Ethiopie

« Ils [les autres membres de la famille] veulent nous séparer. Ils veulent que nous soyons leurs serviteurs. Personne n'a cherché à ce que nous restions ensemble et à nous aider. Ils ont choisi qui ils voulaient prendre chez eux – pour que nous soyons à leur service – pas pour nous aider. Et nous ne voulons pas être séparés les uns des autres. Nous voulons rester ensemble. Nous sommes prêts à ne manger que des haricots, si cela nous permet de rester ensemble. »

Yemisrach, 21 ans, Ethiopie, dont les parents sont morts du SIDA

« Je dois dire que même si j'entends beaucoup parler du SIDA, j'ai toujours l'impression que ça concerne les autres et que ce n'est pas un problème qui me touche directement. »

Lucie, 15 ans, Europe centrale et orientale

« Ce qui est sûr, c'est que je veux faire quelque chose qui soit utile aux autres. La priorité la plus urgente ces jours-ci est d'empêcher la propagation du VIH/SIDA, qui détruit notre pays. Les jeunes peuvent contribuer pour beaucoup à cette prévention en s'aidant les uns les autres à ne pas contracter le virus. Les jeunes doivent également participer à des activités constructives, de façon à améliorer leurs communautés. »

Teleza, 13 ans, Malawi

« Nous sommes tous des êtres humains normaux, nous marchons et nous parlons. »

Nkosi Johnson (décédé depuis), 12 ans, Afrique du Sud

« J'ai encore des moments de tristesse, mais je veux vivre pour voir ma fille grandir – je veux vivre pour ma fille. »

Lan, jeune Vietnamiennne séropositive d'une vingtaine d'années

seraient auparavant passés inaperçus, comme le cas récent des sévices sexuels infligés à une fille autochtone par 11 soldats. La mobilisation de l'opinion publique et des médias locaux a débouché sur des poursuites qui, naguère, auraient été hautement improbables⁴⁵.

Cependant, les gouvernements doivent aussi trouver le moyen de prendre plus sérieusement en considération les vues des enfants – et en particulier des adolescents. La multiplication des parlements des jeunes, par exemple, est un fait nouveau important. Il ne faut toutefois pas les considérer (comme on est souvent tenté de le faire) comme une simple activité pédagogique organisée pour les enfants et adolescents qui y participent, mais comme d'importantes institutions démocratiques en elles-mêmes. Certaines des démocraties en formation d'Europe orientale et de la Communauté d'Etats indépendants – en particulier l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la République de Moldova – font œuvre de pionnières à cet égard. Au Moldova, il existe non seulement un Parlement des enfants élu où sont notam-

ment représentés les enfants placés dans des établissements médico-sociaux, mais aussi des conseils de la jeunesse qui travaillent en collaboration avec les 18 administrations locales du pays pour associer les jeunes au processus décisionnel⁴⁶. En Azerbaïdjan, le Forum de la jeunesse non seulement permet aux adolescents d'adresser des recommandations au Ministère de la jeunesse et des sports, mais il a, en 2000, présenté au Parlement une recommandation ayant pour effet d'instituer, auprès de la Commission des politiques sociales, un groupe de jeunes faisant office de consultants. De plus, l'Azerbaïdjan compte un nombre de jeunes élus membres du Parlement supérieur à la moyenne, et parmi lesquels se trouve la présidente de l'Organisation des enfants⁴⁷. En Afrique également, les parlements des enfants font leur chemin : on a en créé sous une forme ou sous une autre dans presque tous les pays du continent.

Comme l'ont dit dans une déclaration commune les enfants assistant à la réunion de janvier du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée géné-

Des chefs de file de la cause des enfants

Rodwell Jacha d'Image Africa Advertising a mis son expérience du secteur privé au service d'une cause d'intérêt public : la lutte contre les violences sexuelles infligées aux enfants. Une campagne médiatique lancée au Zimbabwe à l'occasion de la Journée 2000 de l'enfant africain a sensibilisé la population à la question et a amené un plus grand nombre de personnes à demander des informations (sur ce thème ainsi que sur le VIH/SIDA) qui soient mieux "adaptées aux enfants".



UNICEF/97-0083/Horner/Thaïlande

Sur les conflits

- Sur les 35 millions de réfugiés et de personnes déplacées que l'on compte dans le monde, 80 % sont des femmes et des enfants.
- De 1990 à 2000, 2 millions d'enfants ont été massacrés, 6 millions blessés ou handicapés à vie et 12 millions ont été privés d'abri, à cause des conflits.
- Entre 80 % et 90 % des morts et des blessés que causent les conflits sont des civils – des enfants et leurs mères pour la plupart.
- Au cours des dix dernières années du XXe siècle, plus d'un million d'enfants ont perdu leurs parents ou ont été séparés de leur famille à la suite de conflits.

« Beaucoup d'adultes avaient approuvé le Mandat [pour la paix en Colombie] parce qu'ils y voyaient un bon exercice d'instruction civique pour les enfants colombiens. Mais, en votant en aussi grand nombre et en montrant que nous comprenions vraiment les conséquences que la guerre a pour nous, nous avons donné une leçon aux adultes : c'étaient eux qui n'avaient pas été à la hauteur. C'étaient eux qui n'avaient pas participé aux élections, nous avaient donné un gouvernement faible et avaient laissé la guerre se poursuivre. »

Mayerly, 16 ans, Colombie

« Ma mère, mes jeunes frères et sœurs et moi sommes partis ensemble de Senafe lorsque les bombardements aériens ont commencé. Nous sommes allés directement dans les montagnes comme tout le monde et nous sommes restés cachés dans des grottes pendant plusieurs jours. Ma mère a décidé que je devrais continuer le voyage tout seul, parce que mes frères et sœurs et elle ne feraient que me ralentir. J'avais peur et j'étais tout seul, mais j'ai réussi à me faire conduire à Adi Keyih. J'y ai retrouvé quelques garçons plus âgés de mon quartier. J'ai fait tout le voyage avec eux jusqu'à Mai Habar. Maintenant, nous vivons tous ensemble dans une seule tente. Je n'ai pas de nouvelles de ma mère ou de mes frères et sœurs. Cela fait maintenant plus de deux mois. »

Mulugeta, 12 ans, Érythrée

« Ce que je n'aime pas, ce sont les bombardements [d'artillerie]. Il y en a quasiment tous les jours. C'est pour cela que nous avons dû changer deux fois l'emplacement de notre école. A l'emplacement précédent, lorsque les bombardements commençaient, nous devions courir nous abriter dans des caves. Il y a eu des blessés [de la localité], mais pas parmi les enfants de l'école. Tout de même, j'ai peur chaque fois que j'entends des bombardements. »

Hadgu, 12 ans, Éthiopie

« Dans l'attentat d'Omagh (...) mon meilleur ami a été tué (...) Je ne m'en suis pas remis, mais il y a maintenant en Irlande du Nord un cessez-le-feu. Donc il n'y a plus de bombes, sauf que le cessez-le-feu risque bientôt de ne plus être respecté, et j'ai maintenant de nouveau peur que si le cessez-le-feu n'existe plus (...) il y aura tous les mois, peut-être même toutes les semaines, des morts, à seulement quelques centaines de kilomètres d'ici, et c'est désespérant de savoir qu'il y a des gens trop jeunes pour comprendre pourquoi.... »

Briain, 12 ans, Irlande

« Lorsqu'il y a un conflit en Europe, au Kosovo, le monde entier s'y intéresse et écoute les nouvelles. Mais en Afrique, il se passe des choses plus graves, et personne ne fait rien. Est-ce du racisme ? »

Robert, 16 ans, Lettonie

« Je veux me débarrasser de toutes ces choses atroces. Je veux retourner à l'école. Je veux renaître à la vie d'enfant. »

Solomon, 16 ans, Libéria

« La guerre nous touche directement et indirectement (...) quoi que nous fassions, elle est là, avec nous. Nous ne pouvons y échapper. Comme un ballon que l'on essaie de plonger sous l'eau et qui finit toujours par refaire surface. »

Mahesh, 16 ans, Sri Lanka

« Nous avons imploré le monde entier et beaucoup de gens sont venus prendre des photos et nous ont promis de faire quelque chose, mais ils ne reviennent jamais et nous ne voyons jamais de résultats. »

Un jeune Soudanais

« Je voudrais que vous fassiez passer un message. S'il vous plaît, faites de votre mieux pour expliquer au monde entier ce qui nous arrive, à nous les enfants. Pour que les autres enfants n'aient pas à subir cette violence. »

Une fille de 15 ans, enlevée par la Lord's Resistance Army (LRA) en Ouganda et obligée de tuer un garçon qui avait fait une tentative d'évasion.

« Je ne sais pas pourquoi la mort d'un demi-million d'enfants iraqiens à cause des sanctions ne suscite pas plus d'intérêt dans le monde. Je trouve qu'un demi-million d'enfants, c'est vraiment beaucoup d'enfants. »

Marwa, 10 ans, Etats-Unis

rale des Nations Unies qui sera consacrée aux enfants, « Nous voudrions que les adultes tiennent les promesses qu'ils nous ont faites de façon à ce que nous puissions aspirer à un avenir meilleur (...). Nous plaidons également en faveur de la participation des enfants et des jeunes parce que nous connaissons mieux que personne les questions qui nous concernent. Nous demandons à nos gouvernements respectifs de respecter nos droits. La session extraordinaire a été convoquée pour les enfants : vous vous devez de nous entendre. Après tout, si ce n'est pour nous, pour qui tout cela a-t-il été conçu ? Les enfants doivent être vus et entendus, et non « vus et non entendus ».⁴⁸

Le Mouvement mondial en faveur des enfants

La Convention relative aux droits de l'enfant a exercé une profonde influence au cours de la dernière décennie du XXe siècle – et cette influence continue de croître, lentement mais sûrement, au fil des mois. Chaque jour voit s'élargir le public familiarisé avec l'idée des droits de l'enfant; chaque jour, d'autres responsables de l'administration nationale et locale s'accommodent des conséquences de leur obligation juridique de respecter les droits des enfants; chaque jour, les enfants et les adolescents sont plus nombreux à réussir à faire respecter leur droit d'être écoutés et de façonner le monde dans lequel ils vivent en faisant évoluer le point de vue des adultes. Cette vague d'opinion et de mobilisation en faveur d'un objectif commun donne naissance à un mouvement mondial composé d'enfants et de leur famille et de tous ceux que les droits de l'enfant ne laissent pas indifférents.

Soucieuses de donner à ce mouvement en plein essor la possibilité de se faire entendre, six organisations de premier plan qui travaillent avec les enfants – BRAC, Netaid.org Foundation, PLAN International, Save the Children, UNICEF et World Vision – se sont engagées ensemble à lancer un Mouvement mondial en faveur des enfants. Ce mouvement universel vise à réunir tous ceux qui sont convaincus que les droits des enfants doivent être notre priorité absolue, que nous soyons parents affectueux, ministres, chefs

lités, enseignants ou encore spécialistes de la protection de l'enfance. C'est un mouvement qui monte en puissance et acquiert une force morale que les hommes politiques ne pourront ignorer qu'à leurs risques et périls. Dans tous ses aspects – y compris le fait que les enfants sont des partenaires nécessaires et à part entière – le Mouvement mondial consiste à prendre l'initiative pour les enfants.

Pendant les mois qui auront précédé la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants – laquelle, en septembre 2001, fera le bilan des activités réalisées depuis le Sommet mondial pour les enfants et adoptera des objectifs et des normes pour la période suivante –, ce Mouvement aura mobilisé l'appui de la communauté internationale en faveur d'un programme en 10 points qui vise à « changer le monde avec les enfants ». Son Appel à la participation proclame ce qui suit : « Nous devons – nous, citoyens de tous les pays et membres de familles, de communautés et d'associations diverses et variées de la société civile – nous engager à participer à la mise en place d'un Mouvement mondial en faveur des enfants, croisade irréversible qui permettra enfin de vaincre la pauvreté, la maladie, la violence et à la discrimination qui ont inutilement assombri et anéanti la vie de tant d'enfants. Nous y sommes déterminés, car nous savons que pour défendre au mieux les intérêts des enfants, c'est dans le cadre de nos activités quotidiennes, en agissant du fond du cœur et en écoutant les enfants et les jeunes eux-mêmes que nous serons le plus efficaces. En tant que membres de la famille humaine, nous sommes tous, sans exception, responsables. Et nous devons tous assumer ces responsabilités. »

Une campagne de masse dirigée vers les simples citoyens porte actuellement ce message dans les villages et les villes du monde entier. Jeunes et vieux sont invités à « Dire oui pour les enfants », en optant pour ce qui, à leur avis, constitue les mesures prioritaires à prendre. La même question est posée aux gens qui consultent le site www.gmfc.org/fr sur Internet et offrent leur appui. On encourage également tous les participants à approfondir le débat et à présenter des idées concernant les mesures à prendre, et les résultats de cette « matrice de mesures » sont com-

Des chefs de file de la cause des enfants

Le plus jeune militant sud-africain de la lutte contre le SIDA, **Nkosi Johnson**, s'est éteint en juin 2001 à l'âge de 12 ans. L'influence qu'il a exercée pendant sa courte vie se fera longuement sentir. Il a non seulement démenti le pronostic qui lui avait été donné (plus que 9 mois à vivre), en vivant 10 ans de plus, mais a également fait pression auprès du Parlement sud-africain pour que les enfants atteints du SIDA aient le même droit à l'éducation que les autres. Ses efforts ont abouti à l'adoption d'une loi anti-discriminatoire protégeant les enfants atteints du SIDA qui veulent aller à l'école.

Mouvement mondial en faveur des enfants : un rôle pour tout le monde

		Gouvernements	ONU et OI (organisations inter-gouvernementales)	ONG	Donateurs et fondations	Médias	Public	Enfants et jeunes	Armée	Secteur privé/ Entreprises	Groupes religieux
1.	N'excluons aucun enfant	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
2.	Donnons la priorité aux enfants	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
3.	Occupons-nous de chaque enfant	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
4.	Luttons contre le VIH/SIDA	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
5.	Mettons fin à l'exploitation des enfants et au mal qui leur est fait	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
6.	Écoutons les enfants	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
7.	Éduquons tous les enfants	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
8.	Protégeons les enfants de la guerre	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
9.	Protégeons la terre pour les enfants	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
10.	Luttons contre la pauvreté : investissons pour nos enfants	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●



Cette “matrice de mesures” est gérée par Save the Children pour le Mouvement mondial en faveur des enfants. La page sur Internet n’existe qu’en anglais pour l’instant.

pilés et analysés par la Save the Children Alliance en vue de leur présentation à la session extraordinaire (voir Encadré 7). Le site du Mouvement mondial sur Internet a été créé et géré par Netaid.org – qui est elle-même une co-entreprise publique et privée associant le Programme des Nations Unies pour le développement et la société Cisco Systems, le type même d'association dont le Mouvement mondial encourage la création – et un autre partenaire fondateur du Mouvement mondial pour les enfants, World Vision, consent un effort particulier à sa promotion.

Les lancements nationaux de la campagne « Dire oui pour les enfants » ont été spectaculaires tant par leur diversité que par la renommée de leurs protagonistes : présidents et premiers ministres, célébrités musicales et sportives, chefs religieux et écrivains ont coopéré avec des milliers d'enfants pour toucher un aussi vaste public que possible. Parmi les temps forts de cette campagne, lancée dans le monde entier à partir de mars 2001, relevons les suivants :

- En Azerbaïdjan, la campagne Dire oui a été lancée à l'occasion du Tournoi international de lutte libre, en raison de la popularité de ce sport dans le pays. Le champion du monde de lutte style libre Namiq Abdullayev a été l'un des premiers à s'engager.
- Au Bangladesh, le Président, le Premier Ministre et le chef de l'opposition ont tous signé des formules d'engagement en avril, ce qui montrait la solidité du consensus s'étendant à l'ensemble des partis, selon lequel la cause des enfants doit être une priorité.
- Dire oui a été officiellement lancée le 26 mars en Belgique, et les médias nationaux et les publications de jeunes en ont largement rendu compte. Un groupe de défenseurs de premier plan de la cause des enfants dans le pays a coopéré à la promotion de la campagne, avec le concours du Ministère de l'éducation, du Mouvement de la jeunesse et d'autres entités. Des formules d'engagement en français et en hollandais ont été largement diffusées.
- Le Président bulgare Stoyanov a signé le formulaire de participation en avril à Sofia tandis qu'un lancement analogue avait lieu dans 10 autres villes. La télévision nationale diffuse l'appel Dire oui tous les jours après les émissions pour les enfants et avant les principales émissions d'information du soir.
- Le lancement de la campagne Dire oui au Burkina Faso s'est déroulé lors du Festival panafricain du cinéma et de la télévision à Ouagadougou. Les cinéastes présents ont laissé les empreintes de leurs mains dans l'argile, moyen évocateur de s'engager en faveur des enfants.
- Au Cambodge, le Premier Ministre Hun Sen a lancé la campagne pendant une émission de télévision spéciale diffusée à une heure de grande écoute, en remplissant le premier formulaire de participation et exhortant tous les Cambodgiens à suivre son exemple.
- Le Président chilien Lagos a utilisé la manifestation Dire oui pour lancer une politique nationale et un plan d'action intégré pour les enfants et les adolescents, et a annoncé qu'on lui présenterait officiellement les résultats de plusieurs mois d'engagements à la mi-août, le Jour de l'enfant au Chili.
- En Côte d'Ivoire, le Président Gbagbo a pris le premier engagement du pays devant un public de 2 000 enfants, de chefs coutumiers et de chefs d'entreprise qui ont assisté au spectacle donné par de jeunes saltimbanques, chanteurs et danseurs, et entendu une intervention du Président du Parlement des enfants.
- En Georgie, les cloches de la grande cathédrale Sameba ont sonné à toute volée pour annoncer le lancement de la campagne Dire oui le 1er juin. Les cérémonies se sont déroulées au Palace des enfants et de la jeunesse, sous l'égide de Mme Nanuli Shevardnadze, l'épouse du Chef de l'Etat. De jeunes volontaires avaient installé plusieurs centres de collecte de signatures et ont distribué des formulaires de participation. A la fin de la journée, ils en avaient recueilli plus de 10 000. Le 12 juin, le Président Edouard Shevardnadze

Des chefs de file de la cause des enfants

Le père **Júlio Lancelotti** défend depuis longtemps au Brésil la cause des enfants et des adolescents. Récemment, il s'est battu pour réformer les centres de détention des jeunes délinquants et a aidé des femmes séropositives et leurs enfants à garder ou à obtenir un logement et d'autres services.

Dites



a signé son propre formulaire et annoncé qu'il participerait à la Session extraordinaire consacrée aux enfants en septembre.

- Lors du lancement de la campagne Dire oui au Ghana, le Président Kufuor a promis au Parlement des enfants qu'il rendrait l'éducation de base gratuite et obligatoire et développerait le programme de formation des maîtres.
 - En Haïti, dans un contexte marqué par l'agitation politique et sociale, des milliers d'enfants et de représentants d'ONG ont entendu le Président Aristide s'engager à assister à la session extraordinaire consacrée aux enfants et à garantir l'éducation pour tous d'ici à 2004. Les enfants se sont exprimés spontanément et ont plaidé pour que leurs droits soient respectés et qu'il soit mis fin à la violence contre les enfants haïtiens.
 - Au Honduras, le lancement de la campagne a eu lieu en mai et les différentes confessions du pays organiseront en août une vigile nationale. L'équipe nationale de football soutient la campagne en portant des T-shirts Dire oui lors des matches internationaux.
 - En Jamaïque, le Premier Ministre Patterson a lancé la campagne Dire oui le 1er mai lors de l'émission nationale radiotélédiffusée qui a donné le coup d'envoi du Mois national des enfants. La campagne se déroulera dans le cadre de manifestations déjà programmées telles que des marchés dans la capitale en juin, des colonies de vacances gérées par des associations religieuses et locales et des ONG en juillet, une exposition agricole en août et une session du Parlement des enfants en septembre.
 - La Reine Rania de Jordanie a lancé la campagne Dire oui en mai et il a suffi de 21 jours pour que celle-ci dépasse l'objectif fixé en rassemblant un million d'engagements.
 - Le Président Ratsiraka de Madagascar s'est personnellement engagé à garantir l'exercice des droits des enfants dans le pays et à protéger les enfants contre tout traitement discriminatoire.
- Il a déclaré : « Nous continuons d'affirmer aujourd'hui que l'enfant est roi ! »
- Le 1er juin, Journée des mères et des enfants en Mongolie, le Président, le Premier Ministre et le Gouverneur d'Ulaanbaatar ont engagé les citoyens du pays à Dire oui. L'idole nationale de la musique pop Ariunaa a été nommée Envoyée spéciale de l'UNICEF pour les enfants et elle a rendu publique une chanson, intitulée Dire oui, qu'elle avait composée et qu'elle a chantée avec d'autres chanteurs le jour du lancement de la campagne.
 - L'appui de la famille royale a également été obtenu au Maroc, où la Princesse Lalla Meryem a lancé en mai une campagne nationale à l'occasion de la Journée nationale des enfants.
 - Dire oui a démarré le 26 avril au Mozambique, lors d'une manifestation animée à laquelle assistait une foule nombreuse et dont les événements marquants furent la participation de 150 étudiants, la promesse faite par le Ministère des femmes et du bien-être social que le gouvernement donnerait son appui, et le concert endiablé de la grande chanteuse Julia Mwithu. Les ONG nationales, appuyées par des ONG internationales, ont distribué des formulaires de participation et récolté des adhésions dans tout le Mozambique, comptabilisant plus de 50 000 signatures à ce jour. Le 1er juin, Journée internationale de l'enfant, le président Joaquim Chissano a marqué son adhésion devant des milliers de personnes rassemblées à Maputo.
 - Le 1er juin, dans le cadre d'une journée de fête qui a vu le lancement de cinq initiatives majeures en faveur des droits des enfants, plus de 500 enfants, parlementaires, enseignants et dispensateurs de soins s'étaient réunis pour assister à l'ouverture, par quatre ministres d'Afrique du Sud, d'une session informatique au cours de laquelle ils ont rempli la version pour enfants de l'engagement de l'Afrique du Sud intitulée « Hear My Voice » [Laissez-moi m'exprimer][www.children.gov.za] et lancé la campagne Dire oui sur le nouveau

site Internet de l'Office des droits de l'enfant, à la Présidence.

- Au Soudan, la campagne, baptisée « Dire oui à la paix pour les enfants » prend de l'ampleur. Un groupe d'artistes soudanais, sous l'impulsion du célèbre acteur Ali Mahdi, participera à une « Marche pour les Enfants » de 250 km, en s'arrêtant dans les villages sur leur route afin de présenter une pièce de théâtre et de récolter des signatures. Dans le sud du Soudan – une des régions les plus isolées et les durement touchées par les conflits – des bulletins d'adhésion sur papier seront distribués puis récoltés par le biais des écoles ou des programmes de vaccination et d'information sanitaire sous l'égide du programme d'urgence Opération Survie au Soudan. On récoltera aussi les formulaires de participation dans 500 « Villages amis des enfants » dans les régions de Kordofan, Darfur, Nil et Gedarif.
- En Tanzanie, le Président Mkapa a présidé le lancement officiel de la campagne Dire oui et écouté les enfants venus de 20 régions du continent et de l'île de Zanzibar plaider ardemment pour la suppression des frais de scolarité.
- Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, la société Makednski Posti a fait distribuer des cartes postales affranchies par les quotidiens et dans les écoles et centres socioculturels du pays. La star nationale du hip-hop Vrcak fera campagne pour Dire oui jusqu'à la fin du mois de septembre.
- Le lancement pour la région de l'Europe centrale et orientale, de la Communauté d'Etats indépendants et des Etats baltes, s'est déroulé à Istanbul (Turquie) à l'occasion d'une émission de télévision à grand spectacle produite pour célébrer la Journée nationale des enfants. Les enfants de 41 pays ont exhorté les dirigeants du monde à placer la protection des enfants au premier rang de leurs préoccupations.
- Dans le cadre d'un lancement régional, des enfants, jeunes et adultes de tous les milieux se sont rassemblés le

25 avril pour donner le coup d'envoi de la campagne Dire oui au plus grand musée pour les enfants de Mexico. Signalant d'entrée de jeu l'importance de cette campagne, les enfants ont énoncé les dix points de l'engagement Dire oui et plusieurs personnalités mexicaines éminentes ont pris la première série d'engagements du pays.

- En Afrique de l'Ouest, 300 chefs coutumiers du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Tchad ont signé l'Appel à la participation au Mouvement mondial en faveur des enfants. Ils ont conféré leur immense autorité morale et religieuse à un appel en faveur des droits des enfants et des femmes et se sont prononcés en faveur de l'instruction des filles et contre le mariage précoce.

Le lancement de la campagne Dire oui à travers le monde en 2001 a été un événement remarquable : dans bien des cas, les dirigeants politiques ont demandé instamment à leurs propres populations de ne cesser de leur rappeler qu'ils doivent « tenir leurs promesses » à la session extraordinaire. Il nous appartient à tous de veiller à maintenir cette pression sur nos dirigeants, non seulement jusqu'en septembre, mais aussi dans les années qui viennent. Nous pouvons le faire en prenant nos propres engagements, en ajoutant notre voix à toutes celles qui, de plus en plus nombreuses à travers le monde, ont décidé de Dire oui pour les enfants.

Nul d'entre nous n'est trop important ou trop peu important pour s'engager en faveur de cette cause. Comme le précise bien le Mouvement mondial en faveur des enfants, « Nous faisons appel à vous, où que vous soyez, en vous demandant de faire, au moment et de la façon qui vous conviendront, tout ce qui est en votre pouvoir pour les enfants. »

Des chefs de file de la cause des enfants

L'une des rares Ghanéennes à avoir fait des études d'ingénieur, **Akosua Mfumuwaa** a fondé Akos Engineering Service, une entreprise qui fabrique des machines-outils d'aide à la récolte, activité effectuée par les femmes, qui passent de longues heures à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Elle forme également de jeunes femmes des milieux ruraux à l'apprentissage d'un métier et à la création de leur propre entreprise.



III

Les actions qui peuvent changer le monde

Il est incontestable que les pays qui sont économiquement les plus puissants du monde doivent prendre des initiatives en faveur des droits des enfants. Mais les gouvernements des pays en développement ne peuvent se prévaloir du handicap dont souffre leur pays pour s'abstenir de mobiliser les énergies au nom des enfants. Les droits des enfants sont indivisibles et primordiaux. Toutes les sociétés ne doivent avoir de cesse que les droits de tous soient garantis et respectés.

Investir en faveur des enfants, c'est tout simplement le meilleur investissement qu'un gouvernement puisse faire. Aucun pays n'a pu se hisser au niveau d'un développement appréciable et soutenu sans investir de façon substantielle au profit de ses enfants. Selon la Banque mondiale, l'un des facteurs importants qui, parallèlement à une bonne gestion macro-économique, expliquent pourquoi les pays d'Asie orientale ont nettement mieux réussi leur développement économique, dans les années 70 et 80, que ceux d'Afrique subsaharienne est le fait qu'ils avaient investi des sommes considérables en faveur des enfants au cours des décennies antérieures. En d'autres termes, ils récoltaient ce qu'ils avaient semé au cours des années 50 et 60 dans le terrain fertile de la santé, de la nutrition et de l'éducation des enfants⁴⁹.

Une mère et son fils en Tunisie

La voix des jeunes. . .

Sur la discrimination

- Sur la centaine de millions d'enfants non scolarisés que l'on compte dans le monde, 60 millions sont des filles.
- Il « manque » dans la population mondiale entre 60 et 100 millions de femmes, qui, en raison de leur sexe, ont été victimes d'infanticides, de foeticides, de malnutrition ou de mauvais soins.
- 90 % des domestiques – l'emploi le plus fréquent des enfants qui travaillent – sont des filles de 12 à 17 ans.
- Dans certaines régions, le taux de séropositivité est cinq fois plus élevé chez les filles que chez les garçons.

« Je sais que mon père n'avait pas le choix. Mais pourquoi est-ce que mon frère va à l'école alors que je n'ai pas le droit d'y aller ? »

Une jeune Chinoise

« Les enfants autochtones ont rarement la possibilité de définir leur identité et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes – ce qui les empêche de faire des études – et ils perdent leurs terres, par manque de documents, et n'ont plus de maison ou de foyer. »

Enfant autochtone, Costa Rica

« Aujourd'hui, je suis servante et je vis avec une famille d'Arsi Negele. Je ne peux pas vivre avec ma famille à la campagne. Les filles qui s'échappent après avoir été enlevées ne sont pas acceptées dans notre culture – on les déteste. Donc au lieu de vivre avec ma famille et de me sentir détestée, je préfère vivre et travailler avec des étrangers et continuer à aller à l'école (...) les gens considèrent d'un autre œil les filles qui, comme moi, se sont échappées après avoir été enlevées. Ils parlent de notre passé et nous traitent comme si nous n'étions pas des êtres humains. Dans ma nouvelle école, les gens ne me posent pas de problème parce qu'ils ne sont pas au courant. Mais ceux qui le savent ne s'approchent pas de moi. »

Shegitu, 16 ans, Ethiopie

« Je suis triste de ne pas avoir la possibilité d'aller à l'école (...) au moins, on me donne la possibilité d'apprendre à coudre, mais j'aimerais tellement pouvoir aller à l'école ! »

Abena, 13 ans, Ghana

« Au travail, les jeunes sont toujours beaucoup moins bien payés que les gens plus âgés. Même s'ils sont au moins aussi utiles, on ne considère pas qu'ils font partie de la main d'œuvre. »

Deepti, 17 ans, Inde

« Les jeunes n'ont pas les mêmes droits que les adultes, les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes et les personnes handicapées n'ont pas les mêmes droits que les personnes sans handicap. Et c'est le problème dans le monde entier : lutter contre ces formes de discrimination. Et nous luttons, nous aussi. J'ai l'impression de faire évoluer les choses dans cette société, alors je n'ai pas l'impression qu'il y ait de la discrimination dans ce pays. Même s'il y en a, d'accord. Mais je pense que nous allons faire évoluer les choses. Nous allons parvenir à l'égalité. »

Layali, 17 ans, Jordanie

« En tant que jeune Africaine et en tant que fille, je me sens plusieurs fois désavantagée, non pas à cause de mes conditions de vie, mais à cause des images et des représentations de ma vie, de mon passé, de mes aspirations et même de mon avenir, que d'autres personnes ont créées et véhiculent. Lorsque j'aurai l'âge de jouer un rôle dans le monde, je n'en aurai pas la possibilité, parce que les préjugés des autres, renforcés par les images qu'ils associent à 'l'Afrique', ont déjà déterminé la place que je devrais occuper, sans respecter le droit que j'ai de décider de ma propre image. »

Alison, 17 ans, Kenya

« On ne peut pas aller tranquillement faire des courses ou se promener. Peut-être que si j'étais un garçon, cela n'arriverait pas. »

Nosie, 15 ans, Namibie

« Prenons le cas d'une famille où il y a un garçon et une fille, c'est la fille qui va faire toutes les corvées ménagères. S'il y a un sacrifice à faire, ce sera à la fille de le faire. Par exemple, si la famille a moins d'argent, on enverra la fille vendre des choses dans la rue et le long de l'autoroute. La plupart du temps, ils la « donneront » à un vieil homme ou ils l'initieront à la prostitution. Même nos mères sont coupables de tels actes. Ce n'est pas du tout normal, les gens devraient changer d'attitude face aux filles et aux femmes. »

Taiwo, 13 ans, Nigéria

Des chefs de file de la cause des enfants

Teleza Mseche sait que le SIDA détruit son pays et que les jeunes ont les moyens de réagir. « Les jeunes peuvent jouer un grand rôle en matière de prévention, en s'aidant les uns les autres à ne pas contracter le virus », explique-t-elle. A 13 ans, Teleza est la présidente du club de lutte contre le VIH/SIDA de son lycée, ainsi que la présidente de la section locale de guides. Elle a été l'un des trois jeunes représentants du Malawi lors de réunions internationales organisées à New York et à Nairobi.

En outre, dans les années 90, l'UNICEF a étudié neuf pays en développement et l'Etat indien du Kerala. Ils avaient tout été choisis pour leurs excellents résultats dans les domaines de la santé et de l'éducation, qui étaient très supérieurs à ceux de pays connaissant une situation économique analogue. Il s'agissait de déterminer s'il existait un quelconque dénominateur commun dont les autres pays en développement pourraient s'inspirer. Il y en avait un, en effet. Les gouvernements considérés – Barbade, Botswana, Costa Rica, Cuba, Malaisie, Maurice, République de Corée, Sri Lanka, Zimbabwe et l'Etat du Kerala – étaient souvent très différents sur le plan des orientations politiques, mais ils avaient tous décidé d'investir pour les enfants en faisant prendre en charge par l'Etat les services sociaux de base. Chacun de ces pays a donc régulièrement consacré une part du revenu national plus importante que ses voisins à l'instruction primaire et assuré la gratuité de la scolarisation primaire⁵⁰.

En revanche, des études réalisées récemment dans plus de 30 pays montrent que les services sociaux de base représentent en moyenne entre 12 et 14 % du montant total des dépenses publiques⁵¹, ce qui est loin d'être suffisant : les gouvernements devraient envisager de consacrer au moins 20 % de leur budget aux services sociaux de base, ce qui est l'objectif qui a été accepté au titre de l'Initiative 20/20 lors du Sommet mondial pour le développement social en 1995.

Les pays qui n'investissent pas suffisamment dans les services sociaux de base et qui ne donnent pas, de ce fait, à leur population les moyens de faire face à l'instabilité et aux inégalités – ou de profiter des possibilités – associées à la mondialisation, se placent eux-mêmes dans une situation très difficile. L'accès universel à ces services fournit en effet un « amortisseur social » qui permet d'emprunter le chemin cahoteux de l'économie mondialisée, d'augmenter les chances des pauvres et de démocratiser l'ensemble du processus de mondialisation⁵².

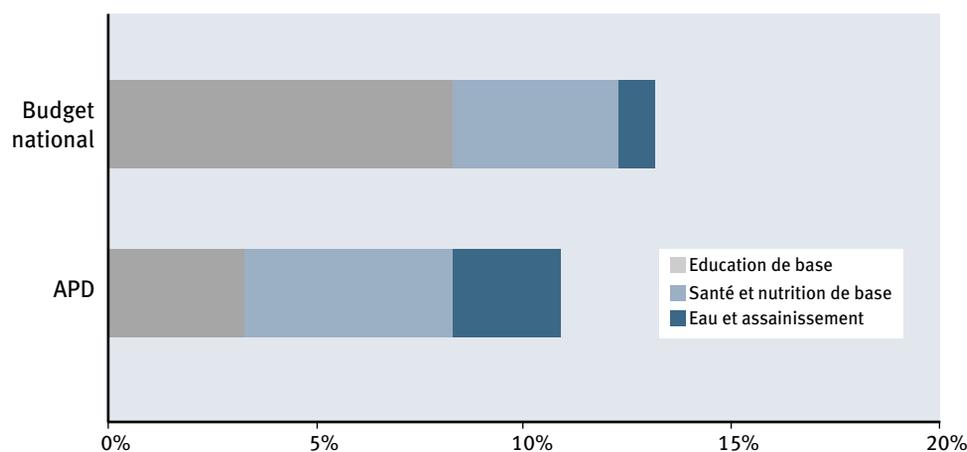
Impulsions stratégiques

Les décisions des dirigeants politiques ont des répercussions importantes sur la vie privée des familles, des premières années d'un enfant jusqu'à l'âge scolaire; sur les années d'apprentissage, correspondant environ à l'âge de la scolarité primaire; et sur l'adolescence, période où l'enfant s'efforce d'appréhender toute la complexité du monde.

Le développement du jeune enfant

L'importance primordiale du développement du jeune enfant est beaucoup plus communément acceptée qu'elle ne l'était au moment du Sommet mondial pour les enfants, en 1990. Il ne saurait y avoir de développement humain si la petite enfance ne fait pas l'objet de soins de qualité. Ces soins sont également un droit fonda-

Figure 1. Le sous-investissement dans les services sociaux de base



Source : Rapport de l'OCDE sur la coopération pour le développement 2000, et UNICEF/PNUD 1998

Donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie : conseils aux parents en Jordanie

« La famille est l'unité sociale de base dans laquelle l'enfant est élevé et protégé. » C'est en ces termes que Sa Majesté la reine Rania Al-Abdullah s'est adressée à des experts jordaniens du développement de la petite enfance, qu'elle a chargés de formuler une stratégie nationale d'amélioration des soins apportés aux enfants. « Tout effort entrepris en matière de développement de la petite enfance ne peut donc être qu'étroitement lié à une volonté plus globale d'amélioration du bien-être de la famille dans son ensemble, a ajouté la reine, et des femmes en particulier. »

Constituée par la reine Rania, l'Équipe nationale en faveur du développement de la petite enfance recense actuellement les domaines d'action à privilégier – par exemple, les toutes premières années de la vie, pendant lesquelles les enfants commencent à acquérir des capacités de réflexion et d'apprentissage, ainsi que les fondements des valeurs et des comportements qu'ils adopteront à l'âge adulte. L'Équipe nationale soumettra ensuite ses recommandations à l'examen du Gouvernement jordanien. D'après la reine Rania, « en Jordanie, nous privilégions certaines interventions de façon à doter nos citoyens – pas seulement les parents et les collectivités, mais également les jeunes qui seront les parents de demain – des connaissances et des compétences qui permettent d'élever des enfants. Ce n'est que dans ces conditions que nous mettons véritablement en valeur, à cette étape décisive de leur vie, les talents et le potentiel des enfants, qui représentent notre avenir. »

En Jordanie, les enfants restent généralement à la maison jusqu'à l'âge de six ans et sont gardés par leur mère, leurs frères et sœurs plus âgés ou parfois leurs voisins. La plupart des pères ne participent pas du tout ou très peu à l'éducation de leurs enfants. En 1996, dans le cadre de sa politique à long terme de soutien des services communautaires, l'UNICEF a mis au point le Projet d'amélioration des compétences parentales. Ce projet s'adresse aux parents, aux enseignants et aux futurs parents que sont les jeunes, et les aide à acquérir les compétences qui leur permettront de répondre le mieux aux besoins de leurs enfants. La Jordanie a été l'un des premiers pays à adopter ce projet sous sa forme expérimentale, grâce à l'appui de 10 partenaires : le Projet d'habilitation communautaire; Al-Nasir; l'Union générale de sociétés volontaires; l'Union des femmes jordaniennes; la Fondation hachémite de Jordanie pour le développement humain; le Ministère de la santé; le Ministère du développement social; le Ministère de la jeunesse; la Fondation Noor Al-Hussein; l'UNICEF; et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.



UNICEF/Jordan/Pitrozi

La première étape a consisté à constituer en Jordanie une équipe nationale de formateurs, en faisant appel aux organismes et au personnel participant déjà aux programmes visant à améliorer les compétences parentales et à sensibiliser la population à la santé, à la nutrition et aux besoins cognitifs et sociaux de l'enfant. Des stratégies de communication mises en œuvre dans les médias et dans les communautés ont permis de faire passer le message auprès des familles et de diffuser des informations sur l'éducation et le développement des enfants. Des groupes de parents, y compris des pères, se sont réunis pour discuter, avec l'aide d'animateurs, de leurs préoccupations et faire part de leurs idées. Les enseignants de l'école maternelle et le personnel des crèches ont également été invités à acquérir des compétences supplémentaires.

Le Projet d'amélioration des compétences parentales a obtenu des résultats remarquables : pendant les trois premières années, plus de 13 000 parents y ont pris part (12 257 femmes et 960 hommes). Au terme du programme, les participants se sentent davantage compétents dans leur rôle de parents et ont constaté que le comportement de leurs enfants s'améliorait. Tout cela a été réalisé à un coût raisonnable : 3,75 dollars par enfant.

Au cours de ses travaux, l'Équipe nationale en faveur du développement de la petite enfance a déjà défini les priorités suivantes : adopter des lois protégeant les droits de l'enfant; moderniser les services de santé s'adressant aux femmes enceintes; améliorer les soins apportés aux enfants dans les crèches; moderniser l'enseignement dispensé en mater-

nelle; aider les parents à mieux s'occuper de leurs enfants; faire en sorte que les enfants handicapés disposent des services nécessaires; aider tout particulièrement les enfants qui sont sans abri, orphelins ou obligés de mendier; élargir les horizons culturels des enfants; diffuser par l'intermédiaire des médias des messages portant sur les soins aux enfants; moderniser le matériel pédagogique; former l'ensemble du personnel des crèches; et améliorer le système de santé.

Des progrès importants ont certes déjà été réalisés en Jordanie mais beaucoup trop d'enfants pauvres et défavorisés n'en ont pas bénéficié. Il reste à expliquer aux dirigeants et aux fonctionnaires l'importance décisive des premières années de la vie d'un enfant. Il reste à adopter des lois qui permettent de défendre et de faire respecter les droits de l'enfant. Et il faut qu'un plus grand nombre de pères participent au programme, de façon à ce qu'ils comprennent mieux les besoins de leurs enfants et soient mieux à même d'y répondre.

Pour que notre monde survive et prospère, il faut en premier lieu donner aux enfants toutes les chances de réaliser leur potentiel. En privilégiant résolument le développement de la petite enfance et en adoptant une approche intégrée, faisant appel à la coopération des pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales et des organismes internationaux, la Jordanie progresse dans la bonne direction, vers un avenir meilleur.

mental. Les dirigeants de tous les pays du monde doivent s'assurer que la naissance de chaque enfant, sans exception, est enregistrée; que tous les enfants peuvent vivre les premières années de leur vie à l'abri de la violence et des mauvais traitements; et qu'ils ont accès à une nutrition suffisante, à l'eau salubre, à des installations d'assainissement adéquates et à des soins de santé de qualité. Et, chose tout aussi importante, les collectivités doivent s'assurer que les besoins des enfants en matière de développement intellectuel et affectif sont satisfaits; que des activités d'éveil et d'apprentissage leur sont proposées de bonne heure et que leurs parents et autres dispensateurs de soins primaires reçoivent des informations et un appui suffisants pour pouvoir offrir un cadre protecteur et enrichissant (voir Encadré 8). Si les gouvernements centraux et les administrations locales se croisent les bras, ils feront une erreur qui leur coûtera cher – et ils manqueront en même temps aux obligations morales et juridiques qu'énonce la Convention relative aux droits de l'enfant.

S'ils sont de bonne qualité, les programmes de développement de la petite enfance englobent tous les objectifs de la survie de l'enfant auxquels l'UNICEF est traditionnellement associé : santé maternelle, accouchement sans risques, examens médicaux postnatals réguliers, vaccination, encouragement de la croissance par allaitement au sein, alimentation complémentaire et apport de micronutriments, et éducation des parents en matière de nutrition et de santé. Mais ils s'étendent également au développement mental, social, affectif et spirituel des enfants pendant les premières années de la vie, c'est-à-dire tant aux soins physiques et psychosociaux qu'ils reçoivent qu'aux activités d'éveil auxquelles ils prennent plaisir.

Pas une année ne passe sans que de nouvelles données scientifiques viennent confirmer que les premières années de la vie déterminent dans une large mesure la qualité de la vie dont ils bénéficieront pendant toute leur enfance. On comprend de mieux en mieux, par exemple, que l'apprentissage commence à la naissance et est encouragé par des expériences posi-

Des chefs de file de la cause des enfants

Au Kenya, dans le cadre de l'initiative Tasaru Ntomonok (Maternité sans risque), **Agnes Pareyio** et **Leah Muuya** ont traversé à de nombreuses reprises la Vallée du Rift depuis 1996, en voiture ou à pied, pour mettre fin à la tradition de la mutilation sexuelle féminine, en informant les jeunes femmes et les jeunes hommes des dangers de cette pratique.



UNICEF/00-0411/Balaguer/Philippines

Au Malawi, la lutte contre le VIH/SIDA commence à l'école

« Éviter d'avoir des relations sexuelles », affirme Rebecca Abraham, âgée de 12 ans. « Éviter les garçons », ajoute une de ses copines. « Ne pas partager de lames de rasoir ou de seringues », crie un garçon du fond de la classe.

Il est 10 heures du matin à l'école primaire Domasi Demonstration de Zomba (Malawi) et Martha Chadzamakono, une institutrice, vient de poser une question à un groupe d'élèves de 10 à 12 ans : « Que faut-il faire pour ne pas contracter le VIH/SIDA ? » Mme Chadzamakono est visiblement satisfaite des explications obtenues. Maintenant que les réponses les plus évidentes ont été données, il ne reste plus dans la classe qu'une seule main levée, celle de Rebecca.

« Éviter les bars et les lieux où l'on vend de l'alcool », affirme énergiquement la jeune élève. Aucune autre explication n'est semblé-t-il nécessaire. Ses camarades de classe approuvent d'un air entendu : la consommation d'alcool dans ces lieux risque de mener à des pratiques sexuelles dangereuses.

Dans ce type de cours, organisé deux fois par semaine, les jeunes Malawiens apprennent dès l'âge de huit ans à prendre des décisions, à résoudre des problèmes, à négocier avec leurs camarades et à s'affirmer. La question de Mme Chadzamakono vise à aider les jeunes à acquérir les connaissances, les attitudes et les compétences qui leur permettront de se protéger du VIH/SIDA. Dans la guerre que le pays livre au VIH/SIDA, la salle de classe est tout naturellement devenue un champ de bataille privilégié.

En Afrique, continent dévasté par le VIH/SIDA, le Malawi est l'un des pays les plus durement touchés par l'épidémie. Chaque jour, 267 personnes en moyenne contractent le VIH et 139 personnes meurent de maladies liées au SIDA. On estime que plus de 300 000 personnes sont mortes de causes liées au SIDA depuis que le premier cas a été diagnostiqué au Malawi en 1985. Aujourd'hui, environ 9 % des 10,6 millions d'habitants du Malawi seraient séropositifs.

Avec l'appui de l'UNICEF, le Ministère de l'éducation, des sports et de la culture du Malawi et l'Institut de l'éducation du Malawi ont mis au point un programme-pilote d'enseignement des compétences indispensables à la vie courante qui est actuellement dispensé à environ 2 400 élèves, moitié filles, moitié garçons, de 24 écoles primaires. Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie, le plan consiste à élargir ce programme expérimental à toutes les écoles du Malawi.

Comme c'est dans le groupe des 10 à 14 ans que le taux de séropositivité est le plus

bas, les cours que donnent Mme Chadzamakono et d'autres enseignants pourraient influencer l'évolution de la maladie. « Ces enfants seront probablement sexuellement actifs à l'âge de 13 ou de 14 ans, explique Mme Chadzamakono. A leur âge, nous mettons l'accent sur l'abstinence. Quand ils auront 14 ou 15 ans, nous leur expliquerons comment avoir des relations sexuelles protégées. » Et elle ajoute : « Leurs parents sont contents de savoir qu'on dit à leurs enfants la vérité sur le VIH/SIDA. »

Mais les techniques et aptitudes acquises en classe ne se limitent pas à la lutte contre la maladie, aussi urgente soit-elle. Cet enseignement donne également aux jeunes des bases qui les aident à faire face aux exigences et aux difficultés de la vie quotidienne. Rebecca et ses camarades de classe n'apprennent pas seulement à se protéger du VIH/SIDA; ils apprennent également à gérer les relations entre les sexes et ils comprennent qu'ils peuvent prendre leur destin en main.

« Bien sûr, ce qu'il faut faire, c'est accroître le pouvoir des femmes, pour qu'elles soient indépendantes financièrement et socialement », explique Justin Malewezi, Vice-Président du Malawi et Président du Comité ministériel de lutte contre le VIH/SIDA.

Après l'école, l'une des corvées dont est chargée Rebecca consiste à aller chercher de l'eau à un puits des environs. Quand elle rentre chez elle, un seau d'eau de 20 litres sur la tête, elle essaie de son mieux de ne pas croiser le regard des garçons du quartier, réunis en bande. « Je choisis toujours les filles les plus jeunes parce qu'elles n'auront pas le VIH, explique Davie, âgé de 18 ans et vivant à environ 300 mètres de chez Rebecca. Si Davie et ses deux copains de 17 ans, Andrew et Anod, ont l'air relativement inoffensifs, ils n'en sont pas moins dangereux pour des filles comme Rebecca. La petite amie actuelle de Davie n'a que 12 ans, l'âge de Rebecca, et il dit avoir avec elle des relations sexuelles environ une fois par semaine. « Je n'utilise jamais de préservatif parce que je fais confiance à mon amie », explique-t-il le plus naturellement du monde. « Et si je lui fais confiance, elle aussi doit me faire confiance. »

Si Davie n'est pas très bien informé des risques de transmission du VIH, il fait en revanche preuve d'une logique désinvolte en pensant qu'il ne risque pas de contracter le virus puisqu'il y a peu de risques que les filles les plus jeunes soient séropositives. La possibilité qu'il puisse transmettre le virus à sa partenaire ne semble pas lui venir à l'esprit.

Grâce aux cours qu'elle suit, Rebecca est



UNICEF/01-0244/Thomas

plus lucide. « Je n'ai pas peur de contracter le SIDA, parce qu'on nous informe du VIH à l'école », explique-t-elle. C'est la confiance avec laquelle elle s'exprime, autant que les informations qu'elle a reçues à l'école, qui permettent de croire en l'avenir du Malawi.

tives et stimulantes dès les premières années de l'enfance. A Dalmau (Inde), par exemple, les programmes de développement du jeune enfant ont fait progresser de 16 % la fréquentation scolaire, tandis qu'en Colombie, les enfants qui avaient bénéficié de programmes préscolaires avaient deux fois plus de chances de terminer leurs études primaires⁵³. Il y a plus : le fait d'investir en faveur de la petite enfance augmente les chances de l'enfant d'atteindre l'adolescence et d'être capable de continuer à apprendre tout en affrontant les problèmes du travail, de la sexualité et de la survie. Les fonds que l'Etat investit dans les premières années de la vie des enfants, en particulier des enfants en situation de risque, peuvent se traduire par une baisse des dépenses ultérieurement consacrées aux enfants plus grands et aux adultes.

Si les Etats veulent remplir les obligations qui leur incombent en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, ils devront cesser de considérer les soins à la petite enfance comme une question qui ne relève que des familles, comme un supplément facultatif, une option incertaine. L'investissement dans le développement du jeune enfant devrait à présent être une seconde nature pour la famille humaine, aussi naturelle et inévitable pour notre vie que le soleil et la pluie baignant une rizière.

L'éducation de base

La nécessité d'investir dans une éducation de base de qualité – en particulier dans celle des filles – a été démontrée de façon convaincante. L'éducation ne fait pas que produire des employés ou des clercs : elle enrichit la vie et ouvre de nouvelles perspectives à tous. Elle procure des avantages dans tous les secteurs. Les agriculteurs qui savent lire et ont des notions sur la façon de découvrir et de classer des informations risqueront moins de se laisser distancer par l'évolution de l'agriculture : une étude de 13 pays à faible revenu a montré qu'un agriculteur qui était allé quatre ans à l'école produisait en moyenne 9 % de nourriture de plus que celui qui n'y était jamais allé⁵⁴. On a montré également que l'instruction agissait comme un « vaccin » contre le double risque que sont le travail dange-

reux des enfants et le VIH/SIDA⁵⁵ (voir Encadré 9).

Par ailleurs, les filles qui ont la possibilité d'aller à l'école améliorent généralement non seulement leurs chances, mais aussi celles de leurs enfants et de leur famille à venir – et de l'ensemble de la société (voir Encadré 10). On a démontré que l'instruction des filles réduit la mortalité infantile, améliore la santé et la nutrition des enfants, améliore la santé des femmes et freine l'accroissement démographique, car en général les femmes instruites se marient plus tard et ont moins d'enfants. Les pays qui investissent dans une instruction dispensée dans des conditions d'égalité aux filles et aux garçons récoltent d'énormes dividendes pour le développement. « L'investissement dans l'instruction des filles, dit la Banque mondiale, pourrait bien être l'investissement au rendement le plus élevé qui soit à la disposition du monde en développement. »⁵⁶

L'instruction n'est pas seulement un investissement : c'est aussi un droit fondamental énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Qui plus est, l'UNICEF croit fermement que l'amélioration de l'instruction des filles est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour venir à bout de la pauvreté et créer une société plus juste. Il coordonne l'Initiative des Nations Unies pour l'instruction des filles, que le Secrétaire général a lancée au Forum mondial pour l'éducation tenu à Dakar en avril 2000 et au Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000.

L'Initiative africaine pour l'instruction des filles a prouvé au cours des cinq dernières années que les programmes ciblés peuvent vraiment changer les choses. Parmi les stratégies qui donnent de bons résultats, on relève les suivantes : recruter davantage de femmes et sensibiliser les enseignants aux différences entre les sexes et aux droits des enfants; éliminer des manuels scolaires et matériels pédagogiques la discrimination fondée sur le sexe; veiller à faire participer les parents et la communauté locale; développer l'enseignement et les soins préscolaires; faire en sorte que les écoles soient situées dans des endroits où les filles puissent se rendre en toute sécurité; construire des latrines distinctes pour les filles et les gar-

Des chefs de file de la cause des enfants

L'acteur et réalisateur **Rob Reiner** a créé en 1997 la fondation I Am Your Child, dont l'objectif est de faire du développement de la petite enfance (les années décisives de 0 à 3 ans) une priorité aux Etats-Unis. Depuis sa création, la Fondation a sensibilisé des millions de personnes et a incité le gouvernement à allouer davantage de fonds aux programmes de développement de la petite enfance.

Des manuels scolaires à dos d'âne : L'éducation des filles au Badakhshan

Les enfants accourent avec enthousiasme au devant des ânes qui arrivent dans ce village de la province montagneuse du Badakhshan, située dans le Nord-Est de l'Afghanistan. Cette fois-ci, ce ne sont pas des vivres, des outils ou des graines que les ânes transportent (les pénuries alimentaires sont chroniques dans la région) mais du matériel pédagogique. Les livres et cahiers d'exercice viennent d'achever un long périple : achetés au Pakistan par du personnel de l'UNICEF Afghanistan, ils ont été acheminés par un convoi de camions qui traverse les montagnes, chaque année à l'automne, pour arriver au Badakhshan avant que le col ne soit bloqué par les neiges hivernales. Une fois arrivé au Badakhshan, le matériel est distribué par le Comité Norvège Afghanistan, qui encourage les communautés locales à venir chercher aux points de distribution centraux les livres et cahiers d'exercice et à les ramener dans leur village à dos d'âne et de cheval.

Au Badakhshan, les routes sont rares et très éloignées les unes des autres. Le personnel des services locaux d'éducation, qui est passé dans tous les villages en prévision de la distribution, a dû se déplacer à cheval ou à pied. Il faut parfois six semaines pour se rendre dans tous les villages d'un seul district.

Mais l'isolement de ces villages de montagne est loin d'être le seul frein à l'éducation des enfants de la province. L'Afghanistan est ravagé par des conflits depuis 1979 et au milieu des ruines, l'éducation a été reléguée au dernier rang des priorités. Même avant la guerre, les possibilités éducatives étaient très limitées, surtout en dehors des grandes villes. En 1978, c'est-à-dire à la veille du conflit, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 37 % pour les garçons et de seulement 8 % pour les filles. Vingt ans plus tard, le taux moyen de scolarisation ne s'est guère amélioré et l'écart entre garçons et filles n'a fait qu'empirer : 53 % pour les garçons contre un taux affligeant de 5 % pour les filles.

En 1996, l'arrivée au pouvoir des Taliban, qui se sont emparés de la plus grande partie du pays, a considérablement réduit les possibilités de scolarisation – déjà restreintes au départ – des jeunes Afghanes. Les établissements scolaires de filles ont été fermés dans les régions passées sous le contrôle des Taliban. En outre, les femmes n'ont plus le droit d'enseigner, ce qui a aussi énormément nui à l'éducation des garçons, étant donné le nombre important de femmes dans le corps enseignant. Aux côtés de nombreuses autres organisations internationales, l'UNICEF a adopté la position suivante : priver les filles d'éducation est contraire à la Convention relative aux droits de l'enfant.



UNICEF/00-0910/Lemoyne

L'UNICEF a donc cessé d'apporter son appui au système éducatif officiel de l'Afghanistan et aide en revanche, dans l'ensemble du pays, les programmes non officiels qui s'efforcent de scolariser aussi bien les filles que les garçons.

Les enfants du Badakhshan ont bénéficié de la distance qui les sépare de Kaboul, la capitale. Malgré la pauvreté généralisée et les risques de tremblement de terre dans la région, le Badakhshan a traditionnellement accordé une plus grande place à l'éducation que la plupart des autres provinces d'Afghanistan. En outre, le Badakhshan reste sous le contrôle des forces de l'opposition (l'Alliance du Nord), qui autorisent les filles à aller à l'école.

Les organismes internationaux ont donc pu aider les services d'éducation locaux, qui manquaient de moyens et d'effectifs, à promouvoir, entre autres, l'éducation des filles. L'aide apportée a principalement servi à distribuer du matériel pédagogique et à former les enseignants de la région, qui ne sont payés qu'environ deux dollars par mois – un salaire nettement inférieur au seuil de subsistance. En 2000, avec le concours de l'UNICEF et du Comité Afghanistan Norvège, le Programme alimentaire mondial a mis en place un programme de distribution de vivres visant à encourager la scolarisation, en particulier parmi les filles. Dans cinq districts participant au programme pilote, les enseignants et les élèves qui vont régulièrement à l'école reçoivent maintenant une ration mensuelle de blé, et les filles ont droit à une ration supplémentaire d'huile comestible.

Les programmes de ce type ont des effets quantifiables. Si, en 1993, on comptait 45 000

enfants scolarisés, dont 19 % de filles, on recense actuellement 64 000 enfants scolarisés, dont 33 % de filles. En outre, les femmes représentent 29 % des enseignants de la province, contre 15 % en 1993.

Si l'on compare ces chiffres à ceux d'autres pays, la situation reste alarmante. L'UNICEF poursuivra donc ses efforts afin que tous les enfants de la région, filles ou garçons, puissent réaliser leur droit à l'éducation. De plus, la qualité de l'enseignement laisse beaucoup à désirer au Badakhshan.

Mais compte tenu du conflit en Afghanistan et de l'offensive généralisée menée contre les droits des filles dans les régions sous le contrôle des Taliban, les progrès réalisés au Badakhshan dans le domaine de l'éducation sont encourageants. Si un programme d'éducation des filles arrive à obtenir de tels résultats dans la région, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables qui soient, cela en dit long sur son efficacité.

çons; et supprimer les frais de scolarité et autres coûts qui dissuadent les pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école (voir *Encadré 11*).

Les connaissances existent déjà : la dernière décennie de recherche et d'expérimentation a bien montré ce qui marche et ce qui ne marche pas. Ce qu'il faut, ce sont des personnes prêtes à se battre pour que des fonds suffisants soient affectés à l'accroissement des chances de tous les enfants en matière d'instruction. La communauté internationale a posé un jalon important lors du Forum mondial pour l'éducation en réaffirmant l'objectif de l'Éducation pour tous tout en fixant de nouveaux objectifs et des normes plus élevées – en promettant notamment un développement et une amélioration des soins aux jeunes enfants et de l'instruction à leur donner, l'accent étant mis en particulier sur les plus vulnérables et défavorisés. Son objectif pour 2015 englobe à présent non plus seulement l'accès universel à l'enseignement primaire, comme auparavant, mais l'achèvement d'études primaires de bonne qualité par tous les enfants, y compris les filles, les minorités nationales et les enfants vivant dans des conditions difficiles. Dakar a réaffirmé que l'instruction des filles doit occuper une place centrale dans toute stratégie de développement sérieuse et a attiré l'attention sur le fait que le délai fixé pour l'élimina-

tion des différences entre les sexes au niveau des effectifs des écoles primaires et secondaires, contrairement à la plupart des autres objectifs de développement internationaux, est 2005, non 2015. Il ne reste que quatre courtes années au monde pour tenir la promesse de l'égalité de droits des filles en matière d'apprentissage, d'alphabétisation et leur offrir l'autonomie que procure l'éducation.

Adolescence

La troisième possibilité d'investissements judicieux se présente pendant la période de l'adolescence. Les années d'adolescence sont une période de développement très rapide pour les jeunes sur tous les plans – physique, affectif, psychologique, social et spirituel. C'est en fait la phase la plus rapide du développement humain, abstraction faite de la période immédiatement antérieure et postérieure à la naissance. Mais c'est aussi une période présentant de grands risques. Ce sont ces enfants plus âgés en effet qui sont les plus exposés à certaines des graves menaces pour les droits des enfants – le VIH/SIDA, l'exploitation sexuelle, l'exploitation que constitue le travail des enfants, le fait d'être piégé dans un conflit ou enrôlé comme soldat (voir *Encadré 12*). Les adolescents sont exposés à ces risques alors qu'ils manquent souvent des informa-

Des chefs de file de la cause des enfants

La Péruvienne **Agripina Rojas** est une spécialiste autodidacte de la communication sociale, qui, par l'intermédiaire de son programme radio diffusé en quechua, la langue de la population autochtone, s'emploie à promouvoir la défense des droits des enfants et des femmes.



UNICEF/00-0438/Balague/Brazil

L'enseignant anonyme



Finlósse Santos/AIM, Mozambique

Voici les véritables magiciens.

Par quel tour de passe-passe un être humain

Sans formation ou presque
 Avec un soutien et un encadrement professionnel réduits au minimum,
 Qui vit dans une hutte au toit de chaume, mal aérée et très sombre
 Loin de tout magasin et de tout point d'eau
 A cinq ou dix kilomètres de l'école, où il devra se rendre à pied
 Deux fois par jour (le matin et l'après-midi)
 Et qui n'achète ni vêtements ni meubles
 Qui reçoit un salaire suffisant à peine à acheter de quoi manger pendant une semaine,
 Et souvent versé avec retard

...Réussit à aider un enfant...

Qui a fait cinq ou dix kilomètres à pied pour aller à l'école
 Après avoir dormi sur une vieille natte
 Dans une hutte fissurée de toute part et envahie par le froid
 Sans avoir mangé grand-chose
 Et après avoir fait des travaux ménagers

...A apprendre à lire, à écrire et à compter

A l'ombre d'un arbre
 A même le sol
 Avec 70 autres enfants
 Sans craie et sans moyens pédagogiques
 Sans livre et sans cahier
 Sans stylo et sans crayon ?

Pour les païens, c'est de la magie, pour les croyants, un miracle. Et pour tous ces adultes qui permettent à ces enfants d'apprendre et d'acquérir des connaissances, pour les enfants eux-mêmes, c'est de l'héroïsme.

Voilà les héros anonymes de toutes les nations. Ce ne sont pas des héros de la guerre. Ils ont pour seules armes leur amour des enfants et une volonté inébranlable de contribuer à un meilleur monde. Ce sont les héros de la paix.

(Texte du bureau de l'UNICEF au Mozambique). Traduit de l'anglais et du portugais.

tions, aptitudes et services d'appui dont ils auraient besoin.

L'adolescence est également un moment déterminant pour améliorer la situation des femmes. Il est capital d'assurer le bien-être des adolescentes pour briser cet engrenage de discrimination sexuelle qui cantonne beaucoup trop de filles dans la même situation défavorisée que leur mère. C'est au cours de ces années que, par exemple, les écarts entre hommes et femmes en matière d'instruction sont les plus importants. Dans les pays en développement, 6% de garçons de plus que de filles s'inscrivent à l'école primaire, mais l'écart passe à 16% dans les années correspondant à l'école secondaire – et atteint en Asie du Sud le taux particulièrement inquiétant de 36%. Ce sont les adolescentes qui risquent le plus d'être victimes de l'exploitation sexuelle, de la traite ou de toute forme d'exploitation par le travail des enfants (voir Encadré 13); et ce sont encore elles que des traditions culturelles tenaces ou un ordre direct contraignent au mariage et à la maternité précoces.

Les exigences et priorités antagoniques des adultes, qui peuvent exercer une pression politique, expliquent pourquoi les besoins des jeunes font rarement l'objet de dispositions spécifiques. Mais là encore, les gouvernements qui ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant doivent accepter que les adolescents ont des droits inaliénables qui sont manifestement méconnus aujourd'hui. Les adolescents ont le droit de recevoir des informations pertinentes et fiables de multiples sources, parmi lesquelles les parents, les enseignants, les médias et les éducateurs de leur âge. Ils ont le droit, alors qu'ils sont à la recherche de leur identité et de leur indépendance propres, de se voir inculquer les aptitudes à la vie quotidienne – aptitude à la négociation, à la résolution des conflits, à la pensée critique, à la prise de décision, à la communication et aux moyens d'assurer sa subsistance. Le bien-être des adolescents dépend d'un environnement sûr et favorable, et notamment des adultes qui s'occupent d'eux. Ils ont aussi le droit de participer aux décisions qui affectent la vie familiale.

Le fait de garantir ces droits peut aider non seulement les jeunes, mais l'ensemble de la société. Les adolescents

constituent une partie très importante de la population dans les pays en développement, ce qui ne les empêche pas d'être trop souvent ignorés en tant que groupe. Ils sont généralement traités comme un groupe à problème dont les membres sont des délinquants en puissance au lieu d'être appréciés pour leur énergie et leur ingéniosité (voir Encadré 14). Nous sommes tributaires du dynamisme et de l'idéalisme des jeunes pour pouvoir changer et nous défaire des habitudes sclérosées et de ce cynisme d'un autre âge qui nous empêchent d'atteindre un monde meilleur et plus honorable. Pour cette raison et pour bien d'autres encore, la participation des jeunes à la session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants, qui se tiendra en septembre 2001, sera essentielle. Lorsque les droits des adolescents sont réalisés, leur force, leur confiance en eux-mêmes, leur créativité et leur enthousiasme peuvent être porteurs d'espoir et de solutions jusque dans les situations les plus désespérées.

Responsabilités sans frontières

Les incitations économiques à investir en faveur des enfants ne font défaut dans aucun pays. Chaque Etat ayant ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant est tenu de réaliser tous les droits des enfants reconnus par la Convention « dans toute la mesure de ses ressources disponibles » et a accepté l'obligation juridique et morale de partir du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant lorsque des décisions économiques difficiles doivent être prises.

Les ministres des finances et les institutions financières des pays et des Etats doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne les modalités d'utilisation des deniers publics pour investir en faveur des enfants.

La Convention ajoute toutefois son propre avenant en stipulant que « le cas échéant », les ressources doivent être recherchées « dans le cadre de la coopération internationale ». Les pays en développement doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir mais il n'est que trop clair que la plupart d'entre eux n'atteindront les objectifs fixés pour 2015 et réaffirmés par la communauté internationale au

Des chefs de file de la cause des enfants

L'évêque anglican Dinis Sengulane a demandé aux églises du Mozambique de contribuer activement à la réinsertion des jeunes soldats dans une société en paix. Plusieurs de ces soldats avaient été recrutés pendant leur enfance. L'appui qu'il a apporté au programme de "Transformation des armes en sarcloirs" a permis d'échanger de nombreuses armes – factices ou réelles – contre des outils agricoles.

L'implication d'enfants dans les conflits armés : Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant

Le 25 mai 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. A ce jour, 80 États l'ont signé et quatre l'ont ratifié. Le Protocole n'entrera en vigueur que s'il est ratifié par dix États.

Les États Parties au présent Protocole,

Encouragés par l'appui considérable recueilli par la Convention relative aux droits de l'enfant, qui dénote une volonté générale d'œuvrer pour la promotion et la protection des droits de l'enfant,

Réaffirmant que les droits des enfants doivent être spécialement protégés et lançant un appel pour que la situation des enfants, sans distinction, soit sans cesse améliorée et qu'ils puissent s'épanouir et être éduqués dans des conditions de paix et de sécurité,

Troublés par les effets préjudiciables et étendus des conflits armés sur les enfants et leurs répercussions à long terme sur le maintien d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables,

Condamnant le fait que des enfants soient pris pour cible dans des situations de conflit armé ainsi que les attaques directes de lieux protégés par le droit international, notamment des endroits où se trouvent généralement de nombreux enfants, comme les écoles et les hôpitaux,

Prenant acte de l'adoption du Statut de la Cour pénale internationale, qui inclut en particulier parmi les crimes de guerre, dans les conflits armés tant internationaux que non internationaux, le fait de procéder à la conscription ou à l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans les forces armées nationales ou de les faire participer activement à des hostilités,

Considérant par conséquent que, pour renforcer davantage les droits reconnus dans la Convention relative aux droits de l'enfant, il importe d'accroître la protection des enfants contre toute implication dans les conflits armés,

Notant que l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant spécifie qu'au sens de ladite Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable,

Convaincus que l'adoption d'un protocole facultatif se rapportant à la Convention, qui relèverait l'âge minimum de l'enrôlement éventuel dans les forces armées et de la participation aux hostilités, contribuera effectivement à la mise en œuvre du principe selon lequel l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération

primordiale dans toutes les décisions le concernant,

Notant que la vingt-sixième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tenue en décembre 1995 a recommandé, notamment, que les parties à un conflit prennent toutes les mesures possibles pour éviter que des enfants de moins de 18 ans ne prennent part aux hostilités,

Se félicitant de l'adoption par consensus, en juin 1999, de la Convention no. 182 (1999) de l'Organisation internationale du Travail concernant l'interdiction des pires



UNICEF/98-1064/Pirozzi

formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, qui interdit l'enrôlement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés,

Condamnant avec une profonde inquiétude l'enrôlement, l'entraînement et l'utilisation – en deçà et au-delà des frontières nationales – d'enfants dans les hostilités par des groupes armés distincts des forces armées d'un État, et reconnaissant la responsabilité des personnes qui recrutent, forment et utilisent des enfants à cet égard,

Rappelant l'obligation pour toute partie à un conflit armé de se conformer aux dispositions du droit international humanitaire,

Soulignant que le présent Protocole est sans préjudice des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment à l'Article 51, et des normes pertinentes du droit humanitaire,

Tenant compte du fait que des conditions de paix et de sécurité fondées sur le respect intégral des buts et principes de la Charte des Nations Unies et le respect des instruments

relatifs aux droits de l'homme applicables sont essentiels à la pleine protection des enfants, en particulier pendant les conflits armés et sous une occupation étrangère,

Conscients des besoins particuliers des enfants qui, en raison de leur situation économique et sociale ou de leur sexe, sont particulièrement vulnérables à l'enrôlement ou à l'utilisation dans des hostilités en violation du présent Protocole,

Conscients également de la nécessité de prendre en considération les causes économiques, sociales et politiques profondes de la participation des enfants aux conflits armés,

Convaincus de la nécessité de renforcer la coopération internationale pour assurer la réadaptation physique et psychosociale et la réinsertion sociale des enfants qui sont victimes de conflits armés,

Encourageant la participation des communautés et, en particulier, des enfants et des enfants victimes, à la diffusion de l'information et aux programmes d'éducation concernant l'application du présent Protocole,

Sont convenus de ce qui suit :

Article premier

Les États Parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les membres de leurs forces armées qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités.

Article 2

Les États Parties veillent à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans ne fassent pas l'objet d'un enrôlement obligatoire dans leurs forces armées.

— Extrait des « Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ». A/RES/54/263, 26 juin 2000.

Sommet du Millénaire que moyennant une augmentation importante de l'aide extérieure – et une utilisation massive des ressources procurées par l'allègement de la dette.

Après tout, le troisième gros obstacle à la réalisation des droits de l'enfant, avec les conflits et le VIH/SIDA, est la pauvreté et si une chose fait cruellement défaut, c'est bien la volonté de ceux que l'économie mondiale rend de plus en plus prospères de veiller à ce que les plus vulnérables – qui sont inévitablement les femmes et les enfants des pays les plus pauvres – reçoivent une part de cette prospérité. Il est indéniable que si l'on constate un accroissement global des richesses, il reste fortement concentré dans un petit nombre de pays. Le fossé entre les pays les plus riches et les plus pauvres ne cesse en fait de se creuser un peu plus chaque jour. En 1990, le revenu annuel par habitant dans les pays industrialisés était 60 fois supérieur à ce qu'il était dans les pays les moins avancés; en 1999, il était près de 100 fois supérieur.

Depuis cinq ans, la communauté internationale se préoccupe de plus en plus de lutter contre la pauvreté – et ce ne sont pas les raisons de le faire qui manquent. Depuis 15 ans, tous les pays du monde appliquent dans leurs grandes lignes les politiques économiques de ce que l'on a appelé le Consensus de Washington parce qu'il avait l'appui du Ministère des finances des Etats-Unis et des institutions telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui ont leur siège à Washington. Ces institutions se sont employées à faire prévaloir une inflation basse par la discipline budgétaire, la libéralisation des échanges et des marchés financiers et la généralisation de la privatisation. Elles mettaient l'accent, à juste titre, sur l'efficacité mais pas, et c'est là que le bât blesse, sur l'équité : elles parlaient du principe que ces politiques se traduiraient par une croissance économique et que les bienfaits de cette croissance se propageraient aux couches les plus pauvres de la population.

Le problème, c'est qu'il saute aux yeux que les pauvres ont été les derniers à recueillir les fruits des réformes économiques et de la mondialisation. En Amérique latine, par exemple, où la plupart des pays ont, soit par choix soit parce qu'ils y étaient obligés, emboîté le pas au

Consensus de Washington avec une unanimité et une ténacité remarquables dans les années 90, les nouvelles politiques économiques ont eu un impact pratiquement nul sur la pauvreté. Globalement, il y a certes eu des avantages : une inflation à un chiffre, un allègement du fardeau de la dette et un apport de capitaux privés dans la région. Mais le chômage a augmenté tandis que près de 80 millions de personnes continuaient de vivre dans le dénuement le plus total et que la région conservait la distribution de revenu et des ressources la plus inégale du monde⁵⁷.

Les lacunes du Consensus de Washington sont de plus en plus évidentes, en particulier pour la Banque mondiale elle-même⁵⁸. Les pauvres doivent être protégés des hoquets de la mondialisation par des investissements publics dans les services sociaux de base. Si la mondialisation est inéluctable et si elle doit devenir une force libératrice et non pénalisante, l'ensemble universel de règles minimales qu'elle englobe ne devrait pas consister simplement à éliminer les barrières douanières, mais aussi à garantir les droits des enfants.

Heureusement, les pays les plus riches – certains d'entre eux, tout au moins – semblent commencer à prendre au sérieux la responsabilité qui leur incombe de combattre la pauvreté dans le monde. Une longue campagne a été menée pendant les années 80 et 90 par des organisations non gouvernementales, des associations religieuses et des organisations internationales – dont l'UNICEF dans le cadre de ses rapports annuels sur *La situation des enfants dans le monde* – pour tenter de convaincre les pays les plus puissants et les institutions financières internationales de prendre des mesures plus rapides et plus efficaces pour régler l'énorme problème de l'endettement. Il faut rendre hommage en particulier à l'héroïsme – le mot n'est pas trop fort – dont a fait preuve la coalition du Jubilé 2000, qui a su faire de la question de l'allègement de la dette, qui passait pour un « problème accessoire », une affaire sérieuse et concrète.

L'Initiative en faveur des pays lourdement endettés, qui était au départ très circonscrite et qui a été mise en place avec une lenteur désespérante, commence enfin à produire des effets. L'allègement de la dette a tardé. Pendant des années, les

Des chefs de file de la cause des enfants

En allant à la rencontre des femmes dans les rues où elles travaillent, l'association Solidarité avec les femmes en difficulté, ou **SOLWODI**, fournit des services d'écoute et d'orientation sur le VIH/SIDA et les MST aux prostituées de Mombasa et de Malindi, dont beaucoup ont été recrutées à l'adolescence par des réseaux de prostitution en plein essor au Kenya. L'ONG les aide également à acquérir une formation professionnelle et des compétences psychosociales.

La vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants : Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant

Le 25 mai 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. A ce jour, 73 États l'ont signé et quatre l'ont ratifié. Le Protocole n'entrera en vigueur que s'il est ratifié par dix États.

Les États Parties au présent Protocole,

Considérant que, pour aller de l'avant dans la réalisation des buts de la Convention relative aux droits de l'enfant et l'application de ses dispositions, en particulier des articles premier, 11, 21, 32, 33, 34, 35 et 36, il serait approprié d'élargir les mesures que les États Parties devraient prendre pour garantir la protection de l'enfant contre la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants,

Considérant également que la Convention relative aux droits de l'enfant consacre le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de ne pas être astreint à un travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social,

Constatant avec une vive préoccupation que la traite internationale d'enfants aux fins de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants revêt des proportions considérables et croissantes,

Profondément préoccupés par la pratique répandue et persistante du tourisme sexuel auquel les enfants sont particulièrement exposés, dans la mesure où il favorise directement la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants,

Conscients qu'un certain nombre de groupes particulièrement vulnérables, notamment les fillettes, sont davantage exposés au risque d'exploitation sexuelle, et qu'on recense un nombre anormalement élevé de fillettes parmi les victimes de l'exploitation sexuelle,

Préoccupés par l'offre croissante de matériels pornographiques mettant en scène des enfants sur l'Internet et autres nouveaux supports technologiques, et rappelant que, dans ses conclusions, la Conférence internationale sur la lutte contre la pornographie impliquant des enfants sur l'Internet (Vienne, 1999) a notamment demandé la criminalisation dans le monde entier de la production, la distribution, l'exportation, l'importation, la transmis-

sion, la possession intentionnelle et la publicité de matériels pornographiques impliquant des enfants, et soulignant l'importance d'une coopération et d'un partenariat plus étroits entre les pouvoirs publics et les professionnels de l'Internet,

Convaincus que l'élimination de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants sera facilitée par l'adoption d'une approche globale tenant compte des facteurs qui contribuent à ces phénomènes, notamment le sous-développement, la pauvreté, les disparités économiques, l'iniquité des structures socio-économiques, les dysfonctionnements familiaux, le manque d'éducation, l'exode rural, la discrimination fondée sur le sexe, le comportement sexuel irresponsable des adultes, les pratiques traditionnelles préjudiciables, les conflits armés et la traite des enfants,

Estimant qu'une action de sensibilisation du public est nécessaire pour réduire la demande qui est à l'origine de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie pédophile, et qu'il importe de renforcer le partenariat mondial entre tous les acteurs et d'améliorer l'application de la loi au niveau national,

Prenant note des dispositions des instruments juridiques internationaux pertinents en matière de protection des enfants, notamment la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, la Convention de La Haye concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, et la Convention n° 182 de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination,

Encouragés par l'appui massif dont bénéficie la Convention relative aux droits de l'enfant, qui traduit l'existence d'une volonté généralisée de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant,

Considérant qu'il importe de mettre en œuvre les dispositions du Programme d'action pour la prévention de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie impliquant des enfants et de la Déclaration et du Programme d'action adoptés en 1996 au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Stockholm du 27 au 31 août 1996, ainsi que les autres décisions et recommandations pertinentes des organismes internationaux concernés,

Tenant dûment compte de l'importance des traditions et des valeurs culturelles de chaque peuple pour la protection de l'enfant et son développement harmonieux,

Sont convenus de ce qui suit :

Article premier

Les États Parties interdisent la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants conformément aux dispositions du présent Protocole.

Article 2

Aux fins du présent Protocole :

- (a) On entend par vente d'enfants tout acte ou toute transaction faisant intervenir le transfert d'un enfant de toute personne ou de tout groupe de personnes à une autre personne ou un autre groupe contre rémunération ou tout autre avantage;
- (b) On entend par prostitution des enfants le fait d'utiliser un enfant aux fins d'activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme d'avantage;
- (c) On entend par pornographie mettant en scène des enfants toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant, à des fins principalement sexuelles.

— Extrait des « Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ». A/RES/54/263, 26 juin 2000.

gouvernements occidentaux et les institutions financières internationales se sont opposés « par principe » à toute forme d'allègement – et les critiques se sont demandés s'il ne s'agissait pas simplement d'un paravent derrière lequel se dissimulait une absence fondamentale de volonté de régler le problème de la dette. Au début de 2000 encore, l'Initiative n'avait permis d'alléger la dette que de quatre pays : la Bolivie, le Guyana, le Mozambique et l'Ouganda⁵⁹. Aujourd'hui, sa version « renforcée » a enfin commencé à changer les choses : quelque 22 pays pauvres bénéficient d'allègements divers qui devraient finir par représenter quelque 34 milliards de dollars et aider à ramener le montant de leur dette à un tiers de ce qu'il était au début du processus⁶⁰.

Autre fait nouveau très bien accueilli, les pays du G7 ont annoncé la remise de 100 % de la dette bilatérale qu'avaient contractée à leur égard les pays pouvant prétendre au bénéfice de l'Initiative susmentionnée. Le Gouvernement du

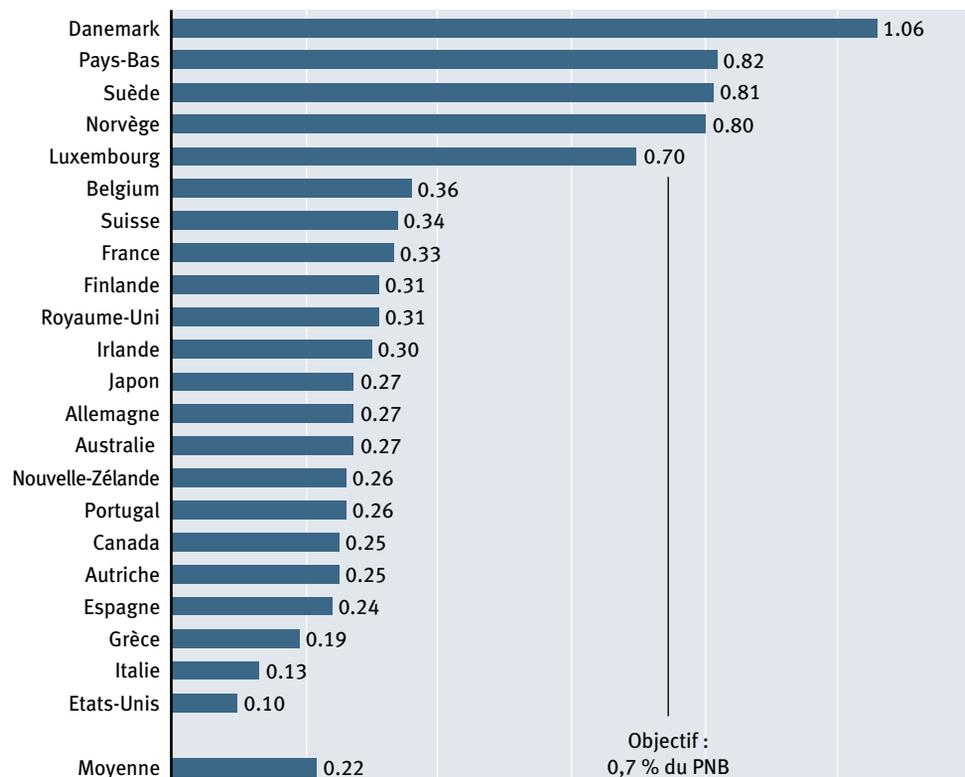
Royaume-Uni a fait preuve à ce sujet d'une remarquable hauteur de vues, et a du même coup montré la voie à suivre sur la scène internationale, en prenant la décision – à laquelle a adhéré le Gouvernement canadien – d'affecter tous les paiements au titre du service de la dette courante des pays en guerre à un fonds spécial, jusqu'à ce que la paix y soit rétablie. Le Royaume-Uni a également été le premier pays à en finir avec la pratique inique consistant à lier l'aide à l'achat de biens produits par les entreprises du pays donateur – et il plaide actuellement pour que les autres pays industrialisés lui emboîtent le pas.

Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est également engagé à porter le pourcentage des crédits qu'il alloue à l'aide extérieure de 0,24 % du produit national brut (PNB) (chiffre de 1999) à 0,31 % sur les deux prochaines années, après bien des années de réduction ou de stagnation de l'aide. Cette augmentation est un fait positif en tant que premier geste, mais sur ce plan, ce sont les pays d'Europe du

Des chefs de file de la cause des enfants

Le révérend Léon Sullivan, qui s'est éteint en avril 2001 à l'âge de 78 ans, a toujours fermement défendu le respect des droits de l'homme, même s'il fallait pour cela « déplacer les montagnes qui font obstacle à la liberté, à la justice et à la vérité ». Il a mis au point les « Principes Sullivan », un ensemble de principes directeurs à l'usage des entreprises américaines investissant en Afrique du Sud, et a également défini les « Principes Sullivan mondiaux » visant à établir un code de conduite à l'époque de la mondialisation.

Figure 2. Aide publique au développement en pourcentage du PNB des pays donateurs, 2000



Source : OCDE, Communiqué de presse du 20 avril 2001

Chronique d'une catastrophe annoncée

« J'avais l'impression de voir marcher des morts... », se souvient Rosenberg Marín, évoquant les habitants qui parcouraient les ruines de sa ville natale de Cojutepeque, située à une heure à l'est de San Salvador, la capitale d'El Salvador. « Les maisons étaient pratiquement réduites à néant, explique-t-il, (...) mais le plus difficile à supporter, c'était de voir des enfants qui avaient perdu non seulement leur maison, mais également un membre de leur famille ou même plusieurs. »

En janvier et en février 2001, deux grands tremblements de terre suivis de milliers de secousses ont mis à mal ce pays déjà affaibli sur le plan socio-économique par de nombreuses années de guerre, de pauvreté, de dégradation de l'environnement et de surpopulation. El Salvador doit maintenant se remettre d'une catastrophe naturelle qui a enseveli des villages entiers, fait des milliers de morts ou de blessés et privé d'abri près du quart de la population. Les dégâts causés aux structures sociales, aux infrastructures sanitaires et éducatives, aux secteurs de production et à l'environnement représentent 12 % du produit intérieur brut du pays en 2000. On estime à plus de 1,9 milliard de dollars le montant total des coûts de reconstruction.

Ces tremblements de terre ne sont que la culmination d'une série de catastrophes naturelles, de plus en plus fréquentes et graves, qui ont accentué la vulnérabilité écologique d'El Salvador. Au cours des trois dernières années seulement, plusieurs catastrophes – El Niño, l'ouragan Mitch et La Niña – se sont abattues sur le pays, entraînant à chaque fois des effets cumulatifs.

A l'âge de 18 ans, Rosenberg, dont le domicile familial a été presque entièrement détruit par le tremblement de terre, est déjà un expert de l'atténuation des effets des catastrophes. Il travaille comme bénévole pour les Defensorías de los Derechos de la Niñez y Adolescencia (Défenseurs des droits des enfants et des adolescents), une initiative mise en place avec l'appui de l'UNICEF à la suite de l'ouragan Mitch de 1998. Les Defensorías forment de jeunes volontaires à la réadaptation psychosociale et les préparent à venir en aide aux enfants et aux adultes en état de choc. C'est ce qui a incité Mirna Bulnes, originaire de San Salvador et âgée de 19 ans, à participer au programme. Elle a commencé ses activités de bénévole juste avant que l'ouragan ne ravage le pays.

Du fait de ses structures géologiques, l'Amérique centrale est sujette à des mouvements sismiques, des ouragans, des tsunamis, des éruptions volcaniques, des inondations et des sécheresses. Mais il existe également d'importants facteurs humains qui accentuent la gra-

vitité de ces catastrophes. Le déboisement excessif fait perdre aux terres leur stabilité et leur fertilité en quelques années. Les flancs de colline escarpés s'érodent rapidement si l'on n'investit pas dans la préservation des sols. La densité de la population entraîne souvent, comme en El Salvador, le développement rapide et anarchique d'implantations humaines dans des régions vulnérables et laisse les habitants à la merci de toutes les catastrophes.

Ce sont avant tout les pauvres qui vivent dans ces régions précaires et fragiles sur le plan de l'environnement, sur des terres dont personne d'autre ne veut, loin des services et des emplois, dans des régions rurales isolées ou sur des flancs de colline escarpés. Les effets néfastes de la pauvreté, de la croissance démographique et des agressions contre l'environnement s'aggravent mutuellement et ils créent un véritable cercle vicieux : la pauvreté contribue au maintien d'un taux d'accroissement élevé de la population et à la dégradation de l'environnement, qui contribuent tous deux à leur tour à la perpétuation de la pauvreté. Pauvreté, croissance démographique et dégradation de l'environnement ne constituent essentiellement qu'un seul et même problème.

Les conséquences des tremblements de terre qui se sont produits cette année en El Salvador étaient en grande partie prévisibles. Depuis des années, on annonçait que les problèmes qui s'étaient accumulés mèneraient un jour ou l'autre à la catastrophe. D'innombrables études, livres et évaluations ont souligné à quel point il était nécessaire d'adopter une stratégie nationale de prévention des catastrophes et des

lois et des institutions adéquates qui permettent de protéger l'environnement et de parvenir au développement durable.

« Notre pays a besoin d'un plan stratégique de prévention des catastrophes, qui prévoit principalement des mesures d'atténuation des risques dans les zones de grande vulnérabilité », explique Mirna. Et elle veut que ce plan soit établi avec la participation des jeunes. « Nous, les jeunes, nous voulons participer activement à toutes les mesures de prévention de ce type de catastrophe, de façon à sensibiliser la population de mon pays sur le plan politique et social. » Rosenberg estime que la solution consiste à sensibiliser les jeunes à la prévention des catastrophes : « Cela nous permettrait d'espérer dans une certaine mesure que ces jeunes ou ces enfants auront les moyens de mobiliser leur communauté. » Rosenberg veut un Ministère de l'environnement doté de forts pouvoirs et souhaite que le gouvernement privilégie les questions sociales, économiques et écologiques lors de l'élaboration de ses politiques.

Mirna et Rosenberg estiment-ils que leur pays pourra être reconstruit ? « Non seulement je suis sûre que mon pays pourra être reconstruit, mais je pense également que tout le monde y participera et qu'un jour, nous vivrons dans un pays offrant de meilleures possibilités de progrès social et économique », dit Mirna. Rosenberg pense quant à lui que « si nous unissons nos efforts, en tant que Salvadoriens, sans escompter une rémunération financière pour aider les autres, nous pourrions surmonter tous les obstacles. »



Nord – Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède – qui montrent depuis longtemps la voie à suivre et qui ont régulièrement atteint ou dépassé le minimum recommandé par l'ONU de 0,7% du PNB. Dans l'état actuel des choses, le montant annuel des flux d'aide bilatérale en provenance des pays industrialisés est inférieur de 100 milliards de dollars au montant qu'ils s'étaient fixé. Tant que l'aide reste à un niveau aussi faible, les pays riches manquent à leurs engagements. Les objectifs convenus sont des objectifs convenus : si les premières puissances économiques du monde les ignorent de façon aussi flagrante, comment leurs gouvernements peuvent-ils en toute bonne conscience sermonner leurs homologues des pays en développement, dont les ressources infiniment moindres réduisent d'autant la marge de manœuvre ?

Les pays qui revendiquent un rôle prépondérant dans l'économie mondiale doivent aller au-delà des promesses non tenues du siècle dernier. Ils doivent répondre à l'appel du Directeur général du FMI, Horst Köhler, qui voudrait voir lancer « une campagne de mobilisation du public pour faire adopter par tous les gouvernements et parlements des pays membres de l'OCDE des mesures permettant d'atteindre l'objectif de 0,7% avant la fin de cette décennie »⁶¹. Cet appui du public ne sera pas difficile à obtenir : un sondage réalisé récemment aux États-Unis a permis de constater que les personnes interrogées pensaient que leur gouvernement consacrait nettement plus de 20 % du budget fédéral à l'aide extérieure. Quand on leur a demandé ce qu'elles considéraient être un taux approprié d'aide extérieure, la moyenne de leurs réponses était de 14 % du budget. Or, la part effective du budget des États-Unis qui va à l'aide extérieure est de 0,3 %⁶². En Espagne, dans le même temps, certaines municipalités ont pris l'initiative en la matière en décidant de consacrer 0,7 % de leur budget à l'aide à des municipalités de pays en développement.

Un événement des plus encourageants s'est produit à Londres en février 2001. Le Ministre des finances du Royaume-Uni, Gordon Brown, et la Secrétaire chargée du développement international, Clare Short, avaient organisé une conférence d'une journée sur le thème de l'action interna-

tionale contre la pauvreté des enfants. Cela marquait un infléchissement notable de l'axe des préoccupations. Prenant au sérieux l'appel du Mouvement mondial en faveur des enfants, aux termes duquel toute personne, quelle que soit la place qu'elle occupe dans la société, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les droits des enfants soient réalisés, Gordon Brown a usé de l'influence qu'il tirait de son poste de ministre des finances de l'un des pays les plus riches du monde. Les ministres des finances de presque toutes les régions du monde avaient été invités à cette conférence, de même que les directeurs de la Banque mondiale et du FMI et des délégations des principales institutions de l'ONU et d'ONG – et ils ont tous dû s'expliquer sur les contributions qu'ils comptaient apporter. C'était admettre que les objectifs de développement que la communauté internationale s'est engagée à atteindre d'ici à 2015 n'ont une chance d'être réalisés que si toutes les parties collaborent en s'engageant nettement plus à fond qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent – et, tout particulièrement, que si l'on peut compter sur les ministres des finances et les institutions financières internationales, qui contrôlent les ressources.

« En œuvrant ensemble à la réalisation d'un but commun, nous pouvons accomplir beaucoup plus qu'en faisant cavalier seul, dit Gordon Brown. C'est en plaçant les besoins des jeunes et des pauvres au centre non seulement des politiques sociales, mais aussi des décisions financières, de la politique économique et de l'action diplomatique internationale, que nous pourrions assurer un avenir meilleur – un avenir de santé et d'espoir – où nul enfant n'est abandonné à son sort et où chaque enfant, dans chaque pays, a la possibilité de tirer au mieux parti de ses capacités. »⁶³

S'exprimant lors de la même conférence à la faveur d'une liaison par satellite, Nelson Mandela a placé les participants devant leurs responsabilités : « Les enfants devraient être au centre des préoccupations mondiales. Nous devons revoir les stratégies de lutte contre la pauvreté de façon à donner la priorité aux investissements à réaliser pour les enfants ».

Parmi les initiatives qui ont vu le jour lors de cette conférence, citons la propo-

Des chefs de file de la cause des enfants

Sous les ponts des grandes artères routières de Jakarta (Indonésie), **Sri Irianingsih** et **Sri Rosiati**, deux sœurs jumelles surnommées Rian et Rosi, ont construit avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec des cartons, caisses de savon et nattes en jute, des dispensaires et des écoles destinés aux centaines d'enfants des rues que compte la ville. Leur budget mensuel, d'en moyenne 2 000 dollars par mois, vient en grande partie de leurs propres revenus.

Timor oriental : la volonté de bâtir une nation indépendante

Dans une petite boutique située près du marché de Maliana, Agusta et Victoria da Silva servent des clients, de part et d'autre d'un établi de bois rudimentaire. Dans la boutique d'à côté, Dulce Maria, assise à une machine à coudre à pédale, confectionne un T-shirt. Ces trois femmes participent à la coopération Nove Nove, en vendant des articles faits main (vêtements et paniers, par exemple) ainsi que des produits manufacturés importés le plus souvent d'Indonésie.

Ces femmes font toutes partie du groupe d'entraide Nove Nove (Neuf Neuf). A elles toutes, les 48 membres de Nove Nove ont plus de 200 enfants, mais pas un seul mari. Leurs maris ont tous été tués en septembre 1999, lors de la vague de violence qui s'est abattue sur le Timor oriental après que les électeurs eurent opté, le 30 août, pour l'indépendance vis à vis de l'Indonésie.

Les répercussions de ces semaines d'émeutes ont été à la fois immédiates et durables. Les services publics ont été fermés quasiment du jour au lendemain, car les locaux de l'administration ont été pillés et anéantis et le personnel administratif est parti en masse. Des écoles ont été détruites, des bureaux de poste de village réduits en cendres et les deux tiers de la population environ ont été déplacés. La plupart des véhicules, des bateaux de pêche et des biens personnels ont disparu. Plusieurs milliers de personnes également.

A l'heure actuelle, de nombreux organismes unissent leurs efforts afin de former ceux qui prendront la direction du Timor oriental lorsque le pays accèdera complètement à l'indépendance. L'absence actuelle de politiques et de structures risque certes de nuire aux droits de l'enfant mais cela permet également d'inscrire à l'ordre du jour national les questions qui concernent les enfants et les jeunes.

Regina Leite vit avec six de ses enfants dans une grande maison, sur une colline dominant le centre ville de Maliana. Deux autres de ses enfants vivent à Dili et un autre fait ses études en Australie grâce à une bourse. Son mari était le chef local du CNRT, un organisme de coordination du mouvement pour l'indépendance du Timor oriental. Le nom Nove Nove commémore la date à laquelle il a été tué, le 9 septembre 1999. Bien que Regina souffre actuellement d'une rechute de paludisme, elle accepte malgré tout de répondre aux questions d'inconnus.

« J'ai décidé de fonder Nove Nove parce que j'ai compris qu'il y avait beaucoup d'autres femmes dans la même situation que moi. Je me suis aussi aperçue que c'était utile de parler de ce qui s'est passé avec d'autres personnes qui ont subi les mêmes épreuves »,



UNICEF/Timor oriental

explique-t-elle. Les femmes de Nove Nove ont commencé par se réunir pour discuter de leurs problèmes quotidiens : aller chercher de l'eau, nourrir les enfants et les envoyer à l'école, reconstruire les maisons détruites par les émeutes. « Ensemble, nous parlions, et nous pleurons. Cela nous aidait de savoir que nous n'étions pas toutes seules. Quelquefois, quand une femme pleure, ses amies lui diront sur le ton de la plaisanterie de reprendre courage. Nous savons quand nous pouvons plaisanter, et quand nous avons besoin de pleurer. »

Si la parole est utile, les femmes ont vite compris que cela ne les aiderait ni à résoudre leurs problèmes ni à nourrir et à habiller leurs enfants. A ce stade, Mme Leite a assisté à un programme de formation à la prise de responsabilité organisé par l'UNICEF à Maliana. Pendant les trois cours de formation, elle a appris, en compagnie de 34 autres femmes, à diriger une organisation, et notamment à établir un plan d'action, à fixer des objectifs et à prendre des décisions en groupe. Elle s'est également rendue à Dili, où FOKUPERS, le Forum de communication des femmes du Timor oriental a organisé, avec le concours de l'UNICEF, un atelier consacré à la gestion de coopératives commerciales.

« La formation que nous avons reçue de l'UNICEF nous a servies, non seulement dans notre commerce mais aussi à la maison. Nous avons tous des enfants à élever et des foyers à gérer ; les techniques de gestion du temps sont donc, par exemple, très utiles. Mais nous devons acquérir d'autres compétences et nous devons arriver à aider d'autres femmes. »

Si Nove Nove est un succès et une source d'inspiration, d'énormes obstacles subsistent au Timor oriental. Tous les services sociaux, et notamment ceux s'adressant aux enfants,

manquent de ressources. On compte souvent plus de 60 élèves pour un seul enseignant dans les écoles primaires et la plupart des services de santé sont actuellement assurés par les ONG. L'UNICEF a formé les enseignants à des méthodes participatives et met au point, en coopération avec le futur ministère de l'éducation, un programme de formation destiné aux directeurs d'école, pour la plupart sans grande expérience. Comme la situation actuelle a amené des jeunes et des femmes à assumer des responsabilités auxquelles ils n'étaient pas préparés, l'UNICEF et d'autres organismes proposent aux femmes et aux jeunes des programmes de formation à la prise de responsabilité, qui aident des centaines de personnes à fonder et à diriger des organisations.

Grâce aux cours d'alphabétisation, des milliers de femmes apprennent à lire et à écrire, dans des régions reculées, comme par exemple Bobonaro et Ambeno. Mme Leite trouve également le temps de diriger avec d'autres personnes l'un de ces cours d'alphabétisation, ce qui n'a pas été facile. « Ils [ses enfants] font tous des études, alors, cela a été pour moi une très lourde responsabilité. Je dois me forcer tous les jours, mais je veux qu'ils aillent à l'école, je dois être forte pour eux. »

Pouvoir écrire à son fils Nivio, qui fait ses études en Australie, est un grand avantage et l'une des raisons qui l'ont poussée à créer des groupes d'alphabétisation. Elle reconnaît que c'est difficile d'être séparée de Nivio pendant aussi longtemps. « Il sera à Sydney pendant quatre ans. Il ne voulait pas y aller, mais je lui ai dit d'y aller. Son père disait toujours qu'il voulait que ses enfants soient instruits, pour qu'ils puissent avoir un bon travail à l'avenir. Lorsque Nivio aura fini ses études, je suis sûre qu'il reviendra ici. Son pays a besoin de lui. »

sition du Gouvernement italien, qui se prévalait de la position dominante qu'il occupait en assumant la présidence des pays du G7, tendant à créer un Fonds d'affectation spéciale pour la santé auquel les 1 000 plus grosses sociétés du monde verseraient un don d'au moins 500 000 dollars chacune. Les gouvernements des pays industrialisés feraient alors une contribution d'un montant identique, l'objectif consistant à ce qu'il soit versé au fonds au moins 1 milliard de dollars. Cette somme pourrait aider les pays à atteindre les objectifs de santé fixés pour 2015⁶⁴.

C'est exactement le type de partenariat entre pays riches et pauvres, gouvernements et sociétés, organismes des Nations Unies et ONG qui a fait défaut dans les dernières décennies du XXe siècle – et que le Mouvement mondial en faveur des enfants entend inspirer et promouvoir à l'orée du XXIe. Il nous appartient à tous, enseignants, ministres, bénévoles et chefs d'entreprise, travailleurs sociaux et banquiers, d'apporter notre pierre à l'édifice. Il ne faut plus que le visage de la pauvreté du monde soit le visage d'un petit enfant.

La Session extraordinaire consacrée aux enfants

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, en septembre 2001, est l'aboutissement d'années de travail de milliers d'or-

ganisations. Elle aura été précédée, comme le sont toutes les grandes conférences des Nations Unies, par une série de réunions préparatoires au cours desquelles les principales questions ont été analysées et débattues et un nouvel ensemble de principes et d'objectifs a été adopté. La question de la responsabilité a pris une nouvelle importance, en particulier dans le domaine des engagements à prendre en faveur des enfants au cours des années à venir.

A la différence de toutes les autres conférences de l'ONU, un éventail très large d'organisations de la société civile travaillant avec les enfants ou pour eux ont d'entrée de jeu activement participé au débat. Les représentants des ONG ont eu accès aux préparatifs et ont fourni une contribution importante aux projets de documents. Les organisations petites ou grandes de tous les pays du monde ont surmonté leurs divergences pour se concentrer sur des objectifs communs. Elles ont constitué une alliance sur de multiples fronts destinée à amener le monde à prendre au sérieux l'idée selon laquelle les enfants ont des droits fondamentaux et qu'ils doivent pouvoir compter en priorité sur notre énergie, notre dévouement et nos ressources.

Au demeurant, il s'agit d'une alliance qui ne vise pas simplement à se faire l'écho des besoins et des préoccupations des enfants, mais entend reposer sur leur

Des chefs de file de la cause des enfants

A Ho Chi Minh (Viet Nam), **Mme Tho**, assistante sociale au foyer d'accueil Rose Warm de filles victimes de sévices sexuels, se consacre aux enfants victimes de la traite et de violences sexuelles, qu'elle aide à se remettre des traumatismes subis et à mener une vie productive.



UNICEF/IFAM/002

participation. Le droit de participation des enfants ne saurait être plus approprié que dans le cadre de la session extraordinaire et des principales réunions qui l'auront précédée. C'est ainsi qu'à Jomtien (Thaïlande) a eu lieu en avril une rencontre sans précédent entre des enfants âgés de 11 à 18 ans venus de tous les pays d'Asie orientale. Ils se sont rencontrés pour débattre des problèmes des enfants de la région, exprimer la façon dont ils pensent que les choses devraient évoluer et formuler leurs propres recommandations à l'intention des gouvernements et des ONG qui participeront à la Session extraordinaire. Au cours du même mois, des enfants de 27 pays d'Europe et d'Asie centrale se sont rencontrés à Budapest pour travailler à l'élaboration d'un Programme des jeunes pour l'Europe et l'Asie centrale. Dans la même veine, un Forum régional des jeunes s'est tenu à Amman en novembre 2000, auquel ont participé des enfants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord : ils ont souligné que les enfants doivent être associés à tous les efforts visant à mettre fin à l'inégalité, à la violence et à l'injustice, lesquelles mettent à mal les droits des enfants et le développement humain. Et en avril 2001, à Katmandou, un groupe appelé The Change Makers, qui représente les enfants des huit pays d'Asie du Sud, a présenté ainsi sa conception de l'avenir à des chefs d'entreprise de la région : « Nous voulons un monde où il n'y a pas de discrimination entre les garçons et les filles, entre les personnes valides et celles qui ne le sont pas, entre les riches et les pauvres. Nous voulons un environnement sain, sûr et propre pour tous. Et nous voulons une instruction digne de ce nom et la possibilité de jouer, au lieu d'avoir à travailler. »

Un monde digne des enfants

La Session extraordinaire constituera pour les pays du monde l'occasion de rompre avec une tradition qui fait que l'on laisse des centaines de millions d'enfants se débattre dans la pauvreté. Exploités dans le travail, condamnés à avoir faim tous les jours, ils ne bénéficient d'aucune instruction. Les délégués à la Session extraordinaire auront la possibilité de participer à un moment historique au cours duquel les dirigeants du monde s'engageront à

créer un monde digne des enfants en l'espace d'une génération.

Le travail a déjà démarré au niveau régional. Au dixième Sommet ibéro-américain qui s'est tenu au Panama en décembre 2000, 21 chefs d'Etat et de gouvernement ont signé une Déclaration dans laquelle ils s'engageaient à rendre l'instruction gratuite et obligatoire pour tous les enfants d'ici à 2015, à diminuer de moitié la mortalité maternelle d'ici à 2010 et à réprimer la traite, les enlèvements et l'exploitation sexuelle des enfants. La Présidente du Panama Mireya Moscoso présentera à la session extraordinaire une proposition concernant un système plus intégré de surveillance de la façon dont les gouvernements remplissent leurs engagements en faveur des droits des enfants.

Au Liban, on a organisé un colloque régional en avril 2001 en vue d'élaborer un plan d'action intitulé Un monde arabe digne des enfants. Ce colloque a été suivi en mai d'une conférence des ministres des finances des pays arabes et africains tenue au Maroc, qui a préconisé de procéder à des évaluations officielles des effets des politiques gouvernementales sur les enfants; elle a aussi proposé de mettre sur pied des comités nationaux qui feraient campagne pour que soient élaborés des budgets axés sur les besoins des enfants. En Chine, en mai 2001, les gouvernements des pays d'Asie orientale et du Pacifique se sont engagés à placer le bien-être des enfants au premier rang de leurs priorités, convenant qu'il représentait « le plus important indicateur du progrès économique et social national ». Cinquième réunion régionale à faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants, c'est la première à avoir fait participer activement les enfants et les adolescents. Entre-temps, au Népal, les ministres des finances des pays d'Asie du Sud se sont rencontrés le même mois pour examiner la nécessité d'accroître sans délai les investissements en faveur des enfants – et ont dégagé un consensus sur la façon d'y parvenir. Ils sont convenus que les gouvernements doivent forger de nouvelles alliances avec le secteur privé, avec les organisations de la société civile et avec les enfants eux-mêmes en vue de dégager les ressources nécessaires. A Berlin, la réunion régionale organisée pour l'Europe et l'Asie

centrale a abouti à un plan d'action en 20 points. « Si nous voulons créer un monde meilleur pour nos enfants et leur proposer un avenir meilleur, a dit aux délégués le Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine Zlatko Lagumdžija, nous devons placer les enfants et leurs droits au premier rang de nos préoccupations politiques. »

Nous avons beaucoup appris au cours de plusieurs décennies de développement sur la façon dont les promesses peuvent être abandonnées ou esquivées – ce qui aboutit toujours à faire des enfants les principales victimes de la trahison. Nous avons appris que les objectifs doivent être spécifiques, circonscrits dans le temps et mesurables – et que les progrès accomplis dans leur réalisation doivent être suivis et examinés de près. Il sera donc demandé aux représentants à la Session extraordinaire de s'engager en faveur d'objectifs concrets concernant la santé de l'enfant, l'instruction, la lutte contre le VIH/SIDA et la protection des enfants contre les mauvais traitements, l'exploitation ou la violence. Mais on leur demandera d'aller au-delà, et de rendre compte de leurs progrès ou de leurs échecs.

Pour rendre possible la réalisation des objectifs, il sera demandé aux représentants de s'engager à mobiliser les ressources

qui ont jusqu'à présent fait si cruellement défaut aux enfants du monde. Nous encourageons les dirigeants des gouvernements des pays en développement et des pays industrialisés à œuvrer de concert pour atteindre les objectifs suivants :

- Tous les pays qui n'y sont pas encore arrivés devraient redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB à consacrer à l'aide publique au développement;
- Dégager les ressources qui permettront d'accélérer l'allègement de la dette, s'agissant en particulier des pays les moins avancés et annuler toutes les dettes officielles bilatérales;
- Faciliter l'accès, libre de droits ou de tout contingentement, aux exportations en provenance des pays les moins avancés;
- Donner aux dépenses en faveur des programmes sociaux l'avantage sur les dépenses militaires;
- Mobiliser des ressources nationales au service du développement social et réduire les inégalités aux niveaux national et international;

Des chefs de file de la cause des enfants

Dans l'une des 10 municipalités les plus pauvres du Mexique, **Lescek Zawadka**, un musicien polonais vivant au Mexique, a fondé une chorale d'enfants, Niños Cantores de Valle de Chalco, qui est de l'avis général la meilleure du pays. La chorale donne régulièrement des concerts et a effectué plusieurs tournées en Europe et en Amérique latine.



UNICEF/97-1034/Pirozzi/Rwanda

La voix des jeunes. . .

Sur la pauvreté et l'éducation

- Les enfants sont les plus durement touchés par la pauvreté; ils en garderont toute leur vie des séquelles psychologiques et physiques.
- Plus d'un demi-milliard d'enfants vivent avec moins d'un dollar par jour.
- L'éducation est la solution qui permettra de mettre fin à la pauvreté.
- Plus de 100 millions d'enfants ne vont pas à l'école à cause de la pauvreté, de la discrimination ou de ressources insuffisantes.

« Depuis six ans, c'est un wagon qui nous sert d'école. C'est difficile d'apprendre quoi que ce soit. Il n'y a pas de vitres aux fenêtres. L'été, il fait trop chaud et l'hiver, il fait trop froid (...) Je n'ai pas de gants, alors c'est très difficile d'écrire. En général, après une ou deux leçons dans le froid, les enseignants nous laissent partir. »

Isa, 17 ans, Azerbaïdjan

« [Et] lorsque vous commencez à espérer, votre sens de l'humour revient. Vous pouvez même taquiner vos parents. »

Xiuhua, 15 ans, (à propos de la recherche d'emploi), Chine

« Je m'appelle Eilyn. J'ai abandonné mes études à l'âge de 13 ans à cause de problèmes économiques. À 15 ans, j'ai essayé de reprendre, mais on ne m'a plus acceptée. »

Eilyn, 15 ans, Costa Rica

« J'ai toujours peur la nuit. Des hommes saouls viennent m'embêter tout le temps. Une fois, j'ai essayé de partir en courant avec mes frères et sœurs. Mais, on ne savait pas où aller, on n'avait rien à manger et aucun endroit où dormir. Alors on est revenus. Maintenant, c'est encore pire. Il n'y a pas beaucoup de gens dans ma situation; la plupart des familles ont un parent; nous sommes toujours pauvres; quelquefois, les autres mangent ou boivent bien, mais cela ne nous arrive jamais. »

Zewdi, 14 ans, Érythrée

« Comment est-ce que je peux continuer à aller à l'école quand je n'ai pas assez à manger? »

Vendeur des rues, 12 ans, Ethiopie

« Certains d'entre nous sont très privilégiés et feront de bonnes études et découvriront beaucoup de choses. Certains profitent des possibilités qui leur sont données. Mais, il y en a d'autres qui n'en profitent pas ou qui sont privés de perspectives d'avenir, parce qu'ils doivent travailler dès l'enfance, par exemple. Le travail des enfants semble plus rentable aux parents, parce qu'au lieu d'aller à l'école, les enfants gagneront de l'argent pour les parents. L'éducation serait un investissement pour les familles, qui souvent n'en ont pas les moyens. »

Deepti, 17 ans, Inde

« Avant d'être libéré par Bachpan Bachao Andolan, j'ai travaillé dans les carrières de pierre de Faridabad, dans le Nord de l'Inde. Je recevais régulièrement des coups, sous n'importe quel prétexte. C'était comme si le prêt que mon père avait souscrit ne serait jamais remboursé. Année après année, j'ai travaillé jusqu'à ce que, un jour, Bachpan Bachao Andolan intervienne! Aujourd'hui, je comprends à quel point c'est important d'être instruit. Maintenant, personne ne me fera signer, à moi ou à ma famille, une feuille blanche de papier pour nous réduire à l'esclavage. »

Kaushalya, 14 ans, Inde

« Nous n'aimons pas ce travail, parce que c'est dur et très fatigant de cueillir du thé, mais nous le faisons, parce que ça nous aide de bien des manières. Ça nous aide à avoir de quoi manger, à payer les frais de scolarité et acheter des vêtements et autre chose, mais en même temps, nous voulons arrêter. »

Betty, 13 ans, Kenya

« Même si je pouvais m'inscrire gratuitement en première année d'école, je n'aurais pas de quoi acheter les fournitures scolaires. »

Piana, 13 ans, Lesotho

« Je vis dans un ancien bâtiment des services publics, délabré et sans toit, avec ma sœur qui a quatorze ans, et mes trois enfants – un fils et deux filles (des jumelles). Mon fils aîné a quatre ans et les jumelles ont un an et demi. Lorsque je mendie, j'ai toujours mes enfants avec moi. Ma sœur mendie aussi. On mange ensemble ce que l'on arrive à obtenir. »

Réfugiée, 16 ans, Somalie

« Je me suis mariée jeune (à 14 ans) et je ne suis pas instruite. Mais je ne laisserai pas ma fille faire de même. Je lui donnerai la possibilité de s'instruire et de gagner sa vie avant de se marier. La guerre civile m'a forcée à me marier jeune. Je protégerai ma fille de ces erreurs – se marier jeune et ne pas aller à l'école. »

Milicienne, 20 ans, Somalie

■ Restructurer l'aide et les dépenses publiques selon les critères de l'Initiative 20/20 en vue d'universaliser l'accès aux services sociaux de base, conformément aux documents d'Oslo et du Consensus d'Hanoï.

A la Session extraordinaire, les gouvernements doivent montrer qu'ils ont fini par comprendre que, dans l'intérêt de tous, il faut donner la priorité aux droits des enfants. Comme l'a dit Nelson Mandela, « Tout pays, toute société qui ne se soucie pas de ses enfants n'est en aucune façon une nation. » Les chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres et autres fonctionnaires, les experts et les militants qui vont se réunir à New York ont un devoir dont les ont investis tous ceux qui font partie du Mouvement mondial en faveur des enfants. Chaque personne qui a dit « Oui » pour les enfants, que ce soit depuis les montagnes d'Afghanistan ou la jungle péruvienne, les villes allemandes ou les « townships » d'Afrique du Sud, s'est engagée à soutenir un plan en 10 points pour changer le monde – un plan dont les effets se feront sentir sur la vie quotidienne de millions de personnes longtemps après la fin de la Session extraordinaire.

C'est maintenant au tour de ceux qui détiennent le pouvoir politique et sont investis de la confiance de leurs administrés de favoriser le changement. Cette responsabilité capitale leur incombe et ils doivent saisir les possibilités qui se présenteront. Les millions de personnes qui, dans tous les pays du monde, se sont engagées à soutenir la cause des droits des enfants vont observer avec une attention inégalée la façon dont ils s'y prendront. Ceux qui aiment à s'appeler dirigeants

doivent donner tout ce qui sera nécessaire – et rien de moins – pour créer un monde digne des enfants.

Droit acquis à la naissance et promesse

L'idée de droit acquis à la naissance est ancienne et se retrouve dans toutes les cultures et toutes les religions. Alors que ce siècle est encore tout jeune, faisons la promesse sacrée de donner aux enfants qui naîtront dans notre monde la santé et la nutrition, l'instruction et la protection auxquelles leur naissance leur donne droit.

Nous en savons infiniment plus qu'auparavant sur la façon de nous y prendre. En tant que communauté mondiale, nous pouvons mettre au service de cette cause plus de ressources que nous n'en avons jamais eues.

C'est déjà tard pour Ayodele et les enfants des années 90, pour tous ceux qui sont nés à l'époque du Sommet mondial pour les enfants. Mais les décisions qui seront prises en septembre 2001 et les mesures qui seront adoptées au cours des années à venir pourraient changer le destin de la prochaine génération.

Nous tenons l'occasion de reléguer au rayon des antiquités l'abandon, les mauvais traitements et l'exploitation des enfants et d'écrire une nouvelle page de l'histoire des hommes. Si nous ne saisissons pas cette occasion, nos enfants nous jugeront avec sévérité et une fois encore, nous aurons trahi leur confiance. Les promesses que nous faisons aujourd'hui, nous devons les tenir.

Cette fois, il n'y a plus d'excuses. La tâche est fixée et le chemin tracé. Il est temps de se mettre à l'ouvrage.

Des chefs de file de la cause des enfants

En parlant ouvertement du SIDA dans son pays du Maroc, la **Princesse Lalla Fatima Zohra** a brisé en début d'année l'un des tabous de son pays. Au Maroc, le nombre de cas de SIDA a quadruplé l'an dernier, pour atteindre 20 000, et la région est au bord de l'épidémie. Grâce à l'intervention de la Princesse Lalla Fatima, le silence et le refus de voir la réalité en face ne viendront pas s'ajouter aux autres facteurs de propagation du virus.

Références

Naissance et promesses non tenues

- 1 Ayodele est un personnage de fiction inspiré de nombreuses petites filles semblables rencontrées dans les régions rurales de l'Afrique de l'Ouest.
- 2 Le chiffre est de 315 millions de personnes (232 millions dans les pays industrialisés, 83 millions dans les pays en développement). « Numbering cyberspace », Union internationale des télécommunications
[www.itu.int/journal/200102/E/html/indicat.htm].
- 3 Public Broadcasting System
[www.pbs.org/space station/station/issfactsheet.htm];
NASA [http://spaceflight.nasa.gov/station/assembly].
- 4 Programme des Nations Unies pour le développement, « Mondialisation à visage humain », *Rapport sur le développement dans le monde*, Editions Groupe de Boek, Louvain-la-Neuve, Belgique, 1999, p.1.
- 5 Annan, Kofi A., Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, « *Nous les peuples* » : *le rôle de l'Organisation des Nations Unies au XXIe siècle*, Organisation des Nations Unies, Département de l'information, New York, 2000, p. 7.
- 6 Interview accordée par Julius Nyerere à Charlayne Hunter-Gault, *The NewsHour with Jim Lehrer*; Public Broadcasting System, 27 décembre 1996
[www.pbs.org/newshour/bb/africa/december96/nyerere_12-27.html].
- 7 Bunting, Ikaweba, « The Heart of Africa, Interview de Julius Nyerere sur l'anti-colonialisme », *New Internationalist*, No. 309, janvier-février 1999
[www.hartford-hwp.com/archives/30/049.html].
- 8 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Somalia 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, pp. 13, 15, 27-28, 35.
- 9 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Namibia 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, décembre 2000.
- 10 Bounds, Andrew, « Bull by the horns », *New Internationalist* 330, décembre 2000, p. 22.
- 11 Ibid., p.23
- 12 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Afghanistan Annual Report 2000 (publication à usage interne), UNICEF, Kaboul, décembre 2000, pp. 9, 10, 30.
- 13 Piot, Peter « Politicizing AIDS: interview with Peter Piot », *Africa-on-Line*, p. 2,
[www.afrol.com/Categories/Health/health045_piot_interview.htm].
- 14 Annan, op. cit., pp. 27-29
- 15 Organisation des Nations Unies, « Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/SIDA », Rapport du Secrétaire général, A/55/779, 16 février 2001, p. 19.
- 16 Session extraordinaire des Nations Unies sur le VIH/SIDA, Déclaration d'engagement contre le VIH/SIDA, « Crise mondiale, action mondiale », 25-27 juin 2001, New York.
- 17 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, Rapport sur l'épidémie mondiale du VIH/SIDA – juin 2000, p.132.
- 18 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Botswana 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, décembre 2000, pp. 12, 14.
- 19 Nelson, Kenrad E., et al., 'Changes in Sexual Behavior and a Decline in HIV Infection among Young Men in Thailand', *The New England Journal of Medicine*, 1er août 1996, vol. 335: 297-303, no. 5.
- 20 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Mauritius 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, décembre 2000, pp. 5, 12, 19.
- 21 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Malawi 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, p. 8, 9, 14.
- 22 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF China 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, Beijing, 2000, p. 5. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF République démocratique populaire lao 2000 Annual Report (publication à usage interne), 2000, p.1.
- 23 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Cambodia 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, p. 11, 14.

- 24 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Jamaica 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, p. 3.
- 25 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Venezuela 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, pp.1, 3.
- 26 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Cap-Vert 2000 Rapport Annuel (publication à usage interne), UNICEF 2000, p. 3.
- 27 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Cambodia 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, décembre 2000, p. 14.
- 28 Wren, Christopher S., « Ex-Diplomat to Lead Group in Aids Battle », *The New York Times*, 20 juin 2001, p. A8.
- 29 Rosenberg, Tina, « The world's AIDS crisis is solvable – Look at Brazil », *The New York Times, Sunday Magazine*, New York, 28 janvier 2001, p. 29.
- 30 McNeil, Donald G. Jr. « Money isn't everything. » *New York Times*, Section 4, p. 2, juin 2001.
- 31 Zimmerman, Rachel. « Glaxo Unveils Another Price Cut for AIDS Drugs to Poor Countries », *The Wall Street Journal*, 11 juin 2001.
- 32 Nessman, Ravi, « Drug Companies Drop S. Africa Suit », *Associated Press*, 19 avril 2001.
- 33 Nokia, Corporate Citizenship Program [www.nokia.com/insight/social/corp_citizen.html].
- 34 Information communiquée par Hiba Frankoul, Division du secteur privé, UNICEF, 5 avril 2001, communiqué interne.
- 35 A partir de commentaires d'UNICEF Bangladesh, 25 mai 2001, communiqué interne.
- 36 Site Internet [www.tatasteel.com/tataorg/rural.htm].
- 37 Mandela, Nelson, et Graça Machel, « Au service des enfants du monde », lettre présentée à l'UNICEF le 6 mai 2000.
- Changer le monde avec les enfants**
- 38 Interview de Marie Staunton au siège de PLAN International à Woking (Angleterre), le 5 mars 2001.
- 39 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Caribbean Area Office 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, par. 86.
- 40 Lansdown, Gerison, *Promoting Children's Participation in Democratic Decision-Making*, UNICEF, Innocenti Insight, Innocenti Research Centre, Florence.
- 41 « Young Voices Design a Program: The BRAC Experience », document BRAC présenté à l'UNICEF le 28 mars 2001.
- 42 Information communiquée par UNICEF Bangladesh, 25 mai 2001, communiqué interne.
- 43 Nations Unies, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », rapport du Secrétaire général, A/S-27/3, Nations Unies, New York, 4 mai 2001.
- 44 Fontaine, Nicole, Présidente du Parlement européen, avant-propos au document de Gerison Lansdown pour Euronet (Réseau des enfants européens) « Challenging Discrimination against Children in the EU », novembre 2000.
- 45 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Bolivia 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, décembre 2000, p. 19.
- 46 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Moldova 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000.
- 47 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, UNICEF Azerbaijan 2000 Annual Report (publication à usage interne), UNICEF, 2000, p.2.
- 48 Partie d'une déclaration commune présentée au Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'ONU par un groupe d'enfants et de jeunes représentant un large éventail d'ONG d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord.

Les actions qui peuvent changer le monde

- 49 Banque mondiale, *The East Asia Miracle: Economic growth and public policy, Policy Research Report*, World Bank/Oxford University Press 1993, pp. 46- 47.
- 50 Mehrotra, Santosh, et Richard Jolly, sous la direction de, *Development with a Human Face*, Clarendon Press, Oxford, 1997, pp. 46, 47.
- 51 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Poverty Reduction Begins with Children*, UNICEF, New York, mars 2000, p. 31.
- 52 Vandemoortele, Jan, « Absorbing social shocks, protecting children and reducing poverty: The role of basic social services », documents de travail des services de l'UNICEF, Série Evaluation, politique et planification, numéro EPP-00-001, UNICEF, New York, 2000, pp. 21-23.
- 53 Young, Mary Eming, *Early Child Development: Investing in the future*, Banque mondiale, Washington, D.C., 1996, pp. 10-11.
- 54 Lockheed, Marlaine E., Dean Jamison et Lawrence J. Lau, « Farmer Education and Farm Efficiency: A survey », *Economic Development and Cultural Change*, University of Chicago, octobre 1980, pp. 37-76, cité dans Colclough, Christopher, avec Keith Lewin, *Educating All the Children: Strategies for primary schooling in the South*, Clarendon Press, Oxford, 1993, p. 30.
- 55 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Poverty Reduction Begins with Children*, UNICEF, New York, mars 2000, pp. 15, 28.
- 56 Summers, Lawrence H., *Investing in All The People*, conférence Quad-i-Azam donnée lors de la huitième Assemblée générale annuelle de la Société pakistanaise des économistes du développement, tenue à Islamabad, janvier 1992, série des documents de recherche sur les politiques, Banque mondiale, Washington, D.C., mai 1992, p. 1.
- 57 Birdsall, Nancy, et Augusto de la Torre avec Rachel Menezes, *Washington Contentious: Economic Policies for Social Equity in Latin America*, Carnegie Endowment for International Peace and Inter-American Dialogue, Washington, D.C., 2001, pp. 6-7.
- 58 Banque mondiale, « Making Markets Work Better for Poor People », chapitre 4 du *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001: Lutte contre la pauvreté*, Banque mondiale/ Éditions Eska, Paris, 2001, pp. 61-76.
- 59 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Poverty Reduction Begins with Children*, UNICEF, New York, mars 2000, p. 33.
- 60 Köhler, Horst, « Breaking the Cycle of World Poverty », allocution prononcée au nom du FMI lors de la Conférence sur l'action internationale de lutte contre la pauvreté des enfants tenue à Londres, le 26 février 2001
[www.imf.org/external/pp/speeches/2001/022601.htm].
- 61 Ibid.
- 62 Programme on International Policy Attitudes, « Americans on Foreign Aid and World Hunger: A Study of US Public attitudes », University of Maryland, février 2001
[www.pipa.org/OnlineReports/BFW/questionnaire.htm].
- 63 Brown, Gordon, allocution prononcée lors de la Conférence sur l'action internationale de lutte contre la pauvreté des enfants tenue à Londres, le 26 février 2001
[www.hm.treasury.gov.uk/docs/2001/child_poverty/chxspeech.htm].
- 64 Visco, Vincenzo, allocution prononcée au nom du gouvernement italien lors de la Conférence sur l'action internationale de lutte contre la pauvreté des enfants tenue à Londres, le 26 février 2001.

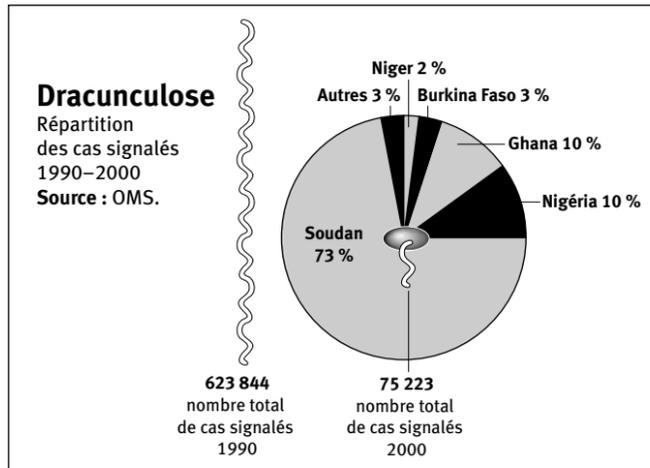
Cartes

Représentations graphiques des conclusions des examens de fin de décennie menés dans plus de 130 pays qui ont évalué la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants de 1990. Les indices sélectionnés permettent d'illustrer à la fois les gains obtenus et les problèmes à venir dans le domaine du bien-être des enfants.

Cartes

1. PROGRÈS ACCOMPLIS DEPUIS LE SOMMET MONDIAL
POUR LES ENFANTS..... PAGE 78
2. PROMOUVOIR LA SANTÉ ET UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ PAGE 80
3. PROTÉGER LES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LE VIH/SIDA PAGE 82

Progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour les enfants



Au cours du Sommet mondial pour les enfants de 1990, les dirigeants de la communauté internationale s'étaient engagés à atteindre 27 objectifs pour les enfants avant la fin 2000. Lors d'une analyse de fin de décennie, plus de 130 pays ont présenté leurs progrès accomplis vers ces objectifs.

- Aujourd'hui, 43 pays en développement donnent des suppléments de vitamine A à 70 % ou plus des moins de 5 ans. Cela a peut-être sauvé la vie d'un million d'enfants entre 1998 et 2000.
- Environ 72 % des ménages des pays en développement consomment du sel iodé, contre moins de 20 % il y a 10 ans.
- Dans le monde en développement, l'allaitement maternel exclusif pour les nourrissons de 0 à 3 mois est passé de 39 % à 46 % entre 1989 et 1999.
- La dracunculose (maladie du ver de Guinée) a été éradiquée sauf dans un pays du Moyen-Orient et certaines régions de l'Afrique subsaharienne.

Enquêtes sur les ménages

■ Enquêtes sur les ménages menées à la fin de la décennie

Suppléments de vitamine A

● 70 % ou plus des enfants de moins de 5 ans ont reçu au moins un supplément de vitamine A en 1999

Consommation de sel iodé

▲ Entre 90 % et 100 % des ménages consomment du sel iodé 1997-2000

Source : UNICEF, pour les pays en développement.

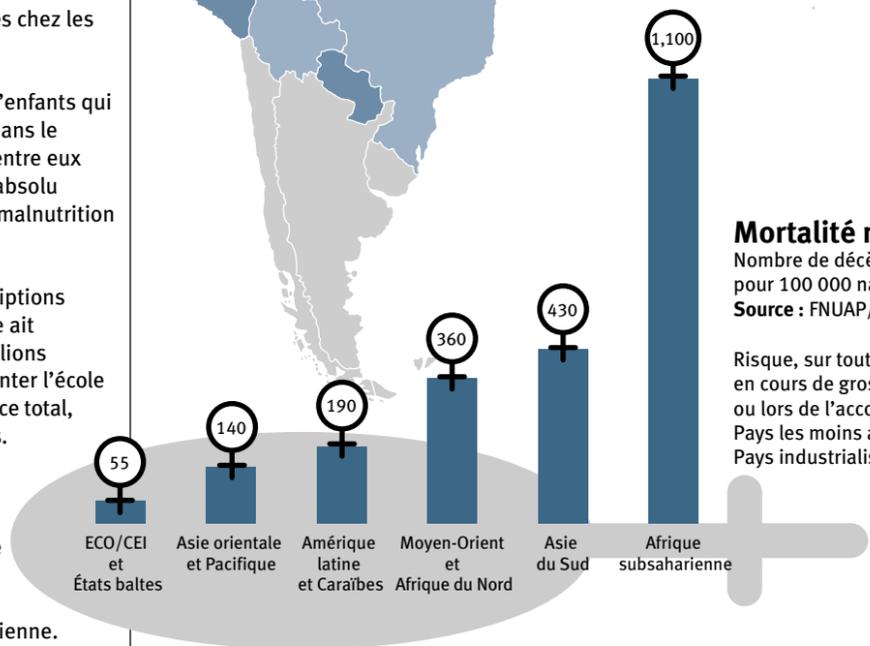


Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillé représente approximativement la « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

Promouvoir la santé et une éducation de qualité

Pour mener à bien l'ordre du jour du Sommet mondial pour les enfants de 1990, resté inachevé, il faudra de nouvelles actions. Promouvoir la santé et assurer une éducation de qualité sont deux des priorités dégagées pour la prochaine décennie.

- La thérapie par réhydratation orale freine la déshydratation qu'entraînent les maladies diarrhéiques, l'une des principales causes de décès chez les enfants.
- Il y a encore 149 millions d'enfants qui souffrent de malnutrition dans le monde et les deux-tiers d'entre eux vivent en Asie. Le nombre absolu d'enfants qui souffrent de malnutrition a augmenté en Afrique.
- Bien que le nombre d'inscriptions d'enfants à l'école primaire ait augmenté, plus de 100 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école ne sont pas scolarisés. Sur ce total, près de 60 % sont des filles.
- Environ 515 000 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement. Près de la moitié d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne.



Mortalité maternelle
 Nombre de décès de mères pour 100 000 naissances vivantes 1995
 Source : FNUAP/OMS/UNICEF.

Risque, sur toute la vie, de mourir en cours de grossesse ou lors de l'accouchement :
 Pays les moins avancés : 1 sur 16
 Pays industrialisés : 1 sur 4 085

Recours à la thérapie par réhydratation orale
 Pour lutter contre les maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans, 1995-2000

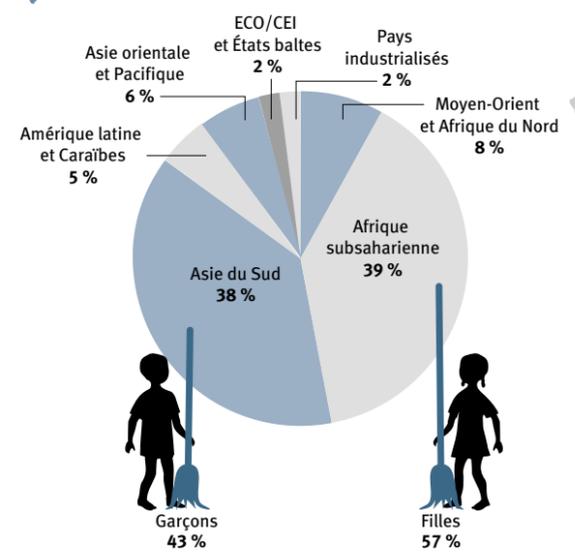


Enfants souffrant de malnutrition
 Plus de 25 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une insuffisance pondérale 1995-2000

Enfants absents de l'école
 Moins de 60 % des enfants sont inscrits ou vont à l'école primaire 1994-2000

Source : UNESCO/UNICEF.

Enfants non scolarisés bien qu'ils soient en âge d'aller à l'école primaire
 Par région 1998
 Source : UNICEF.



Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillé représente approximativement la « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

Protéger les enfants et lutter contre le VIH/SIDA

Le SIDA et la mortalité des moins de 5 ans dans certains pays africains

Pourcentage de décès d'enfants de moins de 5 ans dus au SIDA, projections pour 2000-2005



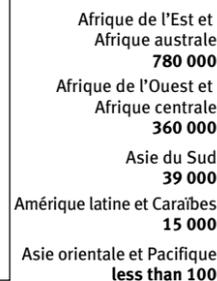
Source : Division de la population/ONU 1999.

Pour protéger les enfants contre les mauvais traitements, l'exploitation et la violence, pour lutter contre le SIDA, la société tout entière doit se mobiliser.

- Les conventions internationales sont des instruments juridiquement contraignants qui fixent les normes et les obligations pour les gouvernements nationaux. Celles qui sont notées sur la carte constituent, avec la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), le fondement de la protection des enfants et des femmes.

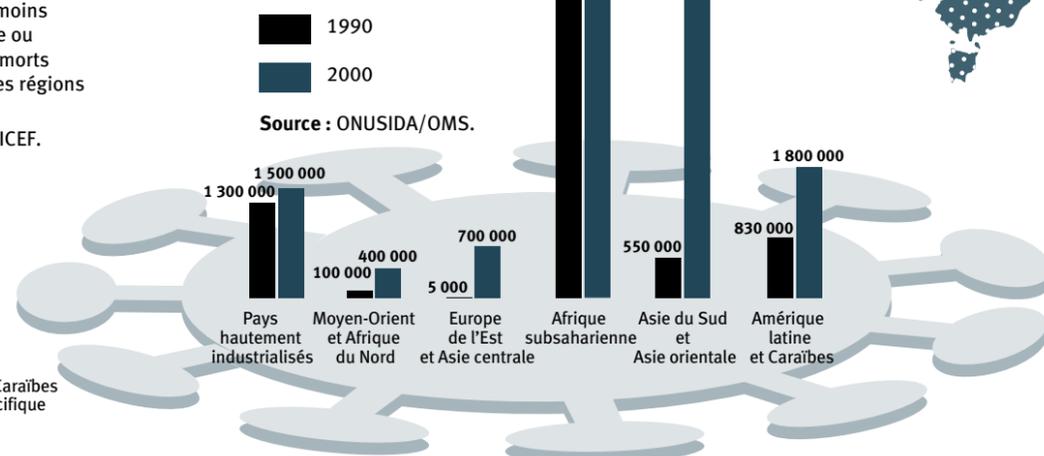
- On estime qu'il y a dans le monde 36 millions de séropositifs. 95 % d'entre eux vivent dans les pays en développement, 16,4 millions sont des femmes et 1,4 million sont des enfants de moins de 15 ans.

- Au moins 10,4 millions d'enfants qui ont aujourd'hui moins de 15 ans sont orphelins, leur mère ou leurs deux parents ayant succombé au SIDA. 90 % d'entre eux vivent dans l'Afrique subsaharienne. En 2000, quelque 2,3 millions d'enfants de moins de 15 ans sont devenus des orphelins du SIDA, soit un toutes les 14 secondes.



Orphelins du SIDA
Nombre d'enfants de moins de 15 ans dont la mère ou les deux parents sont morts du SIDA, dans certaines régions 1990-2000
Source : ONUSIDA/UNICEF.

Estimation du nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA
Par région 1990-2000
Source : ONUSIDA/OMS.



Pays qui ont ratifié les conventions :
1) sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
2) sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants, no. 182
3) sur l'interdiction des mines antipersonnel



Sources : Site Internet de l'ONU, 18 juin 2001; site Internet de l'OIT, 18 juin 2001.

Cette carte ne reflète pas une position de l'UNICEF sur le statut légal des pays et territoires représentés ou sur la délimitation de leurs frontières. La ligne en pointillé représente approximativement la « ligne de contrôle » établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif de Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord final entre les parties.

Remarques générales sur les cartes

Les cartes se fondent sur les données contenues dans le Rapport du Secrétaire général « Nous, les enfants : examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants. » Des données statistiques mises à jour extraites des examens nationaux de fin de décennie seront incluses dans une annexe au Rapport du Secrétaire général qui sera disponible à la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, qui se déroulera en septembre 2001.

Les sources des données utilisées à des fins d'illustration sont indiquées sur chaque carte. Nous avons fait figurer le plus grand nombre de pays possible dans la limite de l'espace disponible. Certains Etats insulaires ont été marqués d'un carré pour faciliter la lecture des données.

On peut accéder à une version interactive de ces cartes sur le site de l'UNICEF sur Internet à : <www.unicef.org/sowc02>.

Carte 1. Progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour les enfants : pas d'observation particulière.

Carte 2. Promouvoir la santé et une éducation de qualité : le taux de mortalité maternelle (le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) permet de mesurer le risque de décès auquel est exposée une femme enceinte. Ce risque existe à chaque grossesse. Pour en donner une évaluation exacte, il faut prendre en compte le nombre moyen de naissances par femme et la probabilité de décès liés à la maternité, cumulés sur la durée de la période de fécondité (risque encouru sur la vie entière).

Les données sur la thérapie de réhydratation orale pour Belize, la Chine, le Costa Rica, le Mexique, la Namibie, Sri Lanka et la Syrie, datent de 1990-1995. Pour la Thaïlande et Trinité-et-Tobago, elles datent de 1987. Les données sur la malnutrition des enfants en Namibie remontent à 1992.

Carte 3. Protéger les enfants et lutter contre le VIH/SIDA : les titres complets des Conventions indiquées sur la carte sont les suivants : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; Convention no. 182 sur les pires formes de travail des enfants : Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination; Convention concernant l'interdiction des mines terrestres anti-personnel : Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction; CDE : Convention relative aux droits de l'enfant; deux Protocoles facultatifs à la CDE : le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés; et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

La signature d'une Convention par un Etat constitue une approbation générale et préliminaire et crée une obligation de bonne foi en vertu de laquelle l'Etat s'abstiendra d'actions qui s'opposeraient à l'objet et aux buts de la convention. La ratification d'une convention signifie que l'Etat partie s'engage à être lié juridiquement par les termes de la convention. Les deux Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant ont été ouverts à la signature en mai 2000 et le processus de ratification a commencé.

Les données sur les orphelins du SIDA sont ventilées selon les régions géographiques de l'UNICEF. Les données sur les personnes qui vivent avec le VIH/SIDA sont analysées selon les régions de l'OMS et d'ONUSIDA. Ces divisions par région ne sont pas comparables.

Bilans

Un résumé des objectifs de la décennie 1990-2000, des progrès accomplis et de ce qu'il reste à faire, extrait du Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants. »

1. SANTÉ DES ENFANTS.....	PAGE 86
2. NUTRITION	PAGE 87
3. SANTÉ DES FEMMES	PAGE 88
4. EAU ET ASSAINISSEMENT	PAGE 89
5. EDUCATION	PAGE 90

La santé de l'enfant (1990-2000)

OBJECTIFS	PROGRES ACCOMPLIS	CE QU'IL RESTE A FAIRE
Mortalité infantile et mortalité des enfants de moins de 5 ans : réduire d'un tiers le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité des moins de 5 ans (TMM5)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 60 pays ont atteint l'objectif en matière de TMM5. ■ Diminution globale du TMM5 : 14 %. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du TMM5 dans 14 pays (dont neuf de l'Afrique subsaharienne) et TMM5 inchangé dans 11 pays. ■ Persistance d'importants écarts de TMM5 à l'intérieur des pays, selon les revenus, le lieu de résidence (ville/campagne) et l'origine (minorité/population majoritaire).
Poliomyélite : éradication totale à l'horizon 2000	<ul style="list-style-type: none"> ■ Éradication de la poliomyélite dans plus de 175 pays. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La poliomyélite subsiste à l'état endémique dans 20 pays.
Vaccinations systématiques : maintien d'un niveau élevé de couverture vaccinale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintien des vaccinations systématiques. Couverture vaccinale : 75 % (DCT3). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En Afrique subsaharienne, moins de la moitié des enfants de moins de 1 an reçoivent le vaccin DCT3.
Rougeole : baisse radicale de la mortalité (95 %) et du nombre de cas (90 %) à l'horizon 1995, en prélude à l'éradication générale de la maladie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le nombre total de cas de rougeole déclarés dans le monde a diminué de près des deux tiers entre 1990 et 1999. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans plus de 15 pays, moins de la moitié des enfants sont vaccinés contre la rougeole.
Tétanos néonatal : éradication à l'horizon 1995	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectif atteint pour 104 des 161 pays en développement. ■ Le nombre de décès dus au tétanos néonatal a diminué de moitié entre 1990 et 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 27 pays (dont 18 pays africains) représentent à eux seuls 90 % des cas de tétanos néonatal.
Diarrhée : diminution de 50 % du nombre de décès dus à la diarrhée	<ul style="list-style-type: none"> ■ Objectif globalement atteint, selon les estimations de l'OMS. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La diarrhée reste l'une des principales causes de décès chez l'enfant.
Infections respiratoires aiguës (IRA) : diminution de 50 % du nombre de décès dus à des IRA parmi les moins de 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion améliorée des cas d'IRA dans les centres de soins. ■ Efficacité éprouvée des vaccinations (anti-Haemophilus influenzae B et pneumocoques). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les IRA reste l'une des principales causes de décès chez l'enfant. ■ Les programmes verticaux axés spécifiquement sur les IRA semblent avoir eu peu d'impact dans l'ensemble.

Source : Nations Unies, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Rapport du Secrétaire général, A/S-27/3, Nations Unies, New York, 4 mai 2001.

Nutrition (1990-2000)

OBJECTIFS	PROGRES ACCOMPLIS	CE QU'IL RESTE A FAIRE
Malnutrition : réduire de 50 % le nombre de cas de malnutrition grave et modérée chez les enfants de moins de 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de cas de malnutrition a diminué de 17 % dans les pays en développement. L'Amérique du Sud a atteint l'objectif puisqu'elle enregistre une réduction de 60 % des cas d'insuffisance pondérale sur la décennie. 	<ul style="list-style-type: none"> 149 millions d'enfants, dont les deux tiers en Asie, souffrent encore de malnutrition. Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition en Afrique a augmenté en valeur absolue.
Allaitement maternel : permettre à toutes les femmes de nourrir leurs enfants exclusivement au sein pendant quatre à six mois et de continuer à les allaiter en leur donnant des aliments d'appoint durant une bonne partie de la deuxième année	<ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage d'enfants nourris exclusivement au sein a augmenté de près d'un cinquième au cours de la décennie. Quelque 50 % seulement des enfants sont exclusivement nourris au sein pendant les quatre premiers mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de femmes qui continuent à allaiter leurs enfants en leur donnant des aliments d'appoint durant la deuxième année a aussi augmenté.
Avitaminose A : éliminer presque totalement l'avitaminose A en 2000	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 40 pays administrent à la grande majorité des enfants (plus de 70 %) au moins une dose de vitamine A par an. L'UNICEF estime qu'au moins 1 million de décès d'enfants auraient pu être évités au cours des trois dernières années seulement si cette mesure avait été prise plus tôt. 	<ul style="list-style-type: none"> Comme un grand nombre de pays n'organisent plus de journée nationale de vaccination contre la poliomyélite, il faudra trouver un nouveau système pour distribuer la vitamine A.
Troubles dus aux carences en iode : éliminer presque totalement les carences en iode	<ul style="list-style-type: none"> Quelque 72 % des foyers dans les pays en développement utilisent du sel iodé, contre moins de 20 % au début de la décennie, grâce à quoi chaque année 90 millions de nouveau-nés échappent à d'importants troubles d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> Il existe encore 37 pays où moins de la moitié des foyers consomment du sel iodé.
Insuffisance pondérale à la naissance : ramener à moins de 10 % la proportion d'enfants ayant un poids insuffisant à la naissance (2,5 kg ou moins)	<ul style="list-style-type: none"> A ce jour, 57 pays en développement comptent moins de 10 % d'enfants présentant une insuffisance pondérale à la naissance. 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque année, 11 millions de bébés en Asie du Sud-Est et 3,6 millions de bébés en Afrique subsaharienne présentent une insuffisance pondérale à la naissance.
Surveillance de la croissance : institutionnaliser la surveillance de la croissance et autres actions en faveur de la croissance des enfants, dans tous les pays avant la fin des années 90	<ul style="list-style-type: none"> Une majorité de pays en développement ont institué une surveillance de la croissance et autres actions dans ce domaine en utilisant diverses approches. 	<ul style="list-style-type: none"> Les renseignements tirés de la surveillance de la croissance servent rarement de base aux mesures prises par les gouvernements, la communauté ou la famille.
Sécurité alimentaire des ménages : faire connaître les moyens d'accroître la production alimentaire et fournir les services nécessaires à cette fin	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'habitants de pays en développement souffrant de carences caloriques a très légèrement diminué. 	<ul style="list-style-type: none"> Un tiers environ de la population de l'Afrique subsaharienne n'a pas assez à manger.

Source : Nations Unies, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Rapport du Secrétaire général, A/S-27/3, Nations Unies, New York, 4 mai 2001.

Santé des femmes (1990-2000)

OBJECTIFS	PROGRES ACCOMPLIS	CE QU'IL RESTE A FAIRE
<p>Mortalité maternelle : réduire de moitié entre 1990 et 2000 le taux de mortalité maternelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il y a une plus large sensibilisation aux causes du taux élevé de mortalité maternelle, mais peu de progrès concrets. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rien ne permet de penser que les taux de mortalité maternelle aient sensiblement baissé au cours de la dernière décennie. ■ 515 000 femmes meurent encore chaque année des suites de la grossesse ou de l'accouchement. En Afrique subsaharienne, les femmes ont 1 chance sur 13 de mourir au cours de la grossesse ou de l'accouchement.
<p>Planification familiale : faire en sorte que tous les couples aient accès à l'information et aux services nécessaires pour prévenir les grossesses prématurées, trop rapprochées, trop tardives ou trop nombreuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le recours à la contraception a augmenté de 10 % au niveau mondial et doublé dans les pays les moins avancés. ■ Le taux de fécondité cumulé est passé de 3,2 % à 2,8 %. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chaque année, 15 millions d'enfants naissent de mères adolescentes. ■ 23 % seulement des femmes d'Afrique subsaharienne (mariées ou vivant maritalement) utilisent des contraceptifs. ■ L'accès à l'information sur la santé en matière de reproduction reste très limité.
<p>Soins obstétricaux : faire en sorte que toutes les femmes enceintes aient accès aux soins prénatals, qu'elles soient assistées lors de l'accouchement par des personnes formées à cet effet et qu'elles aient accès à des services d'orientation en cas de grossesse à haut risque ou d'urgence obstétrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans toutes les régions, sauf en Afrique subsaharienne, de modestes progrès ont été enregistrés en ce qui concerne les soins prénatals et les accouchements assistés par un agent sanitaire qualifié. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les services essentiels de soins obstétricaux manquent. ■ Seules 29 % de femmes en Asie du Sud et 37 % en Afrique subsaharienne bénéficient de soins obstétricaux.
<p>Anémie : réduire du tiers par rapport à 1990 la proportion de femmes souffrant d'anémie ferriprive</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La plupart des pays en développement ont pris des mesures pour donner un apport complémentaire de fer aux femmes enceintes. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'après les données disponibles, il n'y a guère eu de progrès au cours des années 90 quant à la prévalence de l'anémie parmi les femmes enceintes.

Source : Nations Unies, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Rapport du Secrétaire général, A/S-27/3, Nations Unies, New York, 4 mai 2001.

Eau et assainissement (1990-2000)

OBJECTIFS	PROGRES ACCOMPLIS	CE QU'IL RESTE A FAIRE
Eau : accès à l'eau potable pour tous	<ul style="list-style-type: none"> 816 millions de personnes supplémentaires ont eu accès à des services d'approvisionnement en eau de meilleure qualité, au cours des 10 dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> 1,1 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Le taux de couverture mondial n'a augmenté que de 3 % pour atteindre 82 %. Les problèmes liés à la qualité de l'eau se sont aggravés dans un certain nombre de pays, au cours des 10 dernières années. Le taux de couverture dans les zones à faible revenu demeure faible, surtout dans les habitats spontanés.
Assainissement : accès pour tous à des moyens hygiéniques de traitement des excréments	<ul style="list-style-type: none"> 747 millions de personnes supplémentaires ont utilisé de meilleures installations sanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> 2,4 milliards de personnes, dont la moitié de la population asiatique, n'ont pas accès à des services d'assainissement. Le taux de couverture mondial n'a augmenté que de 5 %, pour atteindre 60 %. 80 % des personnes n'ayant pas accès à des services d'assainissement vivent en zone rurale.
Dracunculose (maladie causée par le ver de Guinée) : éradication	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de cas signalés a diminué de 97 %. La maladie est désormais éradiquée dans toutes les régions, à l'exception d'un pays au Moyen-Orient et de 13 pays en Afrique subsaharienne. 	<ul style="list-style-type: none"> La dynamique en faveur de l'éradication de la dracunculose doit être maintenue.

Source : Nations Unies, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Rapport du Secrétaire général, A/S-27/3, Nations Unies, New York, 4 mai 2001.

OBJECTIFS	PROGRES ACCOMPLIS	CE QU'IL RESTE A FAIRE
<p>Développement du jeune enfant : extension des activités de développement de la petite enfance, y compris les interventions peu coûteuses aux niveaux familial et communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le taux d'inscription des enfants dans les programmes de développement de la petite enfance a rejoint, voire dépassé, le taux de croissance de la population dans la plupart des régions. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les progrès réalisés ont surtout touché les populations urbaines et l'élite et les programmes officiels préscolaires. ■ Les pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale ont vu le quasi-effondrement des services publics d'éducation préscolaire. ■ Progrès restreints en matière d'approches familiale et communautaire.
<p>Accès universel à l'éducation de base : 80% au moins des enfants d'âge scolaire restent à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le taux net d'inscription à l'école primaire a augmenté dans toutes les régions, atteignant 82 % pour l'ensemble. ■ L'Amérique latine a atteint son objectif régional à savoir que plus de 70 % d'enfants terminent le cycle primaire dans les zones urbaines. ■ Le Forum mondial sur l'éducation (Dakar 2000) a entériné une définition exhaustive de la qualité en matière d'éducation. ■ Plusieurs pays ont allongé la durée de l'éducation de base pour combler le fossé existant entre la fin de l'école obligatoire et l'âge minimal d'admission à l'emploi. ■ L'éducation fait désormais partie intégrante de l'ensemble des mesures de base de l'assistance humanitaire. ■ L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) II associe maintenant l'augmentation des investissements en matière d'éducation de base à l'allègement de la dette. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 100 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire restent non scolarisés, en particulier les enfants qui travaillent, sont séropositifs ou sont atteints du SIDA, touchés par les conflits armés ou handicapés, issus de familles défavorisées ou de minorités ethniques, ou vivent en milieu rural. ■ Des millions d'enfants reçoivent un enseignement de qualité médiocre. ■ Le tiers au moins des 190 millions d'enfants âgés de 10 à 14 ans qui vivent et travaillent dans les pays en développement n'ont aucun accès à l'éducation de base. ■ Financer les interventions en faveur de l'éducation lors de crises humanitaires ne revêt qu'un faible niveau de priorité. ■ La mise en œuvre de l'Initiative II a été lente.
<p>Inégalités entre filles et garçons : réduction de l'écart existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'écart dans les taux d'inscription à l'école primaire pour les filles et les garçons s'est globalement réduit, passant de 8 à 6 points de pourcentage. ■ Parmi les régions en développement, l'ECO/CIS et États baltes, l'Amérique latine et Caraïbes et l'Asie de l'Est et Pacifique présentent l'écart le plus faible (inférieur ou égal à 2 points de pourcentage). ■ Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont réduit l'écart de moitié (8 points de pourcentage). ■ L'Asie du Sud a réduit l'écart de presque un cinquième (14 points de pourcentage). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En Afrique subsaharienne, l'écart entre filles et garçons est resté inchangé au cours des 10 dernières années.
<p>Alphabétisation des adultes : réduction du taux d'analphabétisme chez les adultes à la moitié de son niveau de 1990, avec une attention particulière portée à l'alphabétisation des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'analphabétisme des adultes est tombé de 25 à 21 %. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le nombre absolu d'adultes analphabètes dans le monde est resté le même, soit environ 880 millions dans les 10 dernières années, le nombre d'analphabètes augmentant dans la plupart des régions. ■ L'analphabétisme se concentre de plus en plus sur les femmes, en particulier en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.
<p>Connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure : acquisition accrue par les individus et les familles des connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure, en ayant recours à tous les canaux d'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les services d'éducation et de formation des jeunes à d'autres compétences se répandent, les compétences nécessaires dans la vie courante et les connaissances permettant d'assurer les moyens de subsistance revêtant une plus grande importance. ■ De nouveaux partenariats sont nés entre les éducateurs, le monde de l'industrie et les dirigeants communautaires afin de promouvoir un apprentissage bien adapté fondé sur les compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les jeunes, en particulier en Europe centrale et orientale et dans l'Afrique subsaharienne, doivent faire face au chômage massif et, souvent, aux déplacements. ■ La majeure partie des jeunes d'Afrique subsaharienne et d'Asie ne disposent pas des connaissances leur permettant de se protéger du VIH/SIDA.

Source : Nations Unies, « Nous, les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », Rapport du Secrétaire général, A/S-27/3, Nations Unies, New York, 4 mai 2001.

Consultations régionales

Extraits des réunions régionales de haut niveau qui ont eu lieu en 2000-2001 dans le cadre des préparatifs de la Session extraordinaire consacrée aux enfants.

1. LA POSITION COMMUNE DE L'AFRIQUE.....	PAGE 92
2. LA DÉCLARATION DE BEIJING	PAGE 93
3. L'ENGAGEMENT DE BERLIN	PAGE 94
4. LE CONSENSUS DE KINGSTON.....	PAGE 95
5. L'ACCORD DE KATMANDOU	PAGE 96
6. LA DÉCLARATION DE PANAMA	PAGE 97
7. LA DÉCLARATION DE RABAT.....	PAGE 98

La position commune de l'Afrique

adoptée par le Forum panafricain pour les enfants

Afin de contribuer à la session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, des représentants des gouvernements, de la société civile, des organisations de jeunes et d'autres institutions se sont réunis lors du Forum panafricain qui s'est tenu en Egypte du 28 au 31 mai 2001 et ont adopté une position commune. Ils ont repris, en guise d'introduction, les termes qui ouvraient la Déclaration des jeunes présentée au Forum pour le développement africain de 2000 : « Horrificés, mécontents, désillusionnés et attristés... » Les principes directeurs de leur programme d'action sont présentés ci-dessous.

- *« Il s'agit maintenant de réaffirmer notre volonté d'atteindre les objectifs actuels. Nous savons que l'avenir de l'Afrique est lié au bien-être de ses enfants et de ses jeunes. Les perspectives d'évolution socio-économiques du continent dépendent des investissements que nous réalisons en faveur des jeunes Africains. **Les investissements que nous effectuons aujourd'hui en faveur des enfants donneront naissance à la paix, à la stabilité, à la sécurité, à la démocratie et au développement durable de demain.** Nous constatons que les enfants et les jeunes représentent plus de la moitié de la population du continent africain. Mais on ne leur a pas demandé ce qu'ils pensaient des graves questions sociales, économiques et humaines qui les concernent directement. **Il ne faut pas ignorer ce que les jeunes Africains ont à dire; il faut les écouter.***
- *Nous affirmons qu'il est impératif de répondre aux besoins des enfants africains. Les enfants devraient être au centre des priorités des dirigeants. **Les enfants africains sont des acteurs indispensables, aussi bien pour le présent que pour l'avenir de notre continent.***
- *Nous constatons que les enfants africains sont à bien des égards les plus défavorisés du monde. Leur espérance de vie est souvent trop courte et les possibilités qui s'offrent à eux sont trop restreintes. Ils sont exposés à la violence et au VIH/SIDA; ils sont privés d'éducation; ils sont exposés à la malnutrition et aux maladies. Aujourd'hui et dans les années à venir, il faut accorder une attention soutenue aux besoins et aux impératifs spéciaux des enfants et des jeunes africains. **Les enfants africains ont besoin d'un soutien et d'une détermination sans réserve, dès aujourd'hui.***
- *Nous constatons en outre que les jeunes Africains se préparent à affronter un avenir assombri par la violence et la pauvreté, auquel trop souvent le VIH/SIDA, le paludisme ou d'autres pandémies viendront prématurément mettre fin. Nous constatons également que les catastrophes, naturelles ou causées par l'homme, ainsi que les répercussions négatives du service de la dette extérieure, de la mondialisation et de la libéralisation des échanges sont venues s'ajouter aux difficultés que connaissent les enfants africains. Les mesures et politiques nationales et internationales n'ont pas tenu compte des jeunes, et l'on a trop souvent oublié les points communs entre enfants et jeunes. Mais le dynamisme et la détermination des jeunes constituent un formidable vecteur de changement positif, qui déterminera la direction de l'Afrique dans les décennies à venir. **Les enfants et les jeunes constituent la plus grande ressource qu'il nous reste à mettre en valeur.***
- *Nous réaffirmons que les enfants ont droit à un environnement salubre qui leur permette de se réaliser sur le plan physique, mental et spirituel. Ils ont également pour devoir de participer à des activités de réhabilitation ou de protection de l'environnement.*
- *Nous sommes profondément inquiets du fait que l'Afrique continue d'être en proie à la guerre et aux conflits armés, qui affectent de façon considérable et disproportionnée la population civile, et notamment les enfants et les femmes. Dans de telles conditions, les droits des enfants ne peuvent jamais être pleinement garantis.*
- *Nous réaffirmons l'importance qu'attache l'Afrique à la coexistence pacifique et au règlement des conflits au moyen de négociations, de dialogues et de réconciliations, condition essentielle à l'instauration d'un environnement adapté aux enfants et aux jeunes et propice à la protection, à la survie, à la croissance et au développement des enfants et des jeunes.*
- *Nous reconnaissons que si certains progrès ont été réalisés, le bilan des onze dernières années reste insatisfaisant. Globalement, c'est une autre décennie qui a été perdue pour les enfants africains, et, à cause de la tragédie prévue mais non évitée du VIH/SIDA, l'Afrique risque de perdre une génération entière. Ce bilan nous oblige à reconnaître que nous n'avons pas assumé les obligations fondamentales qui nous incombent et nous amène à chercher de nouveaux modèles pour l'avenir. Nous ne pouvons nous permettre d'abandonner les enfants et les jeunes africains pendant une décennie de plus. **Les enfants africains doivent jouir dès aujourd'hui de leurs droits à la santé, à l'éducation et à la formation. Ils doivent également assumer leurs responsabilités.***
- *Nous affirmons que les besoins particuliers des enfants africains n'ont à ce jour pas été suffisamment pris en compte dans les politiques et les programmes internationaux. Les enfants et les jeunes africains ont besoin – et exigent – qu'une attention particulière leur soit accordée lors de l'élaboration des politiques et de la session extraordinaire que l'Assemblée générale consacrera prochainement aux enfants. Ce Forum vise à articuler ces besoins particuliers : ses recommandations devront être précises et adaptées à la situation de l'Afrique. **Les préoccupations des enfants et des jeunes africains doivent être au cœur du programme d'action mondial.***
- *Nous rappelons que la protection des droits de l'enfant est une responsabilité dont nous sommes tous investis : les enfants, les jeunes, les familles, les communautés, la société civile, le secteur privé, les gouvernements nationaux, les organismes sous-régionaux et régionaux et la communauté internationale. **Le programme de « l'Afrique digne des enfants » doit déboucher sur de véritables engagements, ainsi que sur des résolutions durables et des mesures concrètes.***
- *Plus de dix ans après la réunion historique du Sommet mondial pour les enfants et l'adoption de la Déclaration et du plan d'action mondiaux qui fixaient, dans le domaine des droits et de la situation des enfants, des objectifs précis à atteindre d'ici à 2000, nous sommes en mesure d'évaluer les progrès réalisés (voir annexe). Beaucoup de chemin a été parcouru, mais il reste à réaliser de nombreuses promesses et aspirations. Certains de ces retards sont dus à des facteurs extérieurs, tandis que d'autres relèvent de notre seule responsabilité.*
- *Nous réaffirmons le principe de l'universalité des droits de l'enfant dans le cadre d'une diversité culturelle positive. »*

Déclaration de Beijing

sur les engagements en faveur des enfants dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique pour la décennie 2001 – 2010

A l'occasion de la Cinquième consultation ministérielle d'Asie de l'Est et du Pacifique, qui s'est tenue à Beijing du 14 au 16 mai 2001, des représentants de 21 pays de la région ont adopté à l'unanimité la Déclaration de Beijing. La Déclaration comporte les principes et stratégies suivants, qui serviront de base aux mesures prises par les pays concernés en vue de s'acquitter de la responsabilité qui leur incombe de protéger les droits des enfants.

- « Favoriser l'avènement d'un mouvement mondial en faveur des enfants et d'une société adaptée aux enfants, par une mobilisation accrue des communautés, y compris des enfants et des adolescents, avec le concours des gouvernements, de la société civile et du secteur privé;
- Suivre et évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne le respect des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- Faire de la situation des enfants l'une des priorités du programme d'action national, et l'indicateur le plus important des progrès économiques et sociaux nationaux, et allouer des ressources suffisantes aux investissements en faveur des enfants;
- Promouvoir et protéger l'intérêt supérieur de tous les enfants en mettant l'accent sur les périodes décisives de l'enfance, pendant lesquelles les interventions auront les effets les plus importants et les plus durables. Nous ferons donc en sorte que tous les enfants aient :
 - Le meilleur départ dans la vie, grâce à des soins et à des conditions de développement optimaux pendant la première enfance, à l'enregistrement de toutes les naissances et au droit d'acquérir une nationalité;
 - Une éducation de base de qualité;
 - La possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de participer et de contribuer à leur société, particulièrement pendant l'adolescence;
 - Encourager la formulation et la mise en œuvre de plans nationaux d'action pour cette décennie, avec la participation des enfants, des parents et des communautés et conformément aux objectifs et aux cibles de la session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacra prochainement aux enfants;
 - Renforcer la capacité des institutions nationales et infranationales à mettre en œuvre des plans d'action nationaux intégrés, au sein d'un système décentralisé;
 - Développer, à tous les niveaux, les alliances et partenariats stratégiques en faveur des enfants, afin de mettre en œuvre des programmes intégrés, pluri-sectoriels et pluridisciplinaires en faveur des enfants;
 - Prévenir et minimiser les effets négatifs des catastrophes naturelles ou causées par l'homme, en s'y préparant mieux et en renforçant les services sociaux, et notamment la mise en place de systèmes de protection sociale à l'intention des victimes;
 - Renforcer les mécanismes visant à accroître le rôle des enfants et des adolescents lors de l'examen de leurs problèmes et de la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de mesures visant à y répondre;
 - Reconnaître que ce sont principalement les parents et les familles qui s'occupent des enfants, les aider à remplir ce rôle et à donner des soins, un encadrement et une protection de très haute qualité;
 - Renforcer les capacités des prestataires de services sociaux et d'autres prestataires de soins afin que les enfants soient mieux soignés et protégés et bénéficient d'un meilleur développement;
 - Accueillir favorablement le fait que les communautés, les pouvoirs publics locaux, les organisations sociales, culturelles, religieuses, économiques et locales et celles représentant les enfants, et la société civile, y compris les médias assument ensemble le devoir d'assurer le bien-être des enfants. Dans cette optique, encourager les capacités d'autres organisations à agir afin qu'elles jouent un plus grand rôle dans la défense des intérêts des enfants;
 - Privilégier la mise au point de solutions et de systèmes durables visant à améliorer la situation des enfants avec la pleine participation de ces derniers et de leurs communautés;
- Reconnaître que si la mondialisation a, dans de nombreux cas, favorisé la croissance et le développement économiques, elle a aussi marginalisé bon nombre de pays pauvres. Il est donc nécessaire de réexaminer les politiques et les engagements commerciaux qui peuvent avoir des effets négatifs pour les enfants et de proposer des systèmes de sécurité sociale et des mécanismes de protection nationale visant à protéger les enfants et leurs familles des effets négatifs de la mondialisation;
- Exploiter les possibilités offertes par la révolution mondiale de l'information et de la communication et utiliser, le plus efficacement possible, de nouvelles technologies qui puissent bénéficier aux enfants et aux femmes, tout en protégeant les enfants des effets préjudiciables de ces technologies;
- Faire en sorte que l'intérêt de l'enfant soit pris en compte dans tous les programmes et les secteurs et à tous les niveaux, en garantissant la bonne administration des affaires publiques et la transparence;
- Tirer les enseignements du passé et mieux comprendre les facteurs permettant d'améliorer l'efficacité et l'utilité des interventions et des mesures prises ;
- Constituer une vaste base de données désagrégées visant à faciliter l'analyse de problèmes, la formulation de solutions, le ciblage des interventions et le suivi et l'évaluation des résultats. Reconnaître l'utilité d'indicateurs et de cibles quantitatifs, à partir desquels il sera possible d'évaluer les succès et échecs, et;
- Mettre au point, avec la participation des enfants et des personnes concernées, des indicateurs et des systèmes permettant d'évaluer, y compris aux plus bas niveaux administratifs, la situation des pauvres et des groupes vulnérables et les progrès réalisés en leur faveur. »

Engagement de Berlin

en faveur des enfants d'Europe et d'Asie centrale

A la suite d'une série de consultations régionales, des représentants de 52 pays d'Europe et d'Asie centrale et du Saint-Siège se sont réunis à Berlin du 16 au 18 mai 2001, à l'occasion d'une réunion de haut niveau organisée par les Gouvernements d'Allemagne et de la Bosnie-Herzégovine dans la perspective de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. Ils ont adopté au terme de leurs débats 20 engagements précis visant à améliorer les conditions de vie des enfants et des jeunes, dont on trouvera ci-après les principaux éléments.

« **Constatant** que ces dix dernières années, la reconnaissance des droits de l'enfant a progressé en Europe et en Asie centrale, en particulier en ce qui concerne les engagements pris lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990 et les obligations souscrites en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par les pays d'Europe et d'Asie centrale,

Se félicitant du rôle important qu'ont joué la société civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les organisations régionales et internationales, notamment le système des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'Union européenne et la Communauté d'Etats indépendants, dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant,

Se félicitant également du fait qu'il est de plus en plus reconnu dans toute l'Europe et l'Asie centrale que les enfants ont des droits fondamentaux et que les stratégies des gouvernements, ainsi que les dispositions juridiques et les politiques et pratiques administratives respectent davantage le droit des enfants à participer à la vie sociale et à prendre part à la prise des décisions qui les concernent,

Conscients de notre responsabilité vis à vis des futures générations, qui signifie, entre autres, que toute mesure prise aujourd'hui ne doit en aucun cas mettre en péril les droits fondamentaux de nos enfants,

Constatant que la pauvreté et les inégalités économiques et sociales, y compris les écarts de revenus de plus en plus importants, en particulier dans les pays en transition, le manque de loisirs et d'activités récréatives et la modification des structures familiales risquent d'empêcher les enfants de développer pleinement leur personnalité et leurs aptitudes mentales et physiques et de compromettre leur épanouissement à l'âge adulte,

Préoccupés par le fait qu'un nombre croissant d'enfants, en particulier dans les pays

en transition, sont privés de leur droit de grandir dans une famille et un environnement communautaire sains, sûrs et favorables et que, en conséquence, les enfants sont de plus en plus nombreux à être menacés d'exclusion sociale, que l'on assiste à une augmentation considérable du taux de morbidité, des retards de croissance et de développement à cause de l'insuffisance des soins prodigués et que le nombre d'enfants suivant des programmes d'éducation de base diminue tandis que les taux de délinquance juvénile, d'accident et de suicide augmentent.

Constatant qu'il reste beaucoup à faire en vue d'améliorer les conditions sanitaires et sociales dans lesquelles vivent les enfants ainsi que la qualité et l'utilité des programmes d'éducation, et que l'insuffisance ou la diminution des dépenses publiques dans les pays en transition, due à des difficultés financières globales et à d'autres facteurs, continue de se répercuter sur les services sociaux destinés aux enfants et sur l'accès de ces derniers à une éducation et à des soins de santé de qualité,

Soulignant la nécessité d'appuyer, notamment par la restructuration des budgets nationaux, par l'aide internationale et par des investissements étrangers adéquats, la mise en œuvre de réformes et de programmes sociaux visant à promouvoir et à protéger les droits de l'enfant dans les pays d'Europe et d'Asie centrale, et en particulier dans les pays en transition,

Préoccupés par la progression dans les pays en transition de la tuberculose, du paludisme, des maladies sexuellement transmissibles, de l'anémie et des carences en iode et constatant avec inquiétude que le VIH/SIDA continue de se propager dans de nombreux pays d'Europe et d'Asie centrale, parmi les jeunes de moins de 18 ans et de plus en plus parmi les filles,

Conscients des répercussions négatives de la consommation de plus en plus répandue de substances toxiques, et notamment d'al-

cool, de tabac et de drogues, sur la santé mentale et physique des enfants et des jeunes,

Conscients également du nombre croissant d'enfants qui risquent, en Europe et en Asie centrale, d'être victimes de toutes les formes de maltraitance et de violence : châtiments corporels, exploitation sexuelle et économique, travail des enfants sous ses pires formes, traite et absence de domicile fixe,

Préoccupés par le fait que les conflits armés et les catastrophes naturelles continuent de toucher et de tuer des enfants en Europe et en Asie centrale et **soulignant** à cet égard la nécessité de faire davantage reconnaître les droits des enfants en période de conflits et d'établir qu'il est important de protéger les enfants de menaces environnementales comme la contamination chimique et la pollution nucléaire et de faire en sorte qu'ils grandissent et vivent dans un environnement leur permettant d'être en aussi bonne santé que possible,

Conscients du fait que les enfants issus des minorités, ainsi que les enfants déplacés, réfugiés, migrants, apatrides, handicapés, séropositifs ou atteints du SIDA risquent tout particulièrement d'être victimes de discrimination et ont le droit et le besoin d'être protégés, inclus et de participer.

Prenant acte des conclusions des conférences et consultations préparatoires régionales et sous-régionales, y compris les propositions présentées par les jeunes et par des organisations de la société civile œuvrant en faveur des droits des enfants, et se félicitant du Message politique du comité des ministres du Conseil de l'Europe qui sera présenté lors de la session extraordinaire,

Désirant contribuer, en coopération avec le système des Nations Unies, la société civile et les enfants eux-mêmes, aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants et à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures en faveur des enfants dans la décennie à venir. »

Accord de Katmandou

Investir en faveur des enfants en Asie du Sud

En mai 2001, des délégations de sept pays d'Asie du Sud, composées notamment de ministres des finances et de la planification, de dirigeants d'entreprises et de jeunes militants – les « agents du changement » – se sont réunies à l'occasion de la Réunion de haut niveau d'Asie du Sud consacrée aux investissements en faveur des enfants. La Réunion s'est conclue par la publication de l'Accord de Katmandou, dont on trouvera ci-après des extraits.

« NOUS reconnaissons que les enfants incarnent l'avenir de nos nations et qu'investir en leur faveur devrait être une priorité nationale(...).

NOUS déclarons donc qu'investir en faveur des enfants est une priorité et que la réduction de la pauvreté devrait commencer par les enfants.

NOUS proclamons à nouveau que le meilleur investissement que l'on puisse faire consiste à donner à tous les enfants des bases stables en protégeant les droits consacrés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Il est de notre devoir d'allouer les ressources financières nécessaires et de prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de garantir la survie et le développement de tous les enfants d'Asie du Sud. Il s'agit notamment d'assurer la bonne santé et la nutrition des populations, particulièrement des enfants en bas âge, des adolescents et des femmes, d'offrir une éducation de qualité aux filles et aux garçons, d'améliorer la qualité de l'eau potable et l'assainissement, et de protéger les enfants contre toutes les formes de discrimination, d'exploitation, de violence et de mauvais traitements, de traite et de travail dangereux et inadapté. Nous constatons qu'il est urgent de protéger les adolescents et les jeunes contre le VIH/SIDA et de venir en aide aux enfants touchés par des conflits armés.

NOUS estimons que l'accès universel à une éducation de qualité est le fondement indispensable de la croissance économique. Cependant, la qualité de l'éducation et de l'apprentissage proposés à la majorité de nos enfants est très préoccupante. Nous affirmons avec force que l'Asie du Sud ne peut se permettre d'accepter les inégalités entre filles et garçons en matière d'éducation. Nous devons donc redoubler d'efforts afin d'offrir aux deux sexes les mêmes possibilités d'éducation et d'apprentissage.

NOUS reconnaissons que les gouvernements, les milieux d'affaires, la société civi-

le, les communautés, les jeunes, les organisations internationales et les médias doivent unir leurs efforts afin d'effectuer en temps voulu des investissements adéquats et productifs qui permettront de défendre les droits de tous les enfants d'Asie du Sud, d'assurer leur bien-être et d'adopter des stratégies de réduction de la pauvreté.

NOUS demandons à la communauté internationale d'instaurer des conditions propices à la survie, au développement et à la protection des enfants et de promouvoir un ordre international fondé sur la non-violence et le refus de l'exploitation. Nous prions instamment les pays donateurs d'honorer tous les engagements qu'ils ont pris en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, de prendre des mesures concrètes d'allègement de la dette, d'évaluer et de suivre les répercussions des sanctions auprès des enfants et d'accorder des dérogations d'ordre humanitaire qui privilégient les enfants et visent à remédier aux effets négatifs potentiels des sanctions. Nous incitons également les pays donateurs à allouer aux enfants un pourcentage plus élevé de l'aide publique au développement, dans le cadre de l'initiative 20/20. Nous incitons l'UNICEF et nos partenaires de développement à réaffirmer, en joignant le geste à la parole, la nécessité de procéder à des ajustements structurels à visage humain et d'adopter des accords tarifaires et commerciaux garantissant un accès préférentiel aux marchés des pays industrialisés.

Au vu de la situation des enfants en Asie du Sud :

■ NOUS réaffirmons notre volonté de progresser plus rapidement en vue d'atteindre les objectifs fixés lors du Sommet mondial pour les enfants de 1990 et de la Conférence ministérielle sur les enfants de l'ASACR de 1996;

■ NOUS recommandons et demandons que des investissements de plus en plus importants soient réalisés en faveur des enfants;

■ NOUS incitons vivement nos partenaires de développement à renforcer l'aide et l'assistance qu'ils apportent en vue d'accroître les investissements réalisés en faveur des enfants en Asie du Sud;

■ NOUS constatons qu'il est nécessaire de se mettre à l'écoute des enfants et de chercher activement à les faire participer aux décisions qui les concernent à tous les niveaux;

■ NOUS reconnaissons l'importance des partenariats entre pouvoirs publics, secteur privé et entreprises, organisations de la société civile, communautés, particuliers, enfants, organisations internationales et médias;

■ NOUS demandons que soient mises en commun les expériences nationales, les meilleures pratiques et les stratégies communes qui s'adressent aux familles et aux communautés à l'échelle locale afin de défendre les droits des enfants;

■ NOUS constatons qu'il est important de suivre et d'évaluer régulièrement les progrès réalisés afin de pouvoir rendre compte des résultats obtenus;

■ NOUS proposons que cet Accord de Katmandou soit porté à l'attention des participants à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants et à la troisième session spéciale du Comité permanent de l'ASACR qui se tiendra à Colombo les 8 et 9 juin 2001 et donnera à nos pays une nouvelle occasion d'adopter une position commune en prévision de la Session extraordinaire des Nations Unies.

NOUS nous engageons à travailler à la mise en œuvre de cet Accord. »

Le Consensus de Kingston

Cinquième réunion ministérielle sur les enfants et les politiques sociales dans les Amériques

Des ministres et des représentants de gouvernements se sont réunis à Kingston (Jamaïque) du 9 au 13 octobre 2000 à l'occasion de la Cinquième réunion ministérielle sur les enfants et les politiques sociales dans les Amériques. La réunion de Kingston était la première consultation régionale organisée en prévision de la Session extraordinaire consacrée aux enfants. On trouvera ci-après un extrait du Consensus.

« (Nous) sommes résolus à :

- *N'épargner aucun effort pour que les enfants et les adolescents aient la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel physique, mental, spirituel, moral et social et pour garantir et promouvoir le respect des droits de l'homme.*
- *Formuler et mettre en œuvre des politiques et des mesures intégrées visant à briser l'engrenage qui transmet la pauvreté de génération en génération et à éliminer l'exclusion, la discrimination et le non-respect des droits de l'homme.*
- *Promouvoir des mesures et des dispositifs visant à accroître au maximum la participation des enfants et des adolescents à la prise de décisions dans tous les domaines qui les concernent directement et indirectement.*
- *Appuyer la création de dispositifs qui aident la société civile à participer à tous les domaines d'action concernant les enfants et les adolescents.*
- *Promouvoir des mesures visant à éliminer la discrimination et l'exclusion des groupes ethniques, des groupes religieux, des minorités linguistiques ou autres, et des populations autochtones et à renforcer leurs diverses identités culturelles.*
- *Faire en sorte que les enfants et adolescents soient protégés de toutes les formes de maltraitance, y compris les blessures, la violence, l'abandon moral, la violence sexuelle, l'exploitation commerciale, la traite et la vente, le travail forcé et le recrutement forcé ou obligatoire lors des conflits armés (...).*
- *Faire en sorte que les enfants et adolescents soient protégés de toutes les formes de discrimination et de préjudice, et appuyer les politiques, les plans et les programmes en faveur de l'égalité et du respect des enfants et des adolescents.*
- *Garantir à tous les enfants et adolescents ayant des démêlés avec la justice le droit de bénéficier d'une procédure régulière et d'être traité conformément aux principes et dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments et normes juridiques internationaux et nationaux relatifs à la protection de l'enfant. Prendre, en outre, les mesures qui s'imposent afin de dispenser une formation aux droits de l'homme et à l'administration de la justice pour mineurs à toutes les personnes appelées à intervenir auprès des enfants et des adolescents ayant des démêlés avec la justice.*
- *Garantir aux enfants et aux adolescents différents, et notamment aux enfants et aux adolescents handicapés, des services et un suivi adéquats, ainsi qu'une éducation adaptée à leurs capacités. Instaurer, en outre, des mécanismes visant à aider leurs familles ou les adultes qui s'occupent d'eux et à faciliter leur insertion sociale pleine et entière.*
- *Encourager les partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile en vue d'aider les enfants et les adolescents à acquérir des valeurs allant dans le sens des droits de l'homme et de l'égalité, de la paix, de la tolérance, de la justice, de la solidarité et des relations équitables entre les sexes.*
- *Poursuivre les progrès réalisés en vue d'atteindre l'accès universel à des soins de santé complets, comprenant notamment des stratégies efficaces de prévention, d'intervention rapide, de traitement et de rééducation. Informer davantage les adolescents et les enfants des questions de santé sexuelle et génésique, en accordant une importance particulière au VIH/SIDA et aux autres infections sexuellement transmissibles.*
- *Progresser en vue de fournir une éducation de qualité pendant la première enfance et dans le primaire, dans un environnement qui est propice à la pleine réalisation des enfants et des adolescents, qui leur apprend à respecter les droits de l'homme et qui les prépare à assumer leurs responsabilités au sein de la société.*
- *Accroître, dans la mesure du possible, les ressources allouées aux soins complets et au développement de la petite enfance afin d'améliorer la phase d'apprentissage, de réduire les inégalités et de garantir le respect des droits de l'homme. Coopérer avec la société civile et les familles de façon à promouvoir une santé, une nutrition et une éducation adéquates.*
- *Concevoir et mettre en œuvre des programmes visant à offrir des perspectives d'avenir aux enfants, aux adolescents et aux adultes qui n'ont pas bénéficié d'un enseignement structuré ou qui abandonné leurs études. Une attention spéciale sera accordée aux enfants et aux adolescents désavantagés, par exemple à ceux qui sont handicapés, qui vivent avec le VIH/SIDA ou en subissent les conséquences, aux mères adolescentes et à ceux ayant eu des démêlés avec la justice.*
- *Inciter tous les pays à envisager de signer, de ratifier et de mettre en œuvre tous les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'enfant, en particulier (...). Ces instruments juridiques témoignent des progrès remarquables réalisés à l'échelle internationale afin de renforcer et de faire respecter des normes juridiques et des plans nationaux d'action visant à protéger les enfants les plus vulnérables.*
- *Demander aux pays donateurs et créanciers et aux institutions financières internationales d'envisager d'adopter plus rapidement des mesures concrètes visant à alléger le fardeau de l'endettement public (...).*
- *Réaffirmer la mise en œuvre de l'Initiative 20/20 (...).*
- *Renforcer la coopération technique horizontale entre pays de façon à mettre en commun des expériences et des stratégies positives susceptibles d'accélérer les processus nécessaires à la réalisation des objectifs fixés (...).*
- *Reconnaître que la promotion et la protection des droits et du bien-être des enfants contribueraient au développement humain durable équitable. Le développement individuel de l'enfant est indissociable du développement de la société humaine, et influe donc sur l'avenir de l'humanité.*
- *S'adapter aux changements imprévus que ce Consensus n'aborde pas. Dans ce cas, les décisions prises s'appuieront sur les principes de la non-discrimination, de l'intérêt supérieur de l'enfant, de la survie et du développement dans les meilleures conditions possibles et de la participation des enfants et des adolescents. »*

Déclaration de Panama

« Unis pour les enfants et les adolescents,
sur la base de la justice et de l'équité au cours du nouveau millénaire »

Les chefs d'État et de gouvernement des 21 pays ibéro-américains se sont réunis à Panama les 17 et 18 novembre 2000 à l'occasion du dixième Sommet ibéro-américain. Ils ont demandé que l'on redouble d'efforts pour protéger les droits de l'enfant. Leur Déclaration se fondait sur le préambule suivant.

« Nous, les chefs d'État et de gouvernement des 21 pays ibéro-américains réunis dans la ville de Panama (République de Panama) les 17 et 18 novembre 2000 à l'occasion du dixième Sommet ibéro-américain, convaincus que, pour parvenir à un développement humain durable, à la consolidation de la démocratie, à l'équité et à la justice sociale, sur la base des principes d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance des droits de l'homme, il est essentiel d'accorder une attention particulière aux enfants et aux adolescents, décidons une nouvelle fois d'examiner ensemble la situation des enfants et des adolescents vivant dans les pays ibéro-américains afin de formuler des politiques et de promouvoir des programmes et des actions visant à garantir le respect de leurs droits, de leur bien-être et de leur développement en général.

Nous nous félicitons des progrès accomplis depuis notre premier Sommet, qui s'est déroulé à Guadalajara (Mexique) et nous notons avec satisfaction les profondes affinités qui unissent et consolident la communauté des nations ibéro-américaines, un espace qui privilégie le dialogue politique et la solidarité et joue un rôle de plus en plus actif et influent sur la scène internationale.

Nous réaffirmons notre attachement à la promotion et à la défense de la démocratie et de l'État de droit; du pluralisme politique et de l'identité culturelle; et des droits de l'homme sous leurs aspects civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, notamment le droit au développement, le respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, la non-intervention, le non-recours à la force et à la menace d'utiliser la force dans les relations internationales, la résolution pacifique des différends et le droit de tous les peuples de construire leurs systèmes politiques librement, dans des conditions de paix, de stabilité et de justice. Ces principes font partie de l'héritage que nous laissons aux enfants et aux adolescents ibéro-américains.

Convaincus que l'expansion du commerce international est d'une importance vitale pour la prospérité de nos pays, nous réaffirmons notre attachement individuel et collectif à la mise en place d'un système de commerce multilatéral à la fois libre, ouvert, non discriminatoire, sûr et transparent; à l'intégration régionale, à un régionalisme ouvert et à l'approfondissement des relations économiques entre les différentes régions du monde, dans des conditions d'équité.

Par conséquent, nous rejetons vigoureusement toute application extraterritoriale des lois nationales ou des mesures unilatérales qui contreviennent au droit international, à la Charte des Nations Unies ou aux normes de commerce international en vigueur. Nous réaffirmons donc qu'il convient d'abolir de toute urgence de telles mesures et nous exhortons une fois encore vigoureusement le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à renoncer à appliquer la Loi Helms-Burton, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous tenons également à souligner que la population totale de nos pays atteindra bientôt 600 millions d'habitants, que les enfants et les adolescents représentent la majorité de cette population et qu'ils sont une source de créativité, d'énergie, de dynamisme, d'initiative et de renouveau social.

Nous constatons avec satisfaction que la majorité de nos pays a réussi à faire baisser les taux de mortalité infantile et des moins de 5 ans, à éradiquer certaines maladies évitables par la vaccination, tout en accroissant les taux d'inscription scolaire et d'achèvement de l'éducation primaire et en faisant reculer l'analphabétisme. Toutefois, la persistance de taux élevés de pauvreté et d'extrême pauvreté, de situations d'exclusion sociale et d'inégalité socio-économique, de l'insuffisance des services d'assainissement et de santé, ainsi que des lacunes et des retards que révèlent un certain nombre d'indicateurs, exige un effort collectif renouvelé

afin de consolider les tendances positives et de garantir un respect effectif des droits de l'enfant et de l'adolescent.

Nous aimerions également souligner que la population d'enfants et d'adolescents constitue un groupe d'âge qui, en raison de ses caractéristiques intrinsèques, est particulièrement touché par les facteurs socio-économiques négatifs, auxquels nous devons faire face résolument afin d'éliminer ou de réduire fortement les effets destructeurs de la détérioration du tissu social et familial provoquée par des conditions telles que l'abandon de la famille, une paternité irresponsable et les conflits avec la loi.

Nous reconnaissons l'importance fondamentale des enfants et des adolescents, qui jouissent de droits dans nos sociétés, et le rôle dirigeant et normatif de l'État, garant de leur droits, lors de la conception et de l'exécution des politiques sociales en leur faveur, et nous réaffirmons notre détermination à jeter des bases qui garantiront leur épanouissement et leur intégration sociale, à la lumière des possibilités et des défis que présente aujourd'hui la mondialisation.

Nous réaffirmons donc notre attachement aux principes et aux objectifs inscrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et dans d'autres conventions, déclarations et instruments internationaux, tant universels que régionaux, qui expriment la volonté de nos gouvernements de garantir le respect des droits des enfants et des adolescents, leur accès à des normes plus élevées de bien-être et leur participation effective à des programmes de développement d'ensemble. »

Déclaration de Rabat

Forum de la société civile arabe et régionale sur les enfants

Le Forum de la société civile arabe et régionale sur les enfants a réuni à Rabat (Maroc) du 15 au 19 février 2001 quelque 250 participants originaires de 21 pays et représentant des ONG, des parlementaires, des médias et des jeunes. Cette réunion a été organisée à l'initiative de quatre organismes : le Conseil arabe pour l'enfance, l'Institut arabe des droits de l'homme, l'Observatoire national des droits de l'enfant (Maroc) et l'UNICEF. Les débats se sont inspirés de 27 documents consacrés à la situation des enfants dans la région, à l'instauration d'une culture favorable aux droits de l'enfant, à la petite enfance, à l'éducation, à l'accès aux technologies de l'information, aux conflits, à la pauvreté, au travail des enfants et aux rôles des membres de la société civile dans le Mouvement mondial en faveur des enfants. Le Forum a publié la Déclaration de Rabat.

- *« Les dirigeants du monde entier, réunis il y a plus de dix ans au Siège de l'ONU, ont adopté un plan d'action et une Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant dans les années 90.*
- *Etant donné que les pays arabes ont, au même titre que d'autres membres de la communauté internationale, souscrit à ce document et pris l'engagement de le mettre en œuvre et d'en appliquer les principes afin d'améliorer la situation actuelle et future des enfants;*
- *Sachant que la Convention relative aux droits de l'enfant vise à protéger la santé et l'éducation de l'enfant et à instaurer des conditions propices à son développement au sein de la famille, dans un environnement stable et favorable, loin de tout fanatisme ou de haine, et dans un climat qui le protège de la violence, de la mort ou de la guerre;*
- *Etant donné que les gouvernements des pays arabes sont déterminés à prendre les mesures et initiatives nécessaires à la mise en œuvre de l'esprit de la Convention et à adopter des méthodes adéquates visant à améliorer la situation des enfants et à leur offrir la possibilité de vivre dans un monde digne d'eux et sans discrimination aucune;*
- *Considérant l'importance du rôle assumé par les organisations de la société civile en matière de réflexion, de gestion et de suivi de la mise en œuvre de la Convention, ainsi que leur rôle qui consiste à attirer l'attention des dirigeants politiques, des gouvernements, du secteur privé et des parlements, ou à formuler des propositions ou exercer des pressions auprès de ces derniers, en vue d'adopter des stratégies, des méthodes et des lois visant à améliorer la condition de l'enfant. Reconnaissant en outre la coordination et la formation de partenariats entre ces organisations aux niveaux régional et international;*
- *Convaincus que l'avenir des enfants dépend de la réalisation de leur aspiration à vivre dans un monde digne d'eux, qui accepte leurs opinions et leurs aptitudes, ainsi que la force et la richesse de leur volonté de citoyens dotés de droits et d'opinions, ce qui suppose qu'ils puissent participer à la prise des décisions politiques, économiques et sociales [qui les concernent];*
- *Etant donné que la survie et le développement de l'enfant relèvent d'un devoir moral humanitaire et constituent une responsabilité qui incombe à toutes les parties concernées, et nécessite donc le renforcement de partenariats, la mise en place de relations internationales entre organisations non gouvernementales et la mise à contribution de toutes les ressources humaines et financières disponibles, en vue de promouvoir les politiques économiques concernant les programmes en faveur des enfants entrepris dans différents domaines, l'objectif étant de réduire les inégalités et d'atténuer les effets de la pauvreté afin d'instaurer un nouvel ordre mondial qui soit favorable à l'enfance, au lieu d'aggraver la détresse des enfants et de précipiter leur disparition;*
- *Les organisations non gouvernementales et [autres] composantes de la société civile arabe et régionale, réunies à Rabat du 15 au 19 février 2001, à l'initiative du Conseil arabe pour l'enfance, de l'Institut arabe des droits de l'homme, de l'Observatoire national des droits de l'enfant (Maroc) et de l'UNICEF, déclarent solennellement :*
- *Qu'elles œuvreront, en coopération et dans le cadre de partenariats, afin de mobiliser leurs efforts, leurs expériences et leurs moyens dans l'intérêt de l'enfant, à l'échelle mondiale et en particulier dans le monde arabe, avec la ferme intention d'appliquer les valeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui constituent un minimum correspondant à la*
- fois à leur volonté et à celle de la communauté internationale;*
- *Qu'elles agiront auprès des organisations régionales et internationales, des Etats, des gouvernements et des dirigeants du monde entier, pour les inviter à respecter scrupuleusement la Convention et à élaborer des politiques économiques et des stratégies de développement en faveur de l'enfant, de sa vie, de sa sécurité et de sa dignité, en toute égalité et dans un monde sans guerre, sans embargo et sans maladie;*
- *Que la participation de l'enfant figurera parmi leurs objectifs, en vertu du principe fondamental selon lequel l'avenir des enfants ne peut s'édifier que par et avec les enfants eux-mêmes;*
- *Qu'elles n'épargneront aucun effort en vue d'inciter les gouvernements des pays arabes à assumer le devoir qui leur incombe de protéger et de garantir les droits des enfants, des adolescents et des jeunes et de fournir tous les moyens et mécanismes nécessaires à leur socialisation et à la satisfaction de leurs besoins. A cette fin, les gouvernements des pays arabes seront instamment priés de faire en sorte que les lois nationales soient conformes à l'esprit et à la lettre de la Convention, de ratifier toutes les conventions relatives aux droits de l'homme et de lever leurs réserves émises à ce sujet, de renforcer le champ d'application des libertés fondamentales et de respecter les opinions contraires, de façon démocratique et dans le cadre d'un Etat de droit;*
- *Qu'elles réaffirmeront leur volonté d'œuvrer en vue de mettre fin aux sanctions et aux boycottages, ainsi qu'aux guerres, aux conflits armés et à l'occupation et d'en atténuer les effets destructeurs auprès des enfants de Palestine, d'Iraq, du Soudan, de Libye, de Somalie, du Territoire occupé des hauteurs du Golan et d'ailleurs. »*

- A**
- Abdullayev, Namiq, 45
 - activité sexuelle, 24, 56, 64
 - adolescents, 59-61
 - en Jamaïque, 26-27
 - opinions des -, 41
 - programmes de justice pour les -, 28
 - Afghanistan, 21, 58
 - Afrique
 - épidémie de VIH/SIDA en -, 25, 29, 56
 - Mouvement mondial en faveur des enfants en -, 49-73
 - parlements des enfants en -, 41-43
 - Afrique de l'Ouest, 49
 - Afrique du Sud, 24, 28, 40, 48
 - enfants atteints par le SIDA en -, 43
 - Mouvement mondial en faveur des enfants en -, 73
 - Initiative de Mandela en -, 31
 - Principes Sullivan en matière d'investissement en -, 65
 - Afrique subsaharienne, 10, 12, 13, 15, 17, 18, 22, 51, 82, 84, 86, 87, 88
 - épidémie de VIH/SIDA en -, 29
 - malnutrition en -, 15, 87
 - vaccination en -, 15, 86
 - Agence de presse sur les droits des enfants (ANDI; Brésil), 17
 - Agwanda, Caroline Awuor, 15
 - aide économique aux pays les plus pauvres, 63-69
 - allègement de la dette, 65-67
 - Allemagne, 31
 - Allende, Isabel, 31
 - Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), 16
 - Amérique latine
 - initiative individuelle en -, 31
 - pauvreté en -, 63
 - sondages d'opinion auprès des enfants en -, 38
 - Annan, Kofi, 23
 - apprentissage, voir éducation
 - Arévalo, Carlos, 13
 - Aristide, Jean-Bertrand, 48
 - Ariunaa, 48
 - arriération mentale, 15, 55
 - Asie orientale, 10, 12, 13, 18, 22, 38, 51
 - Asinsaun, Henita, 13
 - assainissement, 13, 15, 18, 53, 55, 89, 95, 97
 - avitaminose A, 14, 15, 87
 - Azerbaïdjan, 25, 40, 41, 48
 - Azerbaïdjan Child to Child Peace Network, 25
- B**
- Badakhshan (Afghanistan), 58
 - Bangladesh, 29, 48
 - Barang, Bun, 27
 - Barbade, 53
 - Barros, Ambar de, 17
 - Battacharya, Kuheli, 19
 - Belgique, 45, 65
 - Berlin (Allemagne), 71
 - Bill & Melinda Gates Foundation, la -, 14, 23
 - Bitar, Hania, 36
 - Bolivie, 39
 - Bonino, Emma, 21
 - Botswana, 24, 25, 53
 - Brésil, 17, 27-29, 35, 45
 - Bristol-Myers Squibb, société-, 29
 - Brown, Gordon, 69
 - Bulgarie, 45
 - Bulnes, Mirna, 68
 - Burkina Faso, 45
- C**
- Cambodge, 26, 29, 45
 - Campagne « dire oui pour les enfants » (Mouvement mondial en faveur des enfants), 6, 43, 45, 46, 48, 49
 - Canada, Geoffrey, 23
 - Candlelight for Health and Education (Somalie), 39
 - Cap-Vert, 27
 - Cardoso, Fernando Henrique, 29
 - carence en iode, 15, 87, 94
 - catastrophes naturelles, 66, 93, 94
 - cécité, 14
 - Chadzamakono, Martha, 56
 - Change Makers, The -, (Népal), 70
 - châtiments corporels, 39
 - Chili, 45
 - Chine, 2, 29
 - Chomsky, Noam, 36
 - Cisco Systems Inc., 29, 45
 - clonage, 19
 - Coca-Cola, société -, 27
 - COLIBRI (Pérou), 11
 - Colombie, 57-59
 - Comité du Bangladesh pour le progrès rural (BRAC), 37, 43
 - Comité norvégien Afghanistan, 58
 - Communauté d'États indépendants (CEI), 51
 - compétences parentales, 19, 39, 43, 54, 55, 61, 64
 - comportement sexuel sans risque, 25, 40, 56
 - Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant fertile, 62
 - Conflits
 - opinion des enfants sur les -, 44
 - voir aussi violence; impact de la guerre sur les enfants
 - conflits armés, enfants pris dans les -, 42, 62
 - Conseil mondial des entreprises sur le VIH/SIDA, 29
 - Consensus de Washington, 63
 - Convention relative aux droits de l'enfant (1989), 13, 37
 - concernant l'éducation des filles, 60
 - concernant les droits des adolescents, 63
 - concernant les opinions des enfants, 41
 - l'éducation en tant que droit en vertu de la -, 59
 - incorporation dans la Constitution du Venezuela de la -, 29
 - influence de la -, 45
 - Protocole facultatif à la -, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 62
 - Protocole facultatif à la -, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 64
 - responsabilités en vertu de la -, 63
 - Corée, république de -, 53
 - Costa Rica, 23, 55
 - Côte d'Ivoire, 45
 - cours de préparation à la vie active, 21, 28, 56, 61, 63, 90
 - Cuba, 53
- D**
- Dadashev, Farid, 25
 - Danemark, 65
 - décès
 - mortalité infantile, 12, 15
 - mortalité infantile par le SIDA, 13, 24
 - mortalité maternelle, 14, 19
 - Déclaration universelle des droits de l'homme, 30, 35, 57
 - éducation en tant que droit en vertu de la -, 57

développement de la petite enfance, 53, 54, 55, 56, 57
 en Jordanie, 54
 Diallo, Aminata, 27
 diarrhée, 15
 Diawara, Demba, 20
 discrimination
 à l'encontre des enfants, 41-45
 à l'encontre des femmes et des filles, opinions des enfants en matière de -, 54
 opinions des enfants en matière de -, 40
 dracunculose, 15-17
 droit acquis à la naissance, 73
 droit (s) des enfants, 11, 17, 19, 20, 21, 26, 27, 35, 36, 37, 39, 43, 47, 48, 54, 57, 59, 61, 62, 64, 68, 69, 70, 71, 73, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98
 des adolescents, 61
 éducation en tant que -, 29, 38, 57, 58
 initiative dans le domaine des -, 17, 19, 21, 31, 35, 36, 37, 39, 48, 59, 63, 65, 73

E

eau, 13, 15, 18, 25, 53, 68, 89
 eau potable, 17, 20
 éducation
 des filles, durant l'adolescence, 59-61
 des filles, en Afghanistan, 58
 en tant que droit et investissement, 57-59
 enseignants pour l'-, 60
 dans l'étude de l'UNICEF portant sur les pays en développement, 53
 initiative dans le domaine de l'-, 17-21
 au Malawi, 26
 sur le plan du VIH/SIDA, au Malawi, 56
 objectifs du Sommet mondial pour les enfants en matière d'-, 15, 22
 opinions des enfants concernant l'-, 38, 72
 El Salvador, 21, 30, 66
 enfants
 discrimination à l'encontre des -, 41-45
 importance des premières années des -, 56
 Mouvement mondial en faveur des -, 45-51
 participant à la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants, 72
 participation de la part des -, 37-41
 sondages d'opinions auprès des -, 40, 41
 sondages d'opinions des -, 40
 endettement, 63-67
 enfants, vente d'-, 64
 enfants des rues

au Brésil, 17
 en Éthiopie, 31
 en Indonésie, 67
 au Pérou, 11
 enseignant(e)s, 19, 34, 37, 38, 43, 45, 54, 57, 58, 61, 68, 69, 72
 femmes en tant qu'-, en Afghanistan, 58
 Espagne, 65, 67
 Etats-Unis, 29, 42, 57, 63, 65, 67
 Éthiopie, 40, 42, 52, 72
 exploitation sexuelle des enfants, 26, 59, 64, 70, 94, 96
 exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, 37, 41, 61, 69
 prostitution des enfants et pornographie mettant en scène des enfants, 52, 64
 exploration spatiale, 17
 ex-République yougoslave de Madécoine, 49
 Europe centrale et orientale, 51
 Eye of the Child, The -, (ONG, Malawi), 49

F

familles, 54
 femmes
 discrimination à l'encontre des -, 52
 en tant qu'enseignantes, en Afghanistan, 58
 au Malawi, 26
 mutilation génitale des - (MGF), 19, 20, 55
 participation de la part des -, 39
 santé des -, 12, 17
 femmes enceintes
 éducation en matière de SIDA pour les -, 25
 soins prénatals aux -, 17, 54
 fièvre jaune, 14
 Figueres, José, 21
 filles,
 au Bangladesh, 39
 discrimination à l'encontre des -, 54
 éducation des -, 59
 éducation des -, en Afghanistan, 60
 en tant qu'adolescentes, 61-63
 mutilation génitale des -, 21-23, 57
 Fondation I Am Your Child, 57
 Fontaine, Nicole, 39
 forces armées, enfants enrôlés dans les -, 61, 62
 Forum de la jeunesse (Azerbaïdjan), 41
 Forum mondial pour l'éducation, 57-59, 84
 Fuentes, Carlos, 31
 Fundação Abrinq (Brésil), 35

G

Galeano, Eduardo, 31
 García Marquez, Gabriel, 31
 Gayoom, S.E. Maumoom Abdul, 19
 Gbagbo, 45
 Ghana, 48, 51
 GlaxoSmithKline (société), 29
 Grajew, Oded, 35
 GrameenPhone (société), 29
 Guatemala, 39-41
 Guyana, 67

H

Habash, Saleem, 36
 Haïti, 25, 48
 Honduras, 48
 Hun Sen, 47

I

impact des conflits armés sur les enfants, 42
 au Liberia, 28, 42
 dans le Nagaland (Inde), 34
 Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'-, 62
 Palestiniens, 36
 Inde, 13, 19, 29-31, 52-72
 État du Kerala en -, 53
 Nagaland en -, 34
 Programmes de développement du jeune enfant (ECD) en -, 57
 initiative
 dans le Mouvement mondial en faveur des enfants, 43-51
 des entreprises, 27-31
 des particuliers, 33, 39, 67, 68
 en faveur des droits des enfants, 19, 21, 26, 36, 51, 53
 gouvernementale, 19-23, 28-29, 53, 65, 67
 initiative des entreprises, 29-31
 Initiative des Nations Unies pour l'instruction des filles, 57
 Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, 63-65
 Instituto Ethos (Brésil), 35
 Internet, 17, 43, 64
 Iqui Balam (Guatemala), 39
 Irianingsih, Sri, 67
 Ismail, Shukri, 39
 Italie, 65
 Ito, Nenita, 14

J

Jacha, Rodwell, 41
Jamaïque, 26, 30, 48, 96
Johnson, Nkosi, 40, 43
Jordanie, 48, 52, 54
justice sociale, opinions des enfants en matière de -, 38

K

Kenya, 24, 52, 55, 63, 72
Kerala (Inde), 53
Köhler, Horst, 67
Kufuor, John Agyekum, 48

L

Lagos Escobar, Ricardo, 45
Lagumdzija, Zlatko, 71
Lalla Fatima Zohra (princesse, Maroc), 73
Lalla Meryem (princesse, Maroc), 48
Lancelotti, Júlio, 48
Liban, 70
Liberia, 24, 28, 30, 42

M

Machel, Graça, 31
Madagascar, 48
Makednski Posti (société, ex-République yougoslave de Macédoine), 49
maladies
 SIDA, 23-27, 29-31
 objectifs en vue de réduire les -, 15-17
 vaccinations contre les -, 12, 16
Malaisie, 53
Malawi, 26, 40, 47, 53, 56
Maldives, 19
Malewezi, Justin, 56
malnutrition, 6, 13, 16, 25, 52, 87
 objectifs du Sommet mondial pour les enfants en matière de -, 11, 13, 15
Mandela, Nelson, 31, 67, 73
Marín, Rosemberg, 66
Maroc, 48, 70, 73, 98
Maurice, 26, 53
mauvais traitements à l'encontre des enfants, 28
 en matière sexuelle, 39, 41, 7
Melching, Molly, 20
Mexique, 49, 71, 97
Mfumuwaa, Akosua, 49
Mkapa, Benjamin William, 41
MobiNil (société), 29

Moldova, 41
mondialisation, 65
Mongolie, 48
Moosa, Ali bin Mohammed bin, 26
mortalité infantile, 10, 13, 19, 86
mortalité infantile, par le SIDA, 26
mortalité maternelle, 12, 17, 70, 88
Moscoso, Mireya, 70
Mouvement mondial en faveur des enfants, 43, 45-47, 71, 75
Mozambique, 24, 31, 48, 60, 61, 65
Mseche, Teleza, 53
Museveni, Yoweri, 25
mutilation génitale des femmes (MGF), 21-23, 55
Muuya, Leah, 55

N

Nagaland (Inde), 34
naissances
 enregistrement officiel des -, 13
 non enregistrées, 24
Namibie, 19, 24, 28, 52
Nations insulaires du Pacifique, 26
Népal, 70
Netaid.org, 30, 45
Netaid.org Foundation, 19, 29, 43
Nigeria, 49, 52
Nokia (société), 29
Norvège, 58, 65
nutrition
 avitaminose A, 14, 15, 87
 objectifs du Sommet mondial pour les enfants en matière de -, 14, 15
Nyerere, Julius, 19

O

Obasanjo, Olusegun, 49 TK
Oman, 26
Organisation internationale du travail, 64
Ouganda, 25, 29, 42, 65

P

paix, opinions des enfants concernant la -, 25, 34, 36, 38, 42
Palestinian Youth Association for Leadership and Rights Activation (PYALARA), 36
Palestiniens, 29, 36, 54, 98
Pareyio, Agnes, 55

parlements des jeunes, 41-43
Patterson, Percival J., 48
pauvreté, 6, 25, 33, 39, 43, 44, 57, 61, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 72, 92, 94, 95, 96, 97, 98
 enfants vivant dans la -, augmentation de la -, 39
 dangers sur le plan de l'environnement liés à la -, 66
 épidémie de VIH/SIDA et la -, 25
 opinions des enfants sur la -, 72
pays en développement
 aide économique aux -, 67-69
 malnutrition dans les -, 18
 nécessité d'une initiative en faveur des enfants dans les -, 53
 responsabilités des -, 63
 étude de l'UNICEF portant sur les -, 55
pays industrialisés
 aide économique aux pays les plus pauvres de la part des -, 63-67
 épidémie de VIH/SIDA dans les -, 21
Pays-Bas, 36, 65
Pérou, 11, 30, 59, 73
Perry (magistrat), 28
Pfizer (société), 29
Philippines, 14
Piot, Peter, 21
PLAN International, 35, 37, 43
polio, 6, 13, 21, 26, 28, 86, 87
Poniatowska, Elena, 31
pornographie, 64
pornographie mettant en scène des enfants, 66
Programme des Nations Unies pour le développement, 29, 48
programmes de justice pour les jeunes, 28
Projet pour améliorer les compétences parentales (Jordanie), 54
prostitution, enfant, 52, 64
prostitution des enfants, 66

R

Ragab, Ahmed R.A., 19
Rania Al-Abdullah (reine, Jordanie), 48, 54
Ratsiraka, Didier, 48
Reiner, Rob, 57
République démocratique populaire lao, 26
Roedy, William, 27
Rojas, Agripina, 59
Rosati, Sri, 67
rougeole, 13, 14, 25, 26, 86
Royaume-Uni 26, 30, 65, 67

S

Sábato, Ernesto, 31
santé
 des femmes, 12, 17
 VIH et SIDA, 13, 21-25, 29-31
Sall, Oureye, 20
Sarney, Jose, 27, 29
Save the Children, 43, 44
Save the Children Alliance, 45
scolarisation, 26, 57, 58, 59, 90
 bâtiments pour la -, 37
sel iodé, 14-16, 87
Segura, Boris, 21
séismes, 30, 66
Sénégal, 20, 27, 49
Sengulane, Dinis, 61
services sociaux, 31, 36, 53, 54, 63, 68, 71, 93, 94, 96, 97
services sociaux de base, 53, 63, 71
Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants (septembre 2001), 29, 43, 45, 49, 69, 70, 71, 73
 objectifs de la -, 70-73
 participation des adolescents à la -, 61
SIDA (syndrome de l'immunodéficience acquise), 21-25
 au Brésil, 27-29
 éducation en matière de -, au Malawi, 56
 enfants atteints du -, en Afrique du Sud, 24, 40, 43
 au Malawi, 56
 au Maroc, 73
 mortalité infantile et -, 13
 mortalité infantile par le -, 24
 opinions des enfants sur le -, 38, 40
Sociétés pharmaceutiques, 14, 23, 29
Somalie, 19, 39, 72, 98
Sommet ibéro-américain (Panama), 70, 97
Sommet mondial pour les enfants (New York, 1990), 9-12
 objectif en matière d'apport complémentaire en vitamine A du -, 14-15
 objectifs en matière d'eau potable et d'assainissement du -, 15, 18
 objectifs en matière d'éducation du -, 15, 22
 objectifs en matière de malnutrition du -, 15-16
 objectif en matière de mortalité infantile du -, 10, 13

 objectif en matière de mortalité maternelle du -, 12
 objectifs en matière de nutrition du -, 16
 objectif de protection des enfants du -, 24
 objectif de vaccination du -, 10, 13, 15
sondages d'opinion, auprès des enfants, 38, 39
Soriano, Cecilia, 14
Sri Lanka, 42, 53
station spatiale internationale, 19
Stoyanov, Petar, 45
Suède, 65
Sullivan, Leon, 65
Suriname, 37
Syrie, 27

T

Taliban (Afghanistan), 58
Tanzanie, 19, 24, 49
Tata Iron Company, 29
téléscope spatial Hubble, 17
tétanos, 6, 13, 15, 26, 86
tétanos néonatal, 6, 13, 26, 86
Thaïlande, 25, 26, 38, 70
 épidémie de VIH/SIDA en -, 25
 rencontre internationale entre des enfants en -, 70
 vaccination en -, 26
Thomas, Zoe, 28
Timor oriental, 38, 68
Tostan (ONG; Sénégal), 20
travail des enfants, 45
Turquie, 49

U

UNICEF, 14, 17, 20, 26, 28, 29, 31, 33, 36, 37, 38, 39, 43, 48, 53, 57, 58
 et l'éducation des filles, 57
 et l'éducation des filles, en Afghanistan, 58
 dans le Mouvement mondial en faveur des enfants, 43
 opinions d'enfants sondés par l' -, 38
 pays en développement faisant l'objet d'une étude de la part de l' -, 53
 programme éducatif au Liberia parrainé par l' -, 28
 projet pour améliorer les compétences parentales créé par l' -, 54

V

vaccin contre le HIB (Haemophilus Influenza type B), 14

vaccination, 10, 14, 15
vaccins, voir aussi vaccinations, 14, 23, 80
 au Sénégal, 27
 campagnes nationales de -, 26
 en Afghanistan, 21
Venezuela, 27
Viet Nam, 40, 69
VIH (virus de l'immunodéficience humaine), 13, 21-25
 éducation en matière de -, au Malawi, 53, 56
 parmi les filles, 56, 59, 61
 initiative des entreprises dans la lutte contre le -, 27-31
 opinions des enfants sur le -, 38
violence, opinions des enfants sur la -, 38, 42
violence familiale, 40
violences physiques à l'égard des enfants, 26
 violences sexuelles, 37, 41, 61, 69, 70
vote, 38, 42
Vrcak, 49

W

White, David, 28
Willie, Korlu, 28
Winterthur Insurance (société), 23
World Vision, 43, 48
www.gmfc.org, 43

Y

Yale, Université, 29

Z

Zawadka, Lescek, 71
Zimbabwe, 24, 41, 53

ANDI

Agência de Notícias dos Direitos da Infância
(Agence de presse sur les droits des enfants)

APD

Aide publique au développement

AZT

Sigle utilisé pour le médicament antirétroviral zidovudine

BRAC

Comité du Bangladesh pour le progrès rural

CEI

Communauté d'Etats indépendants

DCT3

Triple vaccin (contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos)

ECO

Europe centrale et orientale

FOKUPERS

Forum de communication des femmes du Timor oriental

FMI

Fonds monétaire international

G7

Groupe de sept pays industrialisés : Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni

G8

Les pays du G7 ci-dessus plus la Fédération de Russie

GAVI

Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (de l'anglais Global Alliance for Vaccines and Immunization)

Hib

Haemophilus influenza de type b

IRA

Infections respiratoires aiguës

MGF

Mutilation génitale des femmes

MobiNil

Société égyptienne qui fournit des services de communication mobile

MST

Maladies sexuellement transmissibles

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

OMS

Organisation mondiale de la santé

ONG

Organisation non gouvernementale

PNB

Produit national brut

PPTE

Pays pauvres très endettés

PYALARA

Acronyme anglais de l'Association des jeunes Palestiniens pour les fonctions de direction et l'exercice des droits

SIDA

Syndrome d'immunodéficience acquise

SOLWODI

Solidarité avec les femmes en difficulté, le nom d'une association kényenne

TMM5

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Tostan

Une organisation non gouvernementale située au Sénégal. En wolof, la langue de la région, Tostan signifie « grand succès ».

VIH

Virus de l'immunodéficience humaine

Note: tous les montants indiqués sont en dollars des Etats-Unis



Siège de l'UNICEF
UNICEF House, 3 UN Plaza
New York, NY 10017
Etats-Unis d'Amérique

Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

**Bureau régional de l'UNICEF
pour l'Europe centrale et orientale,
la Communauté d'États indépendants
et les États baltes**
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

**Bureau régional de l'UNICEF
pour l'Afrique de l'Est et
l'Afrique australe**
P.O. Box 44145
Nairobi, Kenya

**Bureau régional de l'UNICEF
pour l'Afrique de l'Ouest et
l'Afrique centrale**
B.P. 443
Abidjan 04, Côte d'Ivoire

**Bureau régional de l'UNICEF pour les
Amériques et les Caraïbes**
Clayton, Ciudad del Saber
Edificio 131
Panama, Panama

**Bureau régional de l'UNICEF
pour l'Asie orientale et le Pacifique**
P.O. Box 2-154
Bangkok 10200, Thaïlande

**Bureau régional de l'UNICEF
pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord**
P.O. Box 1551
121821 Amman, Jordanie

**Bureau régional de l'UNICEF
pour l'Asie du Sud**
P.O. Box 5815
Lekhnath Marg
Katmandou, Népal

Site de l'UNICEF sur Internet :
www.unicef.org/french

Extraits de « La situation des enfants dans le monde 2002 »

« Y-a-t-il de devoir plus sacré que celui qui nous voue à défendre les droits des enfants avec autant de vigilance que nous défendons les droits de toute autre personne ? A quoi reconnaîtra-t-on nos talents de dirigeants si ce n'est à notre capacité à veiller à ce que tous les enfants puissent se prévaloir de ces libertés, dans tous les pays, sans exception ? »

– **Kofi A. Annan**
Secrétaire général des Nations Unies

« Le développement durable d'un pays et la paix et la sécurité dans le monde ne sont possibles que si les droits et le bien-être des enfants sont garantis. Le rôle d'un bon dirigeant consiste intrinsèquement à s'acquitter pleinement, systématiquement et à n'importe quel prix de cette responsabilité. Celle-ci incombe essentiellement aux chefs d'Etat ou de gouvernement, mais l'engagement et l'action sont nécessaires à tous les niveaux : responsables et entrepreneurs locaux, artistes et scientifiques, chefs religieux et journalistes, sans oublier les enfants et les adolescents eux-mêmes. »

– **Carol Bellamy**
Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

« L'avenir de nos enfants dépend de nos capacités d'initiative et des choix politiques des dirigeants. »

– **Graça Machel et Nelson Mandela**
Mouvement mondial en faveur des enfants

« Les enfants devraient être au centre des préoccupations de la communauté internationale. Nous devons revoir les stratégies de lutte contre la pauvreté de façon à donner la priorité aux investissements pour les enfants. »

– **Nelson Mandela**
Ancien Président de l'Afrique du Sud

Paroles d'enfants du monde entier

« Nous voulons un monde où il n'y a pas de discrimination entre les garçons et les filles, entre les personnes valides et celles qui ne le sont pas, entre les riches et les pauvres. Nous voulons un environnement sain, sûr et propre pour tous. Et nous voulons une instruction digne de ce nom et la possibilité de jouer, au lieu d'avoir à travailler. »

– **Les « Change Makers »**
un groupe qui représente des enfants de huit pays d'Asie du Sud

« (...) mais je pense également que tout le monde participera à ce changement et qu'un jour, nous vivrons tous dans un pays offrant de meilleures possibilités de progrès social et économique. »

– *El Salvador*

« Mais lorsque les représentants des gouvernements viennent nous rencontrer, ce sont surtout eux qui parlent et ils ne nous laissent pas suffisamment prendre la parole. Ils devraient écouter davantage et nous donner l'occasion de poser des questions difficiles. »

– *Ethiopie*

« Peut-être qu'elles [les familles] veulent m'écouter et me comprendre, mais, dès que je dis quelque chose, elles réagissent tellement rapidement que j'abandonne en me disant que je n'essaierai même plus la prochaine fois. En général, je parle de mes problèmes à mes amis, mais ils n'ont pas suffisamment d'expérience pour m'aider. »

– *République islamique d'Iran*

« J'aime la vie, et avec tous les problèmes que j'ai, j'ai hâte qu'une nouvelle année commence. »

– *Sri Lanka*